

Asqamu Unnig n Timmuzya المحافظة السامية للأمازيغية

ⵓⵎⵎⵓⵣⵓⵏ ⵏ ⵜⵉⵎⵎⵓⵣⵓⵏ ⵏ ⵜⵉⵎⵎⵓⵣⵓⵏ

Haut Commissariat à l'Amazighité

Direction de l'enseignement et de la recherche

ACTES

La standardisation de l'écriture amazighe

Boumerdes
du 20 au 23 septembre 2010

Haut Commissariat à l'Amazighité
2011

Certaines communications ne figurent pas dans ces actes car non envoyées par leurs auteurs. C'est à ce titre que ne figurent dans le sommaire que les noms des participants ayant remis l'intégralité de leurs communications ou de leurs propositions.

Asqamu Unnig n Timmuzya
•ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵉⵜ : ⵉⵏⵏⵉⵖⵉⵏ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵉⵜ•
Haut Commissariat à l'Amazighité

Direction de l'Enseignement et de la Recherche

ACTES

du Colloque international

La standardisation
de l'écriture amazighe
Boumerdes
du 20 et 23 septembre 2010

Haut Commissariat à l'Amazighité
2011

SOMMAIRE

<i>Liste des participants</i>	7
<i>Résumés des communications</i>	11
<i>Présentation de la problématique</i> Mme Cherifa BILEK-BENLAMARA	31
<i>Variation et normalisation de Tamazight</i> Moussa IMARAZENE	37
<i>La codification graphique du berbère : Etat des lieux et enjeux.</i> Salem CHAKER	53
<i>Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en général) : Critiques et propositions</i> Kamal NAÏT-ZERRAD	71
<i>Des systèmes de transcriptions à un alphabet pour le berbère : Considérations théoriques et pratiques</i> Mohand-Akli HADDADOU	93
<i>Le kabyle entre l'usage oral et l'écrit : Quels principes faut-il retenir pour adopter une norme orthographique à base latine ?</i> Said HASSANI Samir HADAD	101

<i>Toponymie amazighe et standardisation :</i> <i>Réflexions préliminaires</i>	
Mohand TILMATINE	125
<i>Propositions pour quelques problèmes de notations</i>	
Hamid OUBAGHA	145
<i>Le vide vocalique «e » et son statut dans la langue berbère</i>	
Lydia GUERCHOUH	163
<i>Typologie des erreurs d'orthographe dans les écrits des étudiants kabylophones en Tamazight</i>	
Samia MERZOUKI	171
<i>Kra n yisumar di tira</i>	
Ali LOUNIS Ramdane ACHOUR	177
<i>Recommandations</i>	185
<i>Programme</i>	199

LISTE DES PARTICIPANTS AUX ATELIERS
(Par ordre alphabétique)

Achour Ramdane

Enseignant, Université de Tizi-Ouzou.

Amaoui Mahmoud

Enseignant, Université de Bejaia.

Arkoub Abdellah

Inspecteur de Tamazight, Tizi-Ouzou.

Beldjoudi Abdelmalek

Inspecteur de Tamazight, Bejaia.

Benaggoun Aissa

Inspecteur de Tamazight, Batna.

Bendali Sadek

Enseignant de Tamazight.

Bengasmia El Amri

Enseignant de Tamazight, Université de Chlef.

Bouamara kamel

Dr. en littérature amazighe - Enseignant, Université de Bejaia.

Boukherouf Ramdane

Enseignant, Université de Bejaia.

Bourouba Messaoud

Inspecteur de Tamazight, Batna.

Chemakh Saïd

Dr. en linguistique amazighe - Enseignant, Université de Tizi-Ouzou.

Djellal Tayeb

Inspecteur de Tamazight, Khenchela.

Guerchouh Lydia

Enseignante, Université de Tizi-Ouzou.

Hadad Samir

Enseignant, Université de Tizi-Ouzou.

Haddadou Mohand Akli

Professeur, Dr. en linguistique amazighe, Université de Tizi-Ouzou.

Hamek Brahim

Enseignant, Université de Bejaia.

Hassani Saïd

Enseignant, Université Tizi-Ouzou.

Ighit Mohand Ouremdane

Etudianr en Magistère, Université de Bejaia.

Imarazene Moussa

Dr. en linguistique amazighe - Enseignant, Université de Tizi-Ouzou.

Kebir Boussad

Inspecteur de Tamazight, Tizi-Ouzou.

Lounis Ali

Inspecteur de Tamazight, Tizi-Ouzou.

Mansouri Habib Allah

Inspecteur de Tamazight, Tizi-Ouzou.

Mehrouche Mohamed El Hacene

Inspecteur de Tamazight, Bejaia.

Meksem Zahir

Enseignant, Université de Bejaia.

Meniche Abdelmalek

Enseignant, Université de Bouira.

Merzouk Smaïl

Inspecteur de Tamazight, Bouira.

Merzouki Samia

Enseignante, Université de Tizi-Ouzou.

Nacer Mehdi

Etudianr en Magistère, Université de Bejaia.

Oubagha hamid

Enseignant, Université de Bab Ezouar, Alger.

Rabhi Allaoua

Dr. en littérature amazighe - Enseignant, Université de Bejaia.

Rezgui Abdelhakim

Inspecteur de Tamazight, Batna.

Salhi Mohand Akli

Dr. en littérature amazighe - Enseignant, Université de Tizi-Ouzou.

Tidjet Mustapha

Enseignant, Université de Bejaia.

Tilmatine Mohand

Professeur titulaire en langue berbère, Université Cadix, Espagne

RESUMES
DES COMMUNICATIONS

Variation et normalisation de Tamazight

Moussa IMARAZENE

*Docteur en linguistique amazighe
Université Mouloud Mammeri
Tizi-Ouzou*

En raison de la vaste étendue géographique de ses territoires, la langue amazighe a toujours présenté des variations, du moins sur les plans lexical et phonétique. Pour cela, certains linguistes remettent en cause l'existence ancienne d'une langue berbère unique et unifiée.

Les invasions qu'a connues la Berbérie étaient venues approfondir et accroître ces variations qui finiront par engendrer des variétés de la langue berbère, ou encore plus, les langues berbères comme les désignent certains chercheurs. Si certains linguistes se sont posés la question de l'existence d'une ou de plusieurs langue(s) berbère(s), ce n'est pas uniquement sur la base de l'intercompréhension qui est parfois impossible entre locuteurs de deux variétés différentes, mais, c'est plutôt en référence à certains écarts morphosyntaxiques existant entre elles.

Cependant, il faut rappeler que les variations existent même au sein de la même variété du berbère et à tous les niveaux de la langue (syntaxe, morphologie, lexique, phonétique) car il n'y a pas de variété standard. C'est dire que cette langue qui présente des variations parfois profondes au sein de la même variété et qui se

présente sous forme de plusieurs sous-variétés a besoin d'être normée, aménagée et standardisée. Donc, il faut étudier et travailler chaque variété dans toutes ses variations pour arriver à cerner les écarts et les manques et finir, par la suite, par une tentative de leur élimination ou, du moins, de leur réduction. C'est en unifiant et en standardisant chacune de ces variétés que la réunification concrète de la langue mère pourra être possible et envisageable.

Nous nous proposons de présenter, dans cette communication, certains facteurs ayant engendrés ces défaillances dans la langue amazighe et de traiter certains cas mal normé ou pas du tout.

*

* *

*De la planification et de l'aménagement linguistique
du Tamazight en Algérie :
Réalisations et problèmes en suspens*

Saïd CHEMAKH

*Docteur en linguistique amazighe
Université Mouloud Mammeri
Tizi-Ouzou*

Voilà plus d'un siècle que des efforts ont été consentis dans le cadre des planifications linguistique du corpus puis du statut de Tamazight en Algérie. Les politiques linguistiques, tout comme les processus de cultures de la langue ont toujours accompagné ces planifications.

Les résultats auxquels ont abouti ces efforts restent sujet à débats et de nombreux problèmes restent en suspens.

A la lumière des travaux théoriques mais aussi des expériences récentes en matière de «normalisation» et/ou standardisation linguistique (catalane, corse, hébraïque...), nous tenterons de faire le point sur l'expérience berbère en Algérie. Si nécessaire, les expériences menées au Maroc, au Niger et au Mali seront sollicitées. Néologie lexicale, graphies, règles morphologiques et syntaxiques... Aucun de ces domaines n'a échappé à la volonté (et à des expériences) de standardisation. Toutefois, cette dernière s'est faite, selon les praticiens, linguistes..., dans la direction d'une unification des variétés dialectales en une

seule langue, le Tamazight. En réalité, chaque variété dialectale tend à se normaliser en langue-fille à part.

L'exemple du *Tamacaq* est des plus éloquents. Alors, jusqu'où pourrions-nous aller dans la standardisation convergente ? Et quelles seraient les limites de cette dernière ? Ce sont ces questions qu'il conviendrait de résoudre dans cette communication.

*

* *

*Des systèmes de transcription à un alphabet
pour le berbère :
Considérations théoriques et pratiques*

Mohand Akli HADDADOU

Professeur

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou

On parle souvent d'alphabet berbère à base latine, en fait, il ne s'agit que de transcription, tantôt phonétique, tantôt phonologique, tantôt un mélange des deux. Comme toutes les transcriptions, on vise à une reproduction plus ou moins parfaite des sonorités de la langue et, bien entendu, des distinctions pertinentes. Cependant, un alphabet n'est pas forcément un miroir parfait de la prononciation, même si l'idéal est de s'en rapprocher. Même des alphabets «presque phonétiques» comme l'alphabet espagnol, ne le sont pas en réalité : car il faudrait, pour rendre tous les sons, beaucoup plus de signes que ne comporte le système d'écriture latine et, si on le fait, on multiplie les signes diacritiques ! Or, le propre d'un alphabet est d'être à la fois simple, clair et pratique, même si le système doit comporter des ambiguïtés. L'exemple des systèmes que nous analyserons dans cette communication (turc, maltais...) le montre clairement.

Nous rappellerons d'abord quelques notions comme celle de «transcription» et d'«alphabet», avant de procéder à

une évaluation critique des systèmes de transcription du berbère à base latine, puis nous formulerons des propositions pour le passage à un alphabet berbère.

*

* *

*Analyse comparative entre les pronoms
de taqbaylit et de tumzabt*

Brahim HAMEK

Maître-assistant

Université Abderahmane Mira

Bejaïa

Tamazight, de nos jours, est subdivisée en plusieurs dialectes isolés les uns des autres, tels : le kabyle, le chaoui, le mozabite, le chleuh, le rif, Tamazight du Moyen Atlas et les différents dialectes touaregs. La comparaison entre les différents dialectes amazighs reste un domaine peu abordé cependant il est d'une grande importance dans le cadre de la standardisation de Tamazight.

Ainsi, cette communication se propose principalement de faire une analyse comparative entre *taqbaylit* et *tumzabt* et de mettre en évidence les points de convergence et de divergence au niveau des pronoms.

*

* *

*Le kabyle entre l'usage oral et l'écrit :
Quels principes faut-il retenir pour adopter une norme
orthographique à base latine ?*

Said HASSANI

Samir HADAD

Maîtres-assistants

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou

L'aménagement d'une langue passe nécessairement par le processus de codification de sa graphie. Dans cette contribution, je tenterai de montrer les difficultés pratiques de la notation usuelle à base latine pour fixer l'écriture du kabyle à partir de différentes formes et réalisations phonétiques attestées à travers différentes régions de la Kabylie afin d'uniformiser les règles orthographiques pour permettre une large diffusion de la langue kabyle.

L'intervention s'articulera autour des points suivants :

- Un bref aperçu historique sur l'écriture du kabyle (textes, corpus, publications, roman).
- Ecart entre réalisation phonétique et notation usuelle.
- Quelques exemples pratiques relevant de la variation régionale et textuelle et leurs notations.
- Perspectives d'unification et d'harmonisation de la notation usuelle à base latine à l'échelle interdialectale à partir du kabyle.

*

* *

*Toponymie amazighe et standardisation :
Réflexions préliminaires*

Mohand TILMATINE

*Professeur titulaire de langue berbère
Université de Cadix
Espagne*

La standardisation de la langue amazighe n'en est pas à sa première rencontre. Ce sujet préoccupe depuis un certain temps déjà les spécialistes de la langue qui ont eu l'occasion de se réunir à plusieurs reprises pour essayer de stabiliser l'écriture de l'amazigh en lettres latine.

Ces réunions étaient l'aboutissement logique d'un certain nombre d'initiatives, individuelles souvent, à leur tête feu Mouloud Mammeri et qui ont pu, ainsi, ouvrir la voie à une réflexion sérieuse sur les questions graphiques. Toutes ces initiatives et rencontres ont finalement débouché sur un système de transcription sur base latine, relativement consensuel, même si quelques points demeurent encore en suspens.

Ces avancées ont permis de donner aux locuteurs et praticiens de la langue comme les écrivains, les enseignants et les apprenants un important instrument de référence. Cependant, tous les efforts se sont centrés, jusqu'à présent, sur le système graphique en tant que tel ainsi que sur les questions directement y afférentes.

D'autres champs, liés à la standardisation de la langue, comme la toponymie, ou plus exactement l'application de la standardisation de la langue aux toponymes, ont été très peu abordées jusqu'à présent.

Pourtant, la toponymie est un sujet qui fait l'objet de nombreuses rencontres et de publications depuis plusieurs années.

C'est par le biais du concept de «patrimoine culturel immatériel», de très grande importance pour des cultures d'essence orale comme l'amazighe, que nous voudrions aborder cet aspect.

*

* *

*Les assimilations, les chutes et les autres
transformations*

Ramdane BOUKHEROUF

Maître-assistant

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou

Le phénomène des changements phonétiques est un point central à prendre en considération lors de la standardisation de l'écriture. En effet, leurs notations exige un choix, soit de les noter tel qu'ils sont réalisés, soit de

reconstituer le phonème original tel qu'il est réalisé dans la racine.

Exemple : le mot *aḍeggal*, qui provient de la racine *ḍwl*, est ce qu'on le note tel qu'il est prononcé, ou bien on le note *aḍewwal*?

Dans notre intervention justement, nous essayerons de traiter quelques cas de réalisations phonétiques d'un certain nombre de phonèmes en berbère (kabyle), en particulier les semi voyelles, la tension. En effet, nous tenterons de mettre en valeur les différentes modalités de ces réalisations, nous pouvons citer notamment, les assimilations, les chutes et les autres transformations.

*

* *

*Le vide vocalique «e» et son statut
dans la langue berbère*

Lydia GUERCHOUH

Maître-assistante

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou

L'objectif de notre intervention est d'éclaircir une confusion très souvent relevée chez les apprenants de la langue berbère (kabyle) ainsi que les écrivains dans cette langue. Celle-ci concerne la voyelle dite neutre «e»

amalgamée à la voyelle pleine «a» notamment dans les verbes. En effet, nous voulons dans un premier point déterminer les différents emplacements du vide vocalique dans les bases verbales simples en référence au type des verbes et à la construction (thème) de chacun. Puis, nous démontrerons comment celui-ci se déplace dans la même racine à travers les aspects et toujours en référence aux différentes constructions verbales.

Dans un second point, nous traiterons le statut de cette voyelle qu'on a considéré non pertinente à travers quelques exemples opposant celle-ci à la voyelle pleine «a» qui sont loin d'être marginaux comme l'opposition pertinente entre : *ger* (verbe mettre) et *gar* (préposition «entre»).

*

* *

*Codification de l'orthographe kabyle
(et berbère en général) : Critiques et propositions*

Kamal NAIT-ZERRAD

*Professeur des Universités - Langue berbère
INALCO
Paris*

Depuis maintenant une quinzaine d'années, une notation usuelle du berbère à base latine est utilisée par tous ceux qui ont besoin -à un titre ou un autre- d'écrire

dans cette langue. Cette notation est en réalité multiple même si elle possède un socle commun à tous les auteurs.

Elle est le fruit d'une longue évolution sur plus d'un siècle jusqu'à l'atelier du 24-25 juin 1996 organisé par le centre de recherche berbère de l'INALCO à Paris. Cet atelier a réuni des universitaires et des praticiens venus de tous les pays concernés et il a fait des propositions de notation usuelles en se basant sur l'héritage passé et sur les dernières connaissances acquises en linguistique berbère.

Il y aura par la suite d'autres rencontres, d'autres colloques, en Algérie, au Maroc ou en Europe. Toujours est-il que certaines recommandations de l'atelier de 1996 ont été remises en cause et d'autres conventions ont été mises en avant par des pédagogues, des chercheurs ou des universitaires. Par ailleurs, certains auteurs préfèrent rester dans un système d'écriture pré-usuel.

Ainsi, il se trouve qu'à l'heure actuelle, plusieurs systèmes sont employés même s'il ne s'agit que de variations autour d'un même substratum. Dans cette contribution, nous passerons en revue un certain nombre d'éléments de la langue (caractères de l'alphabet, particules préverbaux, état d'annexion, assimilations...) et nous analyserons et critiquerons les différentes conventions adoptées en s'appuyant sur la linguistique, la cohérence, etc. comme critères afin de proposer une norme d'écriture ouverte, c'est-à-dire intégrant la variation lorsque c'est possible et/ou nécessaire.

On s'efforcera également de présenter des solutions à des problèmes pour lesquels il n'y a pas encore de convention précise.

*La codification graphique du berbère :
Etat des lieux et enjeux*

Salem CHAKER

Université de Provence

INALCO - Centre de Recherche Berbère

Paris

On le voit, malgré les avancées tout n'est pas réglé au niveau de la codification graphique, loin de là. Les «questions délicates en suspens» sont encore nombreuses ; le groupe de l'INALCO en a listé certaines (notamment lors des rencontres de 1996 et 1998), qui ne font pas encore l'objet de pratiques unifiées :

- L'usage de la ponctuation, point d'autant plus important que la prosodie joue un rôle considérable dans l'organisation syntaxique de l'énoncé berbère (cf. Chaker 1995 et 2009). Bien des textes publiés sont difficile à lire, voire ambigus, de ce fait.

- La question des majuscules, en particulier sur les noms à l'état d'annexion.

- La question des sigles et abréviations, qui posent des problèmes spécifiques en berbère du fait la structure morphologique et syllabique des nominaux.

- La graphie des noms propres, en particulier celle des toponymes : vu leur fonction dénominative particulière, faut-il en respecter la prononciation locale ou les «normaliser» ? *Iyil bbwammas* ou *Iyil n wammas* ?...

- Les prépositions et leurs variantes dialectales et intra-dialectales : faut-il faire un choix entre toutes les variantes locales ou les considérer toutes comme possibles ?

- L'écriture des complexes faisant intervenir le pronom indéfini *i*, *ay* ;

seg way deg / segwaydeg / seg-way-deg ;

yef way deg / yefwaydeg / yef-way-deg ;

i deg / ideg/i-deg ;

i yef / iyef / i-yef...

Faut-il en souder les composants, les séparer par des blanc, des tirets ?

- L'écriture de l'indice de 3^{ème} personne masc. sing. du verbe : *y-*, *ye-*, *i-* ? (*yedda* ou *idda* ?).

- L'écriture de l'Etat d'annexion du nom masculin singulier :

w- / *u-* (et dans quels contextes) ou toujours *u-* ?

(*wergaz* ou *urgaz* ?).

- La question de la notation du «schwa» ([ə]), pour lequel les fluctuations de l'usage restent encore très importantes (et qui oppose nettement la pratique kabyle à celle du Maroc). Même si la réflexion a été poursuivie au cours de la dernière décennie et même si des propositions précises

ont été faites¹, il reste encore à construire un consensus de principe et à le concrétiser dans les pratiques sur tous ces points.

On espère que des rencontres comme celle d'Alger permettront d'avancer sur le chemin ouvert depuis des décennies par les précurseurs kabyles.

*

* *

Kra n yisumar di tira

Ali LOUNIS

Amaswad n tmaziyt deg Tizi-Uzzu

Ramdane ACHOUR

Aselmad deg tesdawit n Tizi-Uzzu

Quinze années après l'introduction de Tamazight dans le système éducatif, beaucoup de problèmes d'écriture restent encore en suspens ou ne trouvent de solutions, malgré les quelques recommandations de l'INALCO de 1998. Beaucoup de choses restent encore à faire pour sa normalisation. Des échéances importantes nous attendent : confection des programmes, organisation des examens (BEF, BAC...).

¹ Notamment par K. Naït-Zerrad, sans doute le chercheur le plus avancé sur le sujet.

La réussite de ces différents chantiers dépend de la résolution de toutes ces questions. Je vous soumetts quelques propositions que j'ai déjà traitées avec une partie de mes enseignants. La liste n'est pas exhaustive. Si le temps et l'ordre du jour le permettent, je souhaiterais que le colloque se penche aussi sur *tira* de *Tifnay* car beau coup de personnes les utilisent dans la transcription des enseignes commerciales mais avec plusieurs variantes. Au rythme où vont les choses j'ai peur que cette écriture nous soit imposée (pour freiner la bonne marche de notre langue) et nous serons pris au dépourvu. Alors, il faut s'y préparer, à toute fin utile. Voici les 22 cas sur lesquels je voudrais m'y attarder.

*

* *

Typologie des erreurs d'orthographe dans les écrits des étudiants kabylophones en Tamazight

Samia MERZOUKI

Maître-assistante

Université Mouloud Mammeri

Tizi- Ouzou

On dispose de beaucoup d'études sur les pratiques langagières orales des étudiants kabylophones, mais leurs pratiques d'écriture en Tamazight ont reçu beaucoup moins d'attention. Pourtant, le doute orthographique tourmente souvent nos étudiants comme en témoignent tous les dérapages d'ordre phonologique, lexical et syntaxique relevés à travers leurs productions écrites en kabyle. Dans notre exposé, nous tâcherons d'identifier et d'analyser les difficultés ressenties par les étudiants de Tamazight en orthographe. Notre corpus contient 40 rédactions écrites faites par des étudiants de 1^{ère} année de licence de langue et culture amazighes. Par l'analyse de ces textes, nous espérons répertorier les erreurs commises par ces étudiants et relever tous les points qui leur posent problèmes. Une telle étude servira sans doute à l'élaboration d'exercices qui rendront l'enseignement du kabyle écrit plus fonctionnel car bien que plusieurs aménagements aient été portés au code orthographique du kabyle, l'on continue encore à y noter certaines confusions.

Propositions pour quelques problèmes de notations

Hamid OUBAGHA

Maitre de conférences

Université d'Alger

Normalisation de l'orthographe des mots : La fixation de l'orthographe des mots est à plus d'un titre une nécessité. Elle est un préalable pour l'élaboration d'un dictionnaire moderne répondant à tous les critères scientifiques qui garantissent en contre partie les avantages. Lorsque l'orthographe des mots est suffisamment conforme à la morphologie de la langue tout en restant la plus proche possible de la réalisation phonétique effective, elle devient un puissant outil de développement et de promotion de la langue. Une orthographe rationnelle facilite la compréhension et rend convenablement compte des structures morphologiques de la langue. Pour le cas de la langue Amazighe, l'œuvre de reconstitution qui permettrait à terme d'aboutir à une notation rationnelle des mots doit prioritairement traiter les assimilations lexicalisées et exploiter les connaissances linguistiques sur les évolutions phonétiques autant que possible mais pas plus qu'en exigerait l'objectif de la promotion de la langue. Ce n'est ensuite qu'en dernier recours que pourraient être utilisées les données étymologiques. Nous nous limiterons donc dans cette modeste contribution à proposer quelques options qui permettraient une notation rationnelle et fonctionnelle des mots.

*Seg Yilugan n tira yer sdat :
kra seg temsal i mazal nefri*

Muḥend U Remḍan IIIT
Naser MEHDI
Tasdawit n Bgayet

Deg umahil-a, ad neereḍ ad d-nawi awal yef kra n temsal n tira ideg d-yettaf unelmad n tmaziyt uguren s waṭas. Uguren-a, s umata d wid i mazal nefri deg Yilugan n tira n tmaziyt i d-yeffyen i tikelt tamezwarut deg useggas 2005, tikelt tis snat deg 2009. Uguren-a rzan s umata tussda (n tnumi laḍya), tira n yimqimen imeskanen ; addad amaruz n kra n yismawen ; tira n yismawen uddisen ; tira n yismawen n yimdanen,... Iswi deffir waya d asemmed n uwfus n tira i d-yeffyen d aneggaru.

*

* *

PROBLEMATIQUE

Mme Cherifa BILEK-BENLAMARA

S/Directrice

DER / HCA

Ce colloque a pour ambition de fixer les règles orthographiques de Tamazight à base latine, afin de renforcer l'unité d'écriture, d'uniformiser les usages et, éventuellement, trancher un certain nombre de questions qui y sont liées et qui restent en suspens.

Ce souci est né après avoir constaté des différences de transcription de Tamazight par, notamment, les enseignants de cette langue ou encore les écrivains.

La création littéraire appréhendée dans le nombre croissant des œuvres produites et publiées (HCA et autres maisons d'édition privées) permet, en effet, de révéler des variations d'écriture autrement plus nombreuses à travers la pratique et peut être, donc, des récurrences en matière d'erreurs de l'orthographe non encore répertoriées.

Il convient aussi, de rentabiliser l'expérience de l'enseignement de Tamazight au sein de l'école algérienne. En effet, il y'a une dizaine d'années, c'était le point de vue des linguistes et spécialistes qui avait prévalu dans l'établissement des règles de transcription. Cependant, il manquait à l'analyse de ces spécialistes l'expérience d'un enseignement à large

échelle (primaire, collège et lycée, et université) pour mesurer les difficultés des apprenants face aux règles d'écriture comme à la pratique de la lecture. D'aucuns, pensent que dans l'étape actuelle, la prise en compte de cette expérience paraît chose importante et indispensable.

Une graphie codifiée et une orthographe normée gagnent, pour ainsi dire, à être réalisées dans un cadre académique à partie des pratiques sur le terrain. C'est dans cette optique que le Haut Commissariat à l'Amazighité offre un moyen institutionnel et officiel de réflexion et de débat à tous les spécialistes universitaires et praticiens de la langue Tamazight. L'objectif d'une telle rencontre étant de sortir avec un projet de publication d'un manuel référentiel faisant consensus et autorité, fixant les règles de l'écriture de Tamazight, destiné à l'ensemble des utilisateurs et qui sera publié en Tamazight, en arabe et en français et diffusé par le HCA.

Introduction

Le passage à l'écrit de Tamazight a été entamé depuis la fin du 19^{ème} siècle. Il a été répandu d'une manière effective grâce, d'abord, aux travaux des missionnaires, administratifs et militaires français qui étaient relayés par la suite par des intellectuels locaux tels : Boulifa, Bensedira, Belaid Ait Ali... pendant la colonisation. Mais après l'indépendance, d'autres intellectuels, à des degrés distincts, s'étaient également penchés sur la question de la transcription de la langue amazighe, à l'exemple de : Mammeri, Chaker, Achab, Haroun... Cela montre que le souci d'uniformiser la notation a commencé depuis longtemps.

Cependant, il a été noté qu'à travers tous ces travaux, des distinctions existent à différents niveaux de la notation, on peut citer : le choix de l'alphabet, le choix des règles

orthographiques, le choix de la variante à laquelle ses règles sont appliquées, etc. Autant d'écueils qui entravent la standardisation de cette écriture. Les raisons sont multiples, elles tiennent au fait que dans certaines propositions, les auteurs n'ont pas pu aller dans le sens d'une généralisation d'une notation qui peut transcender les différences régionales, dialectales et individuelles. Cela a engendré une hétérogénéité des règles et, par conséquent, une multitude de distinctions orthographiques qui ne rendent pas aisée la lecture ont été dénombrées.

Rappel concernant la notation usuelle

Il a fallu attendre surtout l'introduction de Tamazight dans le système éducatif, en 1996, pour que ce problème ressurgisse et se pose avec acuité. En effet, les enseignants, mais aussi et surtout les apprenants, qui sont appelés à enseigner et à étudier des règles cohérentes à appliquer dans leurs écrits, sont régulièrement confrontés aux difficultés d'ordre orthographiques. Ces difficultés relèvent, pour la plupart, de l'absence d'un consensus autour de la notation standard qui puisse être généralisée à tous les niveaux : école, médias et publications diverses. De surcroît, un apprenant se trouve souvent désorienté devant ces différences qu'il découvre en changeant d'enseignant, d'établissement ou de région car il n'y a pas eu de prise en compte de distanciation appropriée par rapport à l'usage individuel ou régional, d'une part, et d'autre part, n'ont pas été dégagées de règles communes à appliquer. Notons, aussi, que ces obstacles existent et sont vécus par des lecteurs en dehors de l'école.

Ces difficultés, entre autres, ont amené des linguistes berbèrisants issus de différents instituts et universités à réfléchir sur une notation usuelle lors d'un travail d'équipe tenu à l'INALCO, en 1996. Puis ce premier travail a été complété et

enrichi par un autre document publié en 1998. En somme, à cette époque, ces deux documents ont été accueillis très favorablement par la majorité des usagers. A une date plus récente, en 2005, une équipe d'enseignants du Département de Langue et Culture Amazighes de Bejaia a publié, en Tamazight, un livre intitulé *Ilugan n tira n tmaziyt* qui avait pour objectif de compléter et d'améliorer les règles en usage afin de faciliter l'apprentissage de la transcription de la langue et de réduire au maximum les obstacles liés aux différences régionales et dialectales et trouver des solutions adéquates à quelques points qui n'ont pas été traités dans les travaux antérieurs. En 2007, un colloque sur *La standardisation de la langue amazighe : la graphie latine*, a été organisé à Barcelone. Il s'inscrit dans la continuité du travail de l'INALCO autour de cette question. Dans son rapport de synthèse, il est mentionné que les systèmes de notation parallèles existent encore du fait de l'utilisation des technologies modernes, Internet par exemple ; ce qui nécessite *une démarche souple et flexible par rapport à la forme d'écriture recommandée et ses possibles variations*. A ce propos, le HCA recommande l'utilisation du *Système Unicode* qui permet la transcription correcte des diacritiques de l'alphabet amazigh (č, đ, ğ, ħ, ȝ, (ř), (š), t, z, ε) sur Internet (XP, Vista et Windows 7).

C'est aussi dans la continuité de tous ces travaux que s'inscrit cette rencontre de 03 jours à l'issue de laquelle nous espérons sortir avec des recommandations qui permettront d'avancer dans le domaine de l'écriture amazighe.

COMMUNICATIONS

Variation et normalisation de tamazight

Moussa IMARAZENE

Docteur en linguistique amazighe

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou

Toute langue est formé par la combinaison de plusieurs éléments qui ne sont pas au même niveau dans leur importance et leur valeur : ses sons, son lexique, sa morphologie, sa syntaxe... Les deux premiers composants de la langue, les sons et le lexique, sont les plus vulnérables et ceux qui cèdent le plus à l'influence des autres langues pour se faire appuyer par ceux de ces langues ou encore se faire supplanter. La syntaxe, élément formant le noyau de la structure et des spécificités d'une langue, résiste beaucoup plus comme si c'était l'âme même de toute langue et le changer signifierait que la langue s'est éteinte ou en voie de l'extinction. C'est pour cette raison que la syntaxe forme l'élément de base dans la classification des langues.

Les changements qui touchent la langue n'apparaissent pas sans raison ; ils sont le résultat de différents facteurs qui viennent s'ajouter à l'espace temps car c'est avec la durée dans l'histoire que ces phénomènes linguistiques surviennent.

Pour classer ces raisons, on distingue souvent entre les facteurs linguistiques et les facteurs extralinguistiques : Les premiers concernent la langue et ses différentes structures qui en font une langue «forte» qui n'est pas dans le besoin de s'enrichir. Les seconds concernent l'entourage de la langue et l'environnement de son usage et ce sont ceux-là qui influencent beaucoup plus la langue pour l'entraîner vers la puissance ou, au contraire, la

vulnérabilité et, par la suite, l'extinction. Ainsi, l'extinction peut être brutale et complète comme ce qui est du phénicien, du grec et de l'égyptien ancien ou alors progressive et partielle comme pour la langue berbère qui a fini par disparaître dans certaines régions et qui est soumise à de nombreuses variations dans toutes les autres régions où elle existe encore.

Pour notre présente communication, nous nous proposons de traiter les questions suivantes : Quelles sont les facteurs qui ont engendré ces variations ? Quelles en sont les conséquences ? Que faire de ces variations alors que cette langue connaît des changements maintenant que la cette langue est enseignée et qu'elle a besoin d'être normée, aménagée et standardisée ?

La langue berbère se présente, de nos jours, sous forme de plusieurs variétés éloignées les unes des autres et éparpillées dans plusieurs pays d'Afrique du Nord, au point où le contact entre locuteurs de deux dialectes distincts, par le biais de leur langue maternelle, est souvent impossible. Ces différences et variations du berbère n'ont fait que s'accroître et s'approfondir à travers le temps car il semblerait, selon de nombreux chercheurs, que les premières remonteraient même aux origines de cette langue.

Cependant, il faut rappeler que les variations existent même au sein de la même variété du berbère et à tous les niveaux de la langue (syntaxe, morphologie, lexique, phonétique) car il n'y a pas de variété standard. C'est dire que cette langue qui présente des variations parfois profondes au sein de la même variété et qui se présente sous forme de plusieurs sous-variétés a besoin d'être normée, aménagée et standardisée. Donc, il faut étudier et travailler chaque variété dans toutes ses variations pour arriver à cerner les écarts et les manques et finir, par la suite, par une tentative de leur élimination ou, du moins, de leur réduction. C'est en unifiant et

en standardisant chacune de ces variétés que la réunification concrète de la langue mère pourra être possible et envisageable.

Plusieurs facteurs ont été recensés dans le cas de la langue berbère qui, pourtant, arrive encore à exister malgré l'importance de leur nombre, de leur intensité dans l'espace et de leur durée dans le temps.

En raison de la vaste étendue géographique de ses territoires, allant de l'Égypte à l'Est jusqu'à l'Atlantique à l'Ouest, la langue amazighe a toujours présenté des variations, du moins sur les plans lexicale, phonétique et morphologique et ce, avant même que cette langue ne se mettent en contact avec d'autres langues. Pour cela, certains linguistes en viennent même à remettre en cause l'existence ancienne d'une langue berbère unique et unifiée tellement les écarts entre les variétés berbères du Nord et celles du Sud sont importants. La variation géographique et climatique a été à l'origine de nombreuses différences dans la faune et dans la flore, en plus de celles relatives à la géographie elle-même et au climat. Par conséquent, ces différences dans les choses et les réalités à nommer engendrent nécessairement des différences et des variations sur le plan lexical : Le kabyle du littoral, contrairement à celui des régions intérieures, connaît plus d'une vingtaine de noms différents pour désigner différentes variétés de poissons. Comme la Kabylie est une région où l'on cultive la figue, le kabyle en distingue plus d'une quinzaine de variétés avec plus d'une vingtaine de nominations alors que le mozabite n'en connaît qu'un seul nom. La région mozabite, cultivatrice de datte, nomme les différentes variétés avec une quinzaine de noms alors que le kabyle n'en utilise qu'un seul qui, de surcroît, est un emprunt à la langue arabe.

Les invasions qu'a connues la Berbérie étaient venues approfondir et accroître ces variations qui finiront par engendrer des variétés de la langue berbère, ou encore plus, les langues

berbères comme les désignent certains chercheurs. L'influence des langues des conquérants ou encore celles du Sud (les langues africaines) varie d'une zone à une autre et d'une région à une autre : Les langues africaines (Afrique noire) ont influencé les variétés berbères du Sud, l'arabe et le français ont touché beaucoup plus les parlers du Nord avec plus d'intensité sur le mozabite pour l'arabe et sur le kabyle pour le français. Citons aussi l'espagnol pour le Maroc et l'italien pour la Libye. Pour ce qui est du phénicien, l'influence majeure s'est faite sur le berbère tunisien et libyen et particulièrement les régions du littoral. Ainsi, le lexique étranger que nous retrouvons en berbère doit impérativement varier d'une région à une autre. Ce facteur historique avec ces nombreuses conquêtes ont fini par fragiliser la langue en la mettant dans la situation de langue minorée devant des langues de prestige (celles des conquérants). Cela a favorisé l'apprentissage des autres langues et l'intérêt pour le bilinguisme, le plurilinguisme, l'emprunt et autres phénomènes linguistiques et sociolinguistiques avec le recul et la dégradation de la langue mère et sa supplantation par les autres langues.

D'autres facteurs à la fois linguistiques et extralinguistiques, et non des moindres, viennent s'ajouter ces facteurs extralinguistiques pour favoriser encore davantage la décadence de la langue amazighe, sa destruction et son extinction. Nous nous contenterons de souligner deux autres points (Pour plus de détails, voir : la thèse de doctorat de Moussa IMARAZENE, 2007). Il s'agit pour ces de ce qui suit :

La langue berbère a été depuis plusieurs siècles en contacts direct avec des langues de la même famille linguistique, le chamito-sémitique dont le phénicien et l'arabe. Celles-ci étaient des langues de prestige et des langues puissantes de part les forces conquérantes qui les véhiculaient. Comme elles partagent certains traits avec le berbère, leur influence sur ce

dernier était plus rapide et plus intense que les autres langues car elles n'étaient pas aussi étrangères aux locuteurs autochtones. Le contact avec le phénicien et son apprentissage par les Berbères a fait de ces derniers des locuteurs bilingues qui accepteront, à travers les siècles, tout bilinguisme ou plurilinguisme qui venait s'imposer ou s'offrir à eux. Ainsi, ils cédèrent devant les langues conquérantes et laissaient leur langue reculer et se supplanter car c'est le locuteur bilingue ou plurilingue qui cède et range du côté du locuteur monolingue pour communiquer.

Les facteurs précédents réunis ont tous agi en défaveur de la langue berbère et dans le sens de son appauvrissement lexical. Avec les invasions intenses et successives et le contact avec les civilisations et cultures de ces conquérants, la langue berbère s'est retrouvée face à beaucoup de nouvelles réalités et choses à nommer. Etant dans l'incapacité de relever le déficit immédiatement, c'est l'emprunt linguistique qui vient s'ajouter. Avec le temps, la langue s'est retrouvée cloisonnée dans l'incapacité de produire suffisamment de lexèmes pour évoluer et enrichir son dictionnaire et s'est habituée à en puiser, à chaque fois que c'est nécessaire, dans les ressources des autres langues.

Par conséquent, le berbère se retrouve, de nos jours, avec plus de la moitié de son lexique qui n'est qu'emprunt mais encore cette habitude d'y recourir sans fournir d'effort pour puiser des fonds de la langue. C'est, d'ailleurs, cette tradition de l'acceptation directe et rapide de l'emprunt, donc de l'étranger et de l'étrange, qui peut servir les planificateurs linguistiques, si leur travail et rigoureusement étudié, et peut engendrer le succès de leurs productions néologiques.

Seulement, il faut rappeler que les conséquences engendrées par ces facteurs ne se limitent pas au lexique uniquement mais elles vont plus loin encore pour toucher à la phonologie et à la morphosyntaxe introduisant ainsi des variétés de la langue avec impossibilité de communiquer et d'intercompréhension sans

faire intervenir une langue intermédiaire. Si certains linguistes se sont posés la question de l'existence d'une ou de plusieurs langue(s) berbère(s), ce n'est pas uniquement sur la base de l'intercompréhension qui est parfois impossible entre locuteurs de deux variétés différentes, mais, c'est plutôt en référence à certains écarts morphosyntaxiques existant entre elles comme c'est le cas entre les parlars du Nord et ceux du Sud.

Que faire des variations ? Doit-on les écarter et les éloigner ?

Tout au long des siècles passés, la langue berbère et ses différentes variétés ne présentaient aucun problème de normalisation ou de standardisation ni même des besoins de communication et d'intercompréhension entre les locuteurs des différentes variétés. Cela résultait de différentes raisons dont les suivantes :

- La langue berbère était cantonnée dans l'oralité et n'avait pas d'accès aux domaines de l'écriture. Dans cette position, les interlocuteurs sont en contact direct et les manques que pourrait afficher la langue sont immédiatement comblés par les gestes, les mimiques et les éléments suprasegmentaux qui peuvent, parfois, dire et expliquer ce que la langue est dans l'incapacité de traduire. Cette même oralité permettait aux locuteurs berbères de se forger des mémoires fortes et de connaître leur littérature qui coulait sur leurs langues tel un ruisseau d'eau. Par conséquent, il y a eu expansion des emplois métaphoriques des lexèmes et des énoncés linguistiques. Cela a engendré leur extension sémantique et le comblement partiel des vides lexicaux.

- Les différents groupes berbères étaient éparpillés, isolés et coupés les uns des autres et n'éprouvait aucun besoin de se mettre en contact entre eux ni de communiquer dans leur langue mère. L'accès vers ces groupes était difficile puisqu'ils s'étaient

réfugiés dans des zones difficiles d'accès : les uns s'étaient dissimulés dans les montagnes et les autres dans le désert. Seulement, il faut préciser qu'il y avait, parfois, continuité linguistique et territoriale entre deux groupes et deux variétés linguistiques différentes comme se fut le cas entre le kabyle et le chaoui au début du siècle dernier. Même si ces deux variétés ne sont pas complètement identiques et qu'elles présentent des différences qui compliquent la communication et rendent l'intercompréhension impossible, il y avait une zone frontalière où était pratiqué un parler régional (comme c'est le cas pour l'extrême Est de la Kabylie du côté de Kherrata et autres) né de la mixture de ces deux variétés. Il est, à la fois, proche du kabyle et du chaoui. Soulignons aussi que même lorsqu'il y avait contact entre les locuteurs de deux variétés berbères venant de régions éloignées, d'autres langues, comme l'arabe et le français actuellement, ont servi de relais et de moyen de passage. Cela résulte, comme souligné plus haut, du bilinguisme qui a caractérisé les Berbères depuis l'arrivée des Phéniciens. Ainsi, ici encore, le besoin de s'exprimer en langue berbère ne s'imposait pas.

- En revenant à l'intérieur de la même variété berbère, les variations ne sont pas aussi importantes et ne posent pas de problèmes d'intercompréhension. Il existe plusieurs variations phonétiques, lexicales et parfois morphologiques mais elles ne sont pas aussi pertinentes sur le plan fonctionnel et communicationnel.

Il faut préciser aussi que les déplacements des gens étaient très limités dans le temps et dans l'espace pour plusieurs raisons dont le manque ou l'inexistence de moyen de déplacement, le mode de vie économique et social qui les rattachait à la terre natale et les liait à la famille.

De nos jours, avec l'éveil linguistique et identitaire et, par la suite, le nouveau statut de la langue berbère comme langue

d'enseignement et des médias, cette langue -qui était sous la contrainte de l'extinction totale- se retrouve devant le déficit de subir de grands changements de forme et de fond pour palier à toutes les lacunes dont elle souffre mais aussi pour rapprocher ses variétés en réduisant les écarts entre elles. C'est le déficit de l'aménagement, de la standardisation et de la normalisation qui se présente avec le passage de cette orale vers l'écriture. Donc, comment reproduire l'oral sans y être totalement lié ? Comment standardiser et normaliser sans nuire à la langue et à ses variétés?

Pour standardiser et normaliser une langue toute entière ou seulement une seule variété, nous pensons qu'il faut aller dans le sens de la variation convergente sans frustrer les sensibilités mais avec une prise en charge des variations :

- Comme nous l'avons déjà souligné dans d'autres rencontres, il faut mener des travaux de terrain pour rechercher toutes les variations possibles, et puiser dans les fonds littéraires régionaux qui conservent nécessairement des ressemblances et des éléments communs entre différentes variétés mais aussi un vocabulaire ancien écarté de l'usage actuel de la langue.

- Evaluer le degré de diffusion ainsi que l'intensité d'usage de chaque forme et de chaque variante afin de favoriser et d'opter pour l'emploi le plus répandu et le plus fréquent pour que le travail d'explication et le taux de variation à prendre en charge par la suite soit moindre.

- Voir les rapprochements possibles entre variations dans une tentative de leur unification et ce, particulièrement, pour les variations phonétiques dont le choix de l'une d'entre elles n'a aucune incidence sur le sens ou la fonction syntaxique.

- Cependant, ce n'est pas pour autant que les autres variations ne doivent plus exister. Au contraire, il faut les maintenir et les conserver car les études diachroniques sur la

langue berbère ne peuvent se baser, en l'absence d'écrits anciens, que sur ces variations. Ces variations (notamment les variations lexicales) peuvent être prises en charge dans les manuels scolaires comme synonymes ou alors en jeux de mots dans des exercices d'expression et de construction linguistique. Cela va permettre d'(de) :

- éviter d'exclure une variation ou une variété quelconque,
- les sauvegarder et les maintenir,
- en faire des synonymes pour ce qui est des variations lexicales et des repères pour l'étude de l'évolution de la langue à travers l'histoire,
- habituer les apprenants à la variation et leur apprendre à accepter toutes les différences et toutes les variétés pour la simple raison qu'elles sont toutes égales et qu'il n'y a pas de suprématie d'une langue sur une autre ou d'une variété linguistique sur une autre ou d'un individu sur un autre...

Exemples de variations écartées ou mal normées

Il existe plusieurs cas de variations qui ont été traités et pour lesquels il y a eu des recommandations par rapport à leurs normes. D'autres, par contre, sont restés en suspens. Nous avons constaté que même pour les aspects traités, il y a des situations où la variation a été complètement écartée et d'autres où la norme a été mal faite.

- Il existe de nombreux exemples de lexique où on a favorisé telle ou telle autre variante devant d'autres ou encore où l'emprunt régional supplante son équivalent d'origine berbère. Nous avons constaté ces faits dans les manuels scolaires que nous avons expertisés. Nous y avons retrouvé même réalités désignées par différents néologismes en passant d'un niveau scolaire à un autre.

Emprunts	Equivalents en berbère
<i>cœl</i>	<i>ssiγ</i>
<i>xuya</i>	<i>gma</i>
<i>lehna</i>	<i>talwit</i>
<i>lfaður</i>	<i>imekli</i>
<i>ccher</i>	<i>agur</i>
<i>fteḥ</i>	<i>lli</i>
<i>yleq</i>	<i>zekker, ndel</i>

- Tableau 1 -

- Pour les variations phonétiques, il y a eu éloignement de certaines variantes comme les nombreuses variantes du (l) ou encore le (tt) dans certaines situations et (b°, g°, p°) dans d'autres. Voici des exemples de (l) et ses variantes :

Azazga	Un village d'Illoula	Illoula	Bouzeguène	Ifigha	Village isolé en Kabylie
<i>lmeḥ</i>	<i>remreḥ</i>	<i>yemyeḥ</i>	<i>jemjeḥ</i>	<i>zzemzzeḥ</i>	<i>demdeḥ</i>
<i>timellalin</i>	<i>timellayin</i>	<i>timellayin</i>	<i>timellajin</i>	<i>timellazin</i>	<i>timelladin</i>

- Tableau 2 -

En plus de ces variantes du (l) qui sont écartées à l'écrit et, souvent, même à l'oral, d'autres variantes ont subi le même sort comme pour le (r) et le (s) emphatiques qui sont noté parfois en tant que telles et par d'autres non.

Il faut noter un autre aspect de variation entre le (g) et le (b) spirants entre deux régions proches l'une de l'autre (Illoula et Azazga) dans les exemples :

Iloula	Azazga
<i>agudu</i>	<i>abudu</i>
<i>agugam</i>	<i>abugam</i>
<i>agujil</i>	<i>abujil</i>

- Tableau 3 -

- L'usage de la préposition (n) à l'écrit se fait lui aussi d'une manière hasardeuse et, ce, particulièrement après les noms de nombre.

yiwet tikelt ----- à écrire : *yiwet n tikelt*.

Cette préposition devrait être notée car le nom qui vient après ce nom de nombre est en fonction de déterminant nominal, une fonction introduite habituellement par ce fonctionnel (n).

- Il y a dans l'écrit confusion entre le verbe *ney* «tuer» et la préposition *naγ* «ou bien». Nous proposons de les écrire comme ils sont présentés ici au lieu de les donner sous la même forme avec un (e). C'est le même cas que la préposition *gar* et le verbe *ger*.

- La tension consonantique est marquée d'une manière anarchique et hasardeuse (*yettikki*, *yettfakkan*, *mell (mme)*, *tikkelt*, *ikunser*, *wiss* (*wis* car *wiss* est une forme diminuée de *wissen*...)). En plus, la tension consonantique et la labiovélarisation sont marquées d'une manière confuse par dédoublement de la consonne concernée. Si cela ne pose pas de problèmes pour un natif de la langue, ce ne sera sûrement pas le cas pour un apprenant dont c'est la langue seconde.

- Les variations morphologiques d'EA (Tableau 4) Nous avons constaté, à travers l'analyse des manuels scolaires et des cours des enseignants de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur, que les marques de l'état d'annexion (EA) sont notées, parfois, d'une manière hasardeuse au point de déformer la langue. Cette situation concerne les noms masculins

qui devraient afficher un syncrétisme d'état (ou un état d'annexion non-marqué) et qui sont noté dans l'enseignement par la préfixation de la semi-voyelle (y). Cette marque, qui est en fait loin de la pratique de la langue et des règles présidant l'usage des formes d'EA, est justifiée par le besoin de distinguer les différentes fonctions par le biais de la distinction des deux états en écartant cette forme de neutralisation de la voyelle initiale (i) malgré la nuisance à la forme d'origine (parlée). (Voir Tableau 4).

Etat libre (EL)	Etat d'annexion (EA)	EA marquée dans le manuel
<i>inilbi</i>	<i>inilbi</i>	<i>yinilbi</i>
<i>inekcamen</i>	<i>inekcamen</i>	<i>yinekcamen</i>

- Tableau 4 -

Cependant, cette explication est loin d'être proche de la réalité puisque ce souci de distinction fonctionnelle est partagé aussi par les noms féminins. De plus, le nombre de cas de syncrétisme féminin est largement plus important que pour le masculin où il n'existe qu'une seule forme. (Voir Tableau 5).

	Etat libre (EL)	Etat d'annexion (EA)
1	<i>tala</i>	<i>tala</i>
	<i>tassara</i>	<i>tassara</i>
2	<i>tili</i>	<i>tili</i>
	<i>timmi</i>	<i>timmi</i>
3	<i>tuga</i>	<i>tuga</i>
	<i>tuzzma</i>	<i>tuzzma</i>
4	<i>tewser</i>	<i>tewser</i>
	<i>tehri</i>	<i>tehri</i>

- Tableau 5 -

Je tiens à préciser que les différentes marques d'EA, malgré leur nombre important (Voir Tableau 6)², ne sont pas employées au gré des locuteurs mais elles obéissent toutes à des lois (Voir Moussa IMARAZENE, Mémoire de magistère en langue et culture amazighe, 1995).

Voyelle Initiale d'EL	forme à l' EA	Exemples EL EA	Voyelle Initiale d'EL	forme à l' EA	Exemples EL EA
<i>a/i</i>	<i>---- (w/y)a</i>	<i>aman waman irden yirden</i>	<i>ta/ti</i>	<i>---- ta/ti</i>	<i>tala tala tili tili</i>
<i>a/i</i>	<i>---- (w/y)e</i>	<i>aqcic weqcic irgazen yergazen</i>	<i>ta/ti</i>	<i>---- te</i>	<i>taqcict teqcict tiguezirt tegzirt</i>
<i>a/i</i>	<i>---- u/i</i>	<i>asaru usaru iciwi iciwi</i>	<i>ta/ti</i>	<i>---- t</i>	<i>tamazirt tmazirt tifirest tfirest</i>
			<i>te</i>	<i>---- te</i>	<i>temlel temlel tewzel tewzel</i>
<i>u</i>	<i>---- wu</i>	<i>ulawen wulawen</i>	<i>tu</i>	<i>---- tu</i>	<i>tullma tullma</i>

- Tableau 6 -

Conclusion

Il existe pour toutes les langues vivantes du monde un besoin d'aménagement et de normalisation en raison des changements que vivent les locuteurs et des évolutions que subissent les sociétés, les cultures et les civilisations. Ce sont, généralement, des aménagements qui touchent au lexique. Cette

² Les formes d'état d'annexion présentées ici ne compte pas les variantes affichées au masculin et au féminin au niveau des variétés chenoui et chaoui et même dans la région d'Ayt-Yahia Moussa en Kabylie.

tache est assurée, habituellement, par des institutions spécialisées ou des académies propres à chaque langue.

Pour le cas de la langue amazighe, ce travail commence par la base et touche à chacun de ses niveaux. Rien que son passage récent de l'oralité à l'écriture exige des efforts ardues qui s'étaleront sur des années voire même des dizaines d'années. Son enseignement et son introduction dans les médias compliquent encore plus la tâche. Mais le défi le plus important c'est l'unification et la normalisation au niveau dialectal et, peut-être dans des dizaines d'années, inter-dialectal. Au train où vont les choses, ce dernier ne pourra s'effectuer que par le biais d'une métalangue loin de toutes les variétés amazighes ou alors par l'imposition de la variété la plus étudiée. C'est, d'ailleurs, cette seconde option qui s'est imposée à l'échelle dialectale.

Bibliographie

- ACHAB R. (1994), La Néologie lexicale berbère : approche critique et propositions, thèse de doctorat, INALCO, Paris.
- BOUKOUS A. (1989), L'emprunt linguistique en berbère : Dépendance et créativité, in Etudes et documents berbères, N°6, PP. 5-18.
- BOUKOUS A. (1995), La langue berbère : Maintien et changement, in International Journal of the sociology of language, General Editor : FISHMAN J., Mouton de Gruyter, Berlin, pp 9-28.
- CALVET L-J. (1974), Linguistique et colonialisme, Petit traité de glottophagie, Editions Payot, Paris VIe.
- CLAIRIS C. (1991), «Le processus de disparition des langues», in La linguistique n°27, PUF, Paris, PP. 3-13.
- GALAND L. (2002), Etudes de linguistique berbère, Publiée par la société de linguistique de Paris, Editions Peeters Leuven, Paris.
- GAGNE G. (1983), «Enseignement de la langue maternelle», in La Norme linguistique, Ed. Les publications du Québec, Québec.
- IMARAZENE M. (1995), L'opposition d'état en berbère, Mémoire de magister en langue et culture amazigh, option linguistique, Département de langue et culture amazigh, UMMTO.
- IMARAZENE M. (2006), «L'opposition d'état et l'article défini en berbère», in BERBER STUDIES VOLUME 14, Etudes berbères III (Le nom, le pronom et autres articles), Edités par Dymitr Ibriszimow et autres, Rüdiger Köppe Verlag Köln.
- IMARAZENE M. (2006), «Tamazight et le déficit de l'aménagement», in Actes du 1^{er} colloque sur l'aménagement de tamazight : Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des

lieux et problématique d'aménagement, Imprimerie Terzi, Algérie.

- IMARAZENE M. (2007), Le substantif et ses modalités (Etude comparative entre le berbère (kabyle), l'arabe littéraire et l'arabe dialectal), Thèse de doctorat en linguistique amazighe, Université Mouloud MAMMARI de Tizi-Ouzou.

- IMARAZENE M. (2009), «Tamazight : quelle norme et quelle standardisation ?», Article achevé, publié dans les actes du 2^{ème} colloque international sur l'aménagement de tamazight, Organisé par le CNPLET, Tipaza 2007.

- LAROUSSI F. (1993), «Processus de minoration linguistique au Maghreb», in Cahiers de linguistique sociale (Minoration linguistique au Maghreb) N°22, CNRS, Université de Rouen, PP.45-56.

*La codification graphique du berbère :
Etat des lieux et enjeux*

Salem CHAKER

Professeur de berbère

Université de Provence

INALCO - Centre de Recherche Berbère

Paris

La langue berbère n'a pratiquement jamais connu de processus de normalisation linguistique. Il n'existe pas -et il semble qu'il n'ait jamais existé- de koinè supra-dialectale, littéraire ou autre. Tamazight se présente donc de nos jours sous la forme d'un nombre élevé de variétés régionales (les "dialectes" dans la nomenclature des berbérisants), répartis sur l'ensemble de l'Afrique du Nord et de la zone saharo-sahélienne, séparées les unes des autres par des distances souvent considérables et entre lesquelles l'intercompréhension peut être très laborieuse.

En conséquence, la codification graphique du berbère est un processus récent, qui émerge au début du XXe siècle en Kabylie, et qui s'inscrit dans une dynamique globale de passage à l'écrit, dans un contexte très défavorable, marqué par l'absence de soutien institutionnel³, l'oralité dominante et la grande variation linguistique.

³ Je me situe ici dans une perspective de la longue durée : la prise en charge par l'institution étatique date seulement de 1995 en Algérie et de 2002 au Maroc. Et pendant la période coloniale, la codification du berbère était une problématique totalement inexistante pour l'administration comme pour l'Université françaises.

Le débat autour de l'alphabet : serpent de mer / arme de guerre

Depuis plusieurs décennies, on voit revenir cycliquement dans le débat public -politique et universitaire- la même controverse sur la question de la graphie usuelle de la langue berbère : graphie latine, graphie arabe, graphie tifinagh ? Pseudo débat, totalement prédéterminé par les options idéologiques, et en définitive par l'instance politique : cela a été le cas au Maroc avec l'adoption surprise des néo-tifinagh par l'IRCAM en 2002, c'est le cas en Algérie avec ceux qui voudraient imposer la graphie arabe. Pour contextualiser le débat, on rappellera qu'après le Printemps berbère de 1980, le FLN et le Président Chadli⁴ déclaraient déjà : «Oui à l'enseignement du berbère, à condition qu'il soit écrit en caractères arabes !». Cette idée est donc ancienne et émane toujours de milieux fortement marqués par l'idéologie arabiste (plus qu'islamiste d'ailleurs) et en général proches des milieux dirigeants de l'Etat.

Pour tous les berbérisants sérieux, du moins ceux qui se sont penchés sur cette question depuis longtemps et qui ne découvrent pas les problèmes d'aménagement du berbère depuis que les instances politiques algériennes et marocaines ont donné leur «feu-vert», la réponse ne fait pas de doute. Pour ma part, je m'en suis expliqué depuis près trente ans : une diffusion large du berbère passe nécessairement par la graphie latine, parce que :

- L'essentiel de la documentation scientifique disponible est dans cette graphie ;
- Un travail significatif d'aménagement de cette graphie a été mené durant tout le XXe siècle ;
- L'essentiel de la production destinée au grand public (revues associatives, production littéraire), au Maghreb comme en Europe, utilise cet alphabet.

⁴ On sait qu'il sera suivi dans cette position par le Président Bouteflika qui a fait le même type de déclarations publiques.

Revenons précisément au débat que l'on essaie régulièrement de relancer. On notera d'abord que l'on invoque généralement la science, l'université : on mobilise les savoirs des linguistes quant à la relation purement conventionnelle entre une langue et sa représentation graphique ; ceux des historiens sur l'existence de traditions anciennes de graphies du berbère en caractères arabes ; du sociologue de l'éducation et de la culture pour rappeler que la majorité de la population a une pratique de l'alphabet arabe. Tout cela pour défendre in fine une notation usuelle en caractères arabes.

On occulte bien sûr le fait que les notations arabes du berbère, bien attestées depuis le haut Moyen âge :

- Sont restées l'apanage de milieux lettrés très restreints ;
- Qu'elles n'ont jamais donné lieu à une véritable codification graphique du berbère ;
- Que toutes les études récentes montrent qu'il s'agissait plus d'aide-mémoires, de béquilles pour une transmission restée fondamentalement orale et qu'il est impossible de décoder ces textes berbères, anciens ou actuels, écrits en arabe sans une oralisation tâtonnante (voir notamment les tests réalisés par A. El Mountassir 1994).

On occulte bien sûr aussi le fait que l'alphabet latin est, lui aussi, très largement répandu en Afrique du Nord.

Au niveau de l'abstraction transhistorique, nous savons bien que toute langue, sous réserve d'adaptations plus ou moins importantes, peut être représentée par n'importe quel système d'écriture. C'est ce qui explique que les écritures ont pu voyager, ont été empruntées et adaptées de peuple à peuple, de langue à langue : l'alphabet latin du français n'est pas celui de Rome, ni celui de l'allemand, ni celui des langues scandinaves ou du tchèque. De même que l'alphabet arabe du persan, du turc ottoman et des autres langues d'Asie centrale n'est pas celui de l'arabe classique. De même, sur moins d'un siècle, certaines

langues d'Asie centrale ont été écrites en alphabet arabe, en latin et en cyrillique ! A ce niveau de généralité, il est évident que le berbère, comme toute langue, pourrait être écrit en syllabaire japonais ou en alphabet cyrillique. Mais au-delà de ces considérations abstraites et des potentialités théoriques, une écriture usuelle, du fait même de cette qualité, se développe dans un contexte historique et un environnement socioculturel déterminés, et pas seulement dans les cabinets des linguistes et grammairiens.

Car, ignorance réelle ou ignorance feinte, on occulte dans tous les cas le fait que depuis un bon siècle, un travail de réflexion sur la notation usuelle à base latine, directement inspiré par la recherche universitaire sur le berbère, a été mené et a permis des avancées significatives. Initié et accompagné par des universitaires, par des praticiens du berbère, largement relayé par le mouvement associatif, ce travail sur la graphie usuelle à base latine a connu des améliorations progressives et simplifications qui en font désormais une écriture fonctionnelle, raisonnée et adaptée à toutes les formes de berbère. Représentation phonologique, maîtrise et explicitation de la segmentation font de la graphie usuelle latine une véritable écriture «berbère», généralisable à l'ensemble du domaine.

Tourner le dos à un siècle d'usage social actif de la graphie à base latine pour imposer l'alphabet arabe ne pourrait qu'avoir de graves incidences négatives et ralentir voire bloquer le processus de diffusion de l'écrit.

Pour des raisons pratiques d'abord : comme on le rappelle plus loin, seule la notation latine a fait l'objet d'un processus de codification et d'adaptation aux contraintes particulières et lourdes du berbère. Utiliser un autre alphabet reviendrait à jeter aux orties ce lent et complexe travail de maturation, déjà largement adopté par les producteurs sur le terrain, notamment les écrivains. Très concrètement, une graphie arabe pour le

berbère serait une régression sévère dans le processus de codification et de diffusion de l'écrit. On en reviendrait forcément à des notations de type phonétique, fortement dialectalisées, à segmentation aléatoire et non explicite et ne permettant pas la lecture sans oralisation. Car, outre que le processus de codification n'a jamais été engagé à partir de l'alphabet arabe, on aurait -même en supposant de la bonne volonté et des intentions généreuses- de sérieuses difficultés à s'abstraire des contraintes de la tradition arabisante pour construire à partir de cette écriture une représentation cohérente et efficace du berbère.

Mais aussi pour des raisons symboliques : qu'on le veuille ou non, l'émergence berbère, l'émergence de la langue berbère s'est faite au cours du XXe siècle contre l'idéologie arabo-islamique dominante et, pour l'essentiel, hors du cadre culturel arabo-islamique. C'est l'ouverture sur le monde et sur l'Occident qui a donné aux Berbères et à la langue berbère les outils de leur affirmation et de leur existence. Vouloir imposer au berbère l'habit de l'alphabet arabe trahit explicitement une volonté de le (les) faire rentrer dans le giron de la famille arabomusulmane, pour l'y étouffer.

En réalité, on a affaire à une machine de guerre contre le berbère, que l'on déploie lorsqu'il est devenu impossible de s'opposer, sur le principe, à sa reconnaissance, à son développement et à sa généralisation. On met alors en avant le problème «technique» de l'alphabet, pour tenter de détruire l'acquis et orienter d'emblée le passage à l'écrit et l'enseignement de la langue berbère vers un cul-de-sac assuré, vers l'enlissement et/ou la floklorisation. C'est ce qui se confirme au Maroc avec le choix des néo-tifinagh. C'est ce qui se passerait en Algérie si l'alphabet arabe venait par malheur à être imposé. Au fond, il s'agit, dans tous les cas, même si les argumentaires sont évidemment très différents, de bloquer toute

possibilité de développement réel de la langue berbère, de la neutraliser en lui imposant un carcan non fonctionnel qui la condamne à une simple fonction emblématique (pour les néotifinagh) ou au rejet et à la désaffection par les populations elles-mêmes (pour l'alphabet arabe) ; en un mot, il s'agit d'enfermer le berbère dans l'insignifiance. On retrouve là une pratique très solidement ancrée des Etats maghrébins, la stratégie de neutralisation et de domestication des élites, de tous les acteurs et facteurs sociaux et culturels non contrôlés... En l'occurrence, il s'agit de «réduire le lion berbère en un doux agneau bêlant», intégré à l'appareil d'Etat et à l'idéologie dominante.

Les caractères latins, une option bien ancrée et fonctionnelle

Rappelons en effet que dès le début du XXe siècle, la volonté de sortir la langue de l'oralité s'est traduite par la publication d'importants corpus littéraires ou de textes sur la vie quotidienne. L'impulsion pour le passage à l'écrit en Kabylie commence avec des hommes comme l'instituteur Boulifa⁵ ; il sera suivi par une "chaîne culturaliste" ininterrompue, constituée d'enseignants, d'hommes et femmes de lettres de formation francophone. Dans le domaine littéraire surtout, le support écrit imprimé vient suppléer significativement la transmission orale et la mémoire collective. Vers 1945-50, la diffusion de l'écrit à base latine -en dehors de tout enseignement formalisé en Kabylie- est suffisamment avancée pour que de nombreux membres des élites instruites soient capables de composer et écrire le texte de chansons, de noter des pièces de poésie

⁵ Qui, avant les années 1920, avait déjà publié : une méthode de langue kabyle (dont 350 pages de textes imprimées en kabyle), un recueil de poésies, une histoire de la Kabylie et une description d'un parler berbère marocain. Cf. S. Chaker (dir.) : *Hommes et femmes de Kabylie...*, Aix-en-Provence, EDISUD / INA-YAS, 2001.

traditionnelle. Belaïd Aït-Ali⁶ -qui n'était pas l'un des plus instruits- rédige à la même époque (avant 1950) ce qui doit être considéré comme la première œuvre littéraire écrite kabyle : Les cahiers de Belaïd, recueil de textes, de notations, descriptions et réflexions sur la Kabylie tout à fait exquises.

Le mouvement de production s'est poursuivi et a connu un net regain à partir de 1970, avec une forte intervention de l'émigration kabyle en France surtout, mais aussi rifaine aux Pays-Bas et en Belgique, après 1980.

Depuis la libéralisation politique en Algérie (1989), les publications en langue berbère (revues, recueils poétiques, nouvelles, romans, traductions) se sont multipliées dans le pays même, au point qu'il est devenu difficile de suivre cette production foisonnante, portée par des associations, des auteurs individuels, de nombreux éditeurs privés et l'institution (HCA). En France également, des éditeurs associatifs ou privés publient maintenant régulièrement des titres en langue berbère. L'écrasante majorité de ces publications récentes sont écrites en caractères latins⁷. Aux publications de type littéraire, il faut ajouter un embryon de presse, surtout en Algérie où il a existé/existe plusieurs hebdomadaires bilingues (français / berbère) et où plusieurs grands quotidiens nationaux ont eu leur "page berbère".

Et, ne l'oublions pas, cette production récente se rajoute à l'immense corpus de textes littéraires et ethnographiques, de grammaires et études diverses, collectés, publiés et quasiment

⁶ Cf. *Etudes et documents berbères*, 2, 1986 ou *Hommes et femmes de Kabylie, Dictionnaire biographique...*, vol. I, (sous la dir. de S. Chaker), Aix-en-Provence/Alger, EDISUD / INA-YAS, 2001.

⁷ Quasiment toutes celles qui sont publiées en Algérie, en France et en Europe utilisent l'alphabet latin ; la situation est plus contrastée au Maroc où l'alphabet arabe est souvent utilisé ; mais les parutions récentes sont désormais majoritairement en latin dans ce pays aussi.

toujours transcrits en caractères latins par les berberisants depuis le début des études berbères, il y a plus de 150 ans.

De sorte qu'il existe désormais un usage écrit à base latine tout à fait significatif. Même si l'on dispose de peu d'informations sur sa diffusion réelle et sa réception⁸, il ne s'agit plus d'expériences isolées de militants sans impact social : la production écrite s'est multipliée, consolidée, diversifiée et circule largement.

Les conventions de notation : de la phonétique à la phonologie du mot

Après de longs tâtonnements, les notations courantes du berbère se sont stabilisées et homogénéisées, sous l'influence déterminante des travaux et usages scientifiques. Les travaux et publications d'André Basset (dans les années 1940 et 1950), ceux du Fichier de Documentation Berbère (FDB : de 1947 à 1977), l'œuvre et l'enseignement de l'écrivain et berberisant Mouloud Mammeri, ont été décisives.

A une première génération (1860-1945) de notations "spontanées", directement inspirées des usages orthographiques du français⁹, vont succéder des graphies phonétiques beaucoup plus fines, d'origine scientifique, dont le modèle accompli est celui du FDB.

Après la décolonisation, s'inspirant très directement des travaux et usages académiques ou para-académiques (Faculté des Lettres d'Alger, INALCO, FDB), Mouloud Mammeri a diffusé, à travers ses écrits et son enseignement, à travers le relais du milieu militant kabyle, une notation usuelle à base latine du

⁸ Qui lit, qui écrit en berbère ? Existe-t-il un vrai marché ou s'agit-il encore de réalisations portées par le militantisme ? Il est encore difficile de répondre à ces questions faute d'études précises.

⁹ Avec de nombreux digrammes, une non-distinction des voyelles et semi-voyelles.

kabyle d'inspiration phonologique. L'idée de base étant que la notation usuelle doit gommer au maximum les particularités phonétiques dialectales, de façon à ce qu'un texte écrit, quelle que soit la variété régionale utilisée, soit à peu près décodable par tout berbérophone. C'est ainsi, par exemple, qu'on a supprimé, dès les années 60 la notation des phénomènes de spirantisation des occlusives, caractéristiques du kabyle (par opposition au chleuh ou au touareg), mais non, ou très faiblement, distinctifs.

L'introduction et l'interprétation supra-régionale du principe phonologique a ainsi permis de réduire sensiblement les divergences dans la représentation graphique des dialectes berbères. Les particularités phonétiques dialectales à caractère systématique (comme la spirantisation des occlusives simples) sont considérées comme réalisations régionales du phonème "berbère" et ne sont donc plus notées ou seulement par de discrètes diacrités. Concrètement, cela permet d'écrire la langue de la même façon, quel que soit le dialecte. On notera ainsi : *tamyart*, "la vieille" ; *abrid*, "chemin", *akal* "terre", que l'on soit en touareg, en chleuh... qui prononceront effectivement [tamyart], [abrid], [akal] ou en kabyle, rifain... qui réalisent en fait (notation API) : [θamyarθ], [aβrið], [açal]...

De même, la dentale sourde tendue /tt/, particulièrement fréquente en raison de sa présence dans plusieurs morphèmes grammaticaux, est normalement traitée en affriquée [tts] (API : [C]) dans la plupart des parlers kabyles. Dans la pratique usuelle, cette particularité, très marquante du kabyle, est notée seulement par une diacrité (cédille sous la lettre : «ϕ»), ce qui permet de maintenir une représentation graphique très proche de celle des autres dialectes berbères qui ne connaissent pas l'affrication.

On est ainsi progressivement parvenu à des graphies phonologiques larges, dans lesquelles toutes les particularités

phonétiques, voire les oppositions phonologiques locales, sont effacées. Cette option s'est généralisée après 1970, grâce au relais efficace du réseau associatif berbère et à une production écrite de plus en plus significative. En dehors de toute intervention institutionnelle ou étatique, une pratique graphique dominante s'est mise en place. Au départ, exclusivement kabyle, elle s'est progressivement diffusée à la plupart des dialectes berbères du Nord (Mzab, Maroc, Libye).

De la phonologie du mot à la phonologie de la chaîne

Dans la graphie du berbère, le problème de la représentation des frontières de morphèmes est sans doute l'un des plus délicats. Il existe en effet en berbère une foule d'unités grammaticales, très courtes (généralement mono-phonématiques de statuts divers (prépositions, affixes pronominaux, affixes déictiques, affixes d'orientation spatiale...), susceptibles de former syntagmes avec le nom et/ou le verbe auquel elles sont associées. L'indépendance syntaxique de ces morphèmes est toujours très évidente, mais leur fusion phonétique et prosodique avec le nom ou le verbe auquel ils sont associés est totale ; ils forment notamment une seule unité accentuelle (cf. Chaker 1995, chap. 8).

Pour la notation usuelle, trois solutions de représentation sont possibles, selon que l'on privilégie l'analyse syntaxique (séparation par un blanc : 1), la fusion phonétique et accentuelle (tout est collé : 2), ou que l'on adopte une solution intermédiaire (tiret séparateur : 3) :

- 1- *yefka yas t idd* = [il-a-donné#à lui#le#vers ici] = il le lui a donné (vers ici).
- 2- *yefkayastidd*
- 3- *yefka-yas-t-idd*

Le flottement est encore sensible pour l'instant, du moins entre les solutions (1) et (3), car l'option du "tout collé" (2), clairement d'inspiration phonétique, est désormais abandonnée dans les notations à base latine (seules les graphies arabes l'utilisent encore de manière quasi systématique).

La solution (3), que j'ai préconisée depuis longtemps (1982/84) est reprise dans les recommandations de l'INALCO ; elle est certainement celle qui est la plus favorable à un décodage rapide par le lecteur : elle individualise les composants syntaxiques de l'énoncé tout en marquant leur liaison étroite au noyau. Les tests psycholinguistiques de lecture réalisés sur d'autres langues (notamment africaines) présentant le même type d'agglutinations confirment cette analyse, de même que ceux réalisés sur le berbère marocain par A. El Mountassir (1994 notamment).

Plus problématiques encore sont les incidences des nombreuses assimilations phonétiques qui se produisent à la frontière des morphèmes : toutes ces unités grammaticales courtes, souvent de localisation dentale ou labiale, ont tendance à s'assimiler au segment phonologique du nom ou du verbe avec lequel elles sont en contact. Les plus fréquentes sont celles qui se produisent avec les prépositions n "de", d "et/avec", le morphème de prédication nominale d ("c'est/il y a"), l'affixe pronominal direct -t ("le") :

S'agissant de morphèmes très usuels, la fréquence de ces assimilations est très élevée. Beaucoup d'entre elles sont même tout à fait pan-berbère (/d#/ > [tt]), d'autres sont plus localisées, mais souvent attestées en des points divers du monde berbère (par ex. : /n#w/ > [ww] : Kabylie, Haut-Atlas marocain...).

A partir des années 1980, quand l'écrit a commencé à devenir une pratique courante, la réflexion sur le sujet -déjà engagée par le FDB, cf. n°120, 1973, P. Reesink)- s'est approfondie et est devenue plus explicite. Sur l'initiative

d'universitaires (principalement S. Chaker 1982/1984, puis le Centre de Recherche Berbère de l'INALCO, 1993, 1996, 1998), le champ d'application du principe phonologique a progressivement été étendu à de nombreux phénomènes, jusque là mal ou non traités : la labio-vélarisation, l'affrication des dentales tendues, et surtout, les très nombreux phénomènes d'assimilations aux frontières de morphèmes, assimilations qui sont souvent propres à un dialecte, voire à un parler déterminé et qui leur donnent une "identité phonétique" très spécifique : ex. /n + w-/ > [ww] > [bbw] > [ppw] ; ainsi, en kabyle, un syntagme nominal déterminatif comme /n wergaz/ = "de (l')homme", peut être réalisé localement :

[n urgaz]
[wwergaz]
[ggwergaz]
[bbwergaz]
[ppwergaz]

...

Bien sûr, pour le linguiste, ces réalisations assimilées sont facilement identifiables et, dans le cadre d'une "phonologie de la chaîne"¹⁰, il restituera les segments sous-jacents (avec, éventuellement utilisation du tiret) :

[awal ttemyart] > /awal n temyart/
"parole de vieille (femme)"

[awal wwergaz/awal bbwergaz] > /awal n wergaz/
"parole d'homme"

[udi ttament] > /udi d tament/
"(du) beurre et (du) miel"

¹⁰ Qui considérera donc les frontières de morphèmes comme un contexte clé de l'analyse phonologique en berbère (*cf.* Chaker 1984, chap. 6).

[tkerzett] > /tkerzed-t/
"tu as labouré-le (tu l'as labouré)"

C'est sur ce problème des assimilations à la frontière des morphèmes que l'on observe les fluctuations les plus grandes dans les usages graphiques actuels : les notations "spontanées" sont de type phonétique (= maintien des assimilations) ; celles qui émanent des praticiens ayant une formation berbérisante (universitaires, militants associatifs, écrivains...) sont généralement plus analytiques, encore que bien souvent les auteurs ne traitent pas de manière homogène tous ces cas d'assimilations.

Mais la tendance dominante est désormais très nettement à la notation analytique (morpho-) phonologique, poussée parfois à un point sans doute excessif¹¹ ; souvent le tiret (ou toute autre marque de liaison) n'est pas utilisé, y compris dans les cas de fusion phonique avancée (/n#w../ > [bbw..]) où il serait plus réaliste de conserver un indice graphique léger de l'assimilation : n_w.. ou n-w.. plutôt que n w..., particulièrement déroutant par rapport à la prononciation réelle.

Cette graphie analytique (phonologique et syntaxique) est celle qui gomme le maximum de particularités dialectales et celle qui rend explicites les composants syntaxiques ; donc celle qui unifie et stabilise au maximum la forme écrite du berbère.

Réalisme et équilibre indispensables

Mais il est clair que la représentation analytique (ou morpho-phonologique), phonologiquement et syntaxiquement

¹¹ Ainsi, je ne crois pas que l'on ait vraiment intérêt à noter *tayaḍt* («chèvre»), même si l'on sait bien qu'il ne s'agit que la forme féminine de *aḡaḍ* («caprin»). Si l'option analytique apporte un plus dans le décodage des syntagmes et des énoncés, elle n'apporte pas grand-chose au sein des mots.

parfaitement fondée, est d'une mise en œuvre délicate ; elle suppose en effet une analyse et une décomposition qui n'est ni immédiate ni évidente pour le locuteur natif sans formation linguistique. La différence entre le niveau phonétique et le niveau (morpho-) phonologique est dans ce cas trop importante pour que l'on puisse attendre du locuteur une restitution, sans une formation minimum préalable.

Cette notation est particulièrement intéressante au niveau du décodage -la représentation graphique est quasiment la même pour tous les dialectes et tous les constituants de l'énoncé sont bien individualisés-, mais elle est coûteuse pour ce qui est de l'encodage, l'écriture supposant alors une formation préalable lourde. On ne peut plus "écrire spontanément" et une forme d'enseignement devient alors absolument indispensable avant tout passage à l'acte d'écrire. Si l'on veut aboutir à la généralisation et la maîtrise suffisante de cette graphie, cela implique son enseignement généralisé précoce car il ne s'agit plus du tout d'une simple «transcription de l'oral», que l'on peut facilement acquérir à tout âge, mais d'une vraie formation à la langue, à ses structure grammaticales.

L'écrit étant destiné fondamentalement à la communication non-immédiate, c'est bien évidemment le décodage, donc le récepteur qui doit être privilégié. Sur un plan fonctionnel général, il ne peut donc faire de doute que c'est la notation de type analytique qui devra s'imposer car il ne s'agit plus, depuis longtemps, de «transcrire de l'oral», mais bien de construire une tradition écrite.

Mais en l'état actuel des choses, on recommandera le réalisme, l'expérimentation et, surtout, la nécessité d'inscrire l'action de codification dans la durée. «Normaliser», sélectionner, privilégier telle forme sur telle autre, on ne peut y échapper dès que l'on s'engage dans le processus de passage à l'écrit. Mais la modération et la prudence paraissent

indispensables. Il faut que les aménageurs berbérissants trouvent la voie médiane entre l'attitude ultra-normalisatrice, qui couperait la langue standard des usages réels, et la théorie du «laisser écrire», qui ramènerait la pratique de l'écrit au niveau des premières notations spontanées phonétiques et qui aurait pour effet certain de bloquer le développement du berbère et la consolidation de son statut.

Un chantier ouvert

On le voit, malgré les avancées tout n'est pas réglé au niveau de la codification graphique, loin de là. Les «questions délicates en suspens» sont encore nombreuses ; le groupe de l'INALCO en a listé certaines (notamment lors des rencontres de 1996 et 1998), qui ne font pas encore l'objet de pratiques unifiées :

- L'usage de la ponctuation, point d'autant plus important que la prosodie joue un rôle considérable dans l'organisation syntaxique de l'énoncé berbère (cf. Chaker 1995 et 2009). Bien des textes publiés sont difficile à lire, voire ambigus, de ce fait.
- La question des majuscules, en particulier sur les noms à l'état d'annexion.
- La question des sigles et abréviations, qui posent des problèmes spécifiques en berbère du fait la structure morphologique et syllabique des nominaux.
- La graphie des noms propres, en particulier celle des toponymes : vu leur fonction dénominative particulière, faut-il en respecter la prononciation locale ou les « normaliser » ? *Iyil bbwammas* ou *Iyil n wammas* ?...
- Les prépositions et leurs variantes dialectales et intra-dialectales : faut-il faire un choix entre toutes les variantes locales ou les considérer toutes comme possibles ?

– L'écriture des complexes faisant intervenir le pronom indéfini

i, ay ;

seg way deg / segwaydeg / seg-way-deg ;

yef way deg / yefwaydeg / yef-way-deg ;

i deg / ideg/i-deg ;

i yef / iyef / i-yef...

Faut-il en souder les composants, les séparer par des blanc, des tirets ?

– L'écriture de l'indice de 3^{ème} personne masc. sing. du verbe :
y-, ye-, i- ? (yedda ou idda ?)

– L'écriture de l'Etat d'annexion du nom masculin singulier :

w- / u- (et dans quels contextes) ou toujours u- ?

(wergaz ou urgaz ?).

– La question de la notation du « schwa » ([ə]), pour lequel les fluctuations de l'usage restent encore très importantes (et qui oppose nettement la pratique kabyle à celle du Maroc).

Même si la réflexion a été poursuivie au cours de la dernière décennie et même si des propositions précises ont été faites¹², il reste encore à construire un consensus de principe et à le concrétiser dans les pratiques sur tous ces points.

On espère que des rencontres comme celle de Boumerdes permettront d'avancer sur le chemin ouvert depuis des décennies par les précurseurs kabyles.

¹² Notamment par K. Naït-Zerrad, sans doute le chercheur le plus avancé sur le sujet.

Références bibliographiques

[Centre de Recherche Berbère / Inalco] :

- Actes de la Table ronde internationale "Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère - Inalco, avril 1993" : 23 contributions + 4 notes [= Etudes et documents berbères, 11, 1994 et 12, 1995].

- « Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère (Atelier du 24-25 juin 1996, Inalco/Crb ; synthèse des travaux par S. Chaker), Etudes et documents berbères, 14, 1997, pp. 239-253.

- Aménagement linguistique de la langue berbère, Normalisation et perspectives, Paris, Inalco, 5 au 9 octobre 1998, Paris, (publication provisoire réalisée par Tamazgha, Paris, février 2000), 15 p.

- Achab Ramdane, 1979, Langue berbère. Initiation à l'écriture, Paris, Imedyazen-GEB.

- Achab Ramdane, 1990, Tira n tamazight, Tizi-Ouzou, Tafsut.

- Achab Ramdane, 1998, Langue berbère. Initiation à l'écriture, Paris, Editions Hoggar.

- Castellanos Carles, 1998, El procés de standardització de les llengües. Estudi comparatiu i aplicació a la llengua amazigha (berber): Thèse de doctorat, Universitat Autònoma de Barcelona (Dept. de Traducció i d'Interpretació).

- Chaker Salem, 1982, "Propositions pour une notation usuelle du berbère (kabyle)", Bulletin des Etudes Africaines de l'Inalco (Paris), II/3, 1982, pp. 33-47 [repris dans le suivant].

- Chaker Salem, 1984, Textes en linguistique berbère. (Introduction au domaine berbère), Paris, CNRS.

-Chaker Salem, 1989/1998, Berbères aujourd'hui, Paris, L'Harmattan.

-Chaker Salem, 1994, "Pour une notation usuelle du berbère à base tfinagh", Table-ronde "Phonologie et notation dans le

- domaine berbère", Paris, Inalco, 26-27 avril 1993 [= Etudes et Documents Berbères, 11, pp. 31-42].
- Chaker Salem, 1995, Linguistique berbère. Etudes de syntaxe et de diachronie, Paris/Louvain, Editions Peeters.
 - Chaker Salem, 2002, "Variation dialectale et codification graphie en berbère. Une notation usuelle pan-berbère est-elle possible ?", Codification des langues de France, édité par D. Caubet, S. Chaker et Jean Sibille, Paris, L'Harmattan, p. 341-354.
 - Chaker Salem, 2009, "Structuration prosodique et structuration (typo-) graphique en berbère : exemples kabyles", Etudes de phonétique et linguistique berbère. Hommage à Naïma Louali, Paris/Louvain, Peeters, p. 69-88.
 - El Mountassir Abdellah, 1994, "De l'oral à l'écrit, de l'écrit à la lecture. Exemple des manuscrits chleuhs en graphie arabe", Etudes et documents berbères, 11, p. 149-156.
 - Fichier de Documentation Berbère, 120, 1973 (IV) : "A propos de quelques changements de transcription", p. 45-50.
 - Galand Lionel, 1989, "Les langues berbères", La réforme des langues. Histoire et avenir, IV, Hamburg, H. Buske Verlag.
 - Mammeri Mouloud, 1976, Tajerrumt n tmazight (tantala taqbaylit), Paris, Maspéro [= Grammaire berbère, dialecte kabyle].
 - Naït-Zerrad Kamal, 1994, Manuel de conjugaison kabyle : le verbe en berbère, Paris, L'Harmattan, 318 p.
 - Naït-Zerrad Kamal, 2001, Grammaire moderne du kabyle, Paris, Karthala, 225 p.
 - Naït-Zerrad Kamal, 2001, "Les systèmes de notation du berbère", Codification des langues de France, édité par D. Caubet, S. Chaker et Jean Sibille, Paris, L'Harmattan, p. 331-340.

Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en général) : Critiques et propositions

Kamal NAIT-ZERRAD

*Professeur des Universités - Langue berbère
INALCO
Paris*

1- Introduction

Il faut d'abord revenir sur la nécessaire distanciation de l'écrit par rapport à l'oral. La notation usuelle doit bien entendu se fonder sur les études linguistiques pour asseoir ses recommandations, mais elle doit également prendre en compte d'une part, la variation entre les différents parlers d'une même aire dialectale et d'autre part, les exigences de la didactique. On ne répétera jamais assez que la notation usuelle n'est pas le reflet de la prononciation réelle des locuteurs et qu'elle n'a (presque !) rien à faire avec les usages scientifiques.

Cette caractéristique se retrouve dans beaucoup de langues pour des raisons diverses, en particulier historiques. On peut invoquer pour le kabyle au moins deux types de facteurs qui font qu'il ne peut y avoir identité entre notation usuelle et prononciation : d'abord, les variations internes et communes aux différents parlers (p.ex. l'instabilité de la voyelle neutre), ensuite les variations phonétiques entre ses différents parlers (p.ex. les réalisations différentes de la tendue *ww* et de certaines

assimilations ; la présence ou l'absence de la labialisation et de certaines affriquées ; etc.).

Ceci étant, de manière générale, il faut se conformer à la réalité linguistique et ne pas écarter ou éliminer systématiquement des éléments de la langue par souci de régulariser à outrance l'orthographe. La standardisation n'a pas pour objet de normaliser la langue à travers une notation usuelle sans exception ou presque... L'objectif n'est pas d'aboutir à une sorte d'esperanto où toutes les irrégularités seraient gommées, où toutes les variantes attestées seraient considérées comme une corruption des éléments retenus...

Le principe général doit être la tendance à la restitution phonologique avec un minimum d'innovation. Il est indispensable également d'explicitier les conventions adoptées dans les cours dispensés à cet effet pour éviter certaines confusions

Les publications universitaires locales et les mémoires montrent qu'il existe des différences entre les universités de Bejaïa, Tizi-Ouzou et Bouira dans la notation actuelle délivrée par les départements de langue et culture berbères. En passant en revue quelques éléments de la transcription, on analysera les apports et les modifications par rapport aux propositions antérieures, en particulier celles de la table ronde internationale de 1993 (Naït-Zerrad 1994), dans laquelle j'avais préconisé par exemple la stabilisation du «e» et plusieurs autres propositions sur lesquelles je passerai rapidement puisqu'elles ont été admises par la suite, les «Propositions pour la notation usuelle...» de 1996 et enfin celles de l'atelier «Aménagement linguistique de la langue berbère» de 1998. L'ensemble des conventions proposées -avec des ajouts, des modifications, des améliorations- ont été reprises et illustrées dans ma grammaire de 2001.

2- Alphabet

a- Le système de transcription (alphabet) a évolué assez rapidement avant de se stabiliser ces dernières années. On notera simplement encore quelques incohérences : par exemple le caractère «*r*» ne fait plus partie du système dans telle université alors qu'il l'est dans telle autre ainsi que dans les manuels d'enseignement. La convention était jusque là de ne noter l'emphase sur *r* qu'en dehors du contexte emphatique, c'est-à-dire si le mot ne contient pas une des emphatiques *ḍ*, *ṭ*, *ṣ* ou *ẓ* ni une des vélaires *x*, *γ* ou *q* :

aḍar " pied ", *ayrum* " pain ",
aqerruy " tête ", *xrez* " coudre grossièrement ",
xser " se gâter ",

Mais :

taṛakna " tapis ", *taṛuka* " quenouille ".

En fait, les cas d'ambiguïté sont rares et le contexte permet de les lever :

rwiy " je ne suis pas bien, je suis tout remué "
~ *ṛwiy* " je suis rassasié ".

Il n'y a donc aucun obstacle à sa mise à l'écart de l'alphabet et donc de ne plus noter ce caractère.

On écrira donc :

tarakna " tapis ", *taruka* " quenouille ".

b- Ordre des lettres : On proposera l'ordre traditionnel suivant (32 caractères, les lettres *v*, *p*, *o* pouvant être employées pour les noms ou emprunts étrangers)

a b c č d ḍ e f g ġ h ḥ i j k l m n ɣ q r s ṣ t ṭ u w x y z ẓ ε

c- Nom des lettres :

En touareg, ces noms sont formés sur les schèmes suivants (C représente une consonne).

tayrt ou *tawellemmet* : *eC* / *eCCa* / *yăCCa*.

tahaggart : *yeC*.

On proposera la forme simple *yeC* :

yeb, *yec* ... *yez*, *yeε*.

3- Instabilité de la voyelle neutre (schwa) à l'intérieur du mot

On sait que sous l'influence d'affixes, la voyelle neutre (notée *e*) peut se déplacer dans le mot. La convention retenue est de la maintenir dans la position qu'elle occupe dans le mot isolé (forme verbale conjuguée ou participe munis de leurs désinences et nominal) :

ddem « prends ! ».

Avec un pronom affixe, on écrira : *ddem-it* « prends-le ! » dont la réalisation effective est [ddm-it].

yerwel « il s'est échappé ».

Avec un pronom affixe, on écrira *yerwel-as* « il lui a échappé » dont la réalisation est [irewl-as].

ifassen « main »

Avec un affixe, on écrira *ifassen-is* « ses mains » dont la réalisation est [ifassn-is]

Éliminer ces fluctuations a plusieurs avantages : d'abord, le mot acquiert ainsi une réalité tangible avec une seule forme écrite, reconnaissable immédiatement, ensuite c'est cette forme (pour les nominaux et pour les verbes) que l'on rencontrera comme entrée dans les dictionnaires par exemple, enfin d'un point de vue pédagogique, cela facilite l'apprentissage du berbère qui serait sinon un casse-tête pour les débutants.

Un mot sur le pluriel : l'écriture de la forme du pluriel est indépendante de celle du singulier, la place de la (des) voyelle(s) neutre(s) au singulier n'est pas liée à celle du pluriel.

On écrira donc :

amger « faucille » / *imegran* « faucilles »,
formes invariables quel que soit l'environnement.

4- Voyelles

On compte 3 voyelles fondamentales *a*, *i*, *u* en kabyle et berbère Nord en général. Pour la voyelle neutre *e*, voir supra. On ajoutera que cette dernière n'est notée en initiale que dans les verbes à l'aoriste de la forme *ec(c)* : *eg* « faire » ; *enz* « être vendu » ; *ečč* « manger ».

5- Spirantes et occlusives

On ne reviendra pas ici sur la non-distinction entre spirantes et occlusives à l'écrit.

6- Labio-vélarisation

On a recommandé sa notation si nécessaire pour éviter une ambiguïté. On proposera ici l'élimination pure et simple de la labio-vélarisation à l'écrit. La tendue *bb^w* n'est attesté qu'en Kabylie occidentale, elle correspond à *gg^w* ou *ww* en Kabylie orientale. Elle est donc à écarter dans une notation usuelle, excepté peut-être pour les toponymes locaux.

Voir infra, point 25.

On remplacera donc *gg^w* et *bb^w* par *ww* à l'écrit :

Yewwed « il est arrivé »

au lieu de :

[yegg^wed] ou [yebb^wed].

On n'oubliera pas qu'il existe des variantes à l'écrit dans l'alternance aoriste / prétérît de ce type de verbe, en particulier *a/i* d'où : *iwed* « il est arrivé ».

Dans certains mots, on a une correspondance pan-berbère entre gg^w et gg et l'appendice labio-vélaire sera simplement négligé, on écrira ainsi *aseggas* «année» au lieu de [asegg^was].

7- Affriquée t [ts]

On la notera en général par *tt* : *yettu* «il a oublié» [yeṭṭu]. Pour les nominaux féminins dont la finale est une affriquée (rare et non général en kabyle), ce dernier sera noté *t* : [tagmaṭ] «fraternité» sera écrit *tagmat*.

Le cas de *s* tendu se prononçant [ṭṭ] n'entre pas dans ce cadre et doit évidemment être rétabli à l'écrit : on notera donc *fessi*, aoriste intensif de *fsi* «fondre », au lieu de *fetti* !

8- Affriquée z [dz]

Elle est en général tendue et provient de la tendue *zz* ; elle sera donc notée ainsi. On écrira : *gezzem* au lieu de [gezzem] «couper habituellement».

9- Pharyngalisées

Seules les emphatiques non-conditionnées sont notées : *ḍ, ṭ, ṣ, z*. Pour les autres cas, malgré des ambiguïtés possibles, l'emphase sera négligée : on écrira donc toujours *r* au lieu de [ṛ], *c* au lieu de [ç], *l* au lieu de [l̥], etc. (voir le point 2).

10- Correspondances

Certains parlers kabyles (OR en partie et EOR) emploient systématiquement la pharyngalisée sourde, en lieu et place de *ḍ* des autres parlers. On recommandera à l'écrit la

sonore *ɖ* qui semble être la plus généralisée en Kabylie (voir le point 17).

Localement, d'autres correspondances quasi systématiques s'observent en Kabylie : /*s*/ se prononce *z* [dz] dans quelques parlers tandis que dans d'autres, il devient *y*. On ne tiendra pas compte de ces phénomènes à l'écrit.

11- Assimilation

La réalisation de l'assimilation peut différer d'un parler à un autre et elle n'est en tout état de cause pas notée à l'écrit, la désassimilation étant systématique (v. cependant plus bas les points 15 et 25).

Pour l'assimilation *ad* + verbe à l'aoriste à la première personne du pluriel et aux deuxièmes personnes, on rétablira *ad neddem* «nous prendrons» réalisé [anəddəm] ; *ad teddem* «vous prendrez» réalisé [attədmem] ou [aṭṭedmem]), *ad teddem* «elle prendra» réalisé [attəddəm], etc.

L'exemple *teččid-t* prononcé [teččiṭ] est différent du cas d'une assimilation à l'intérieur d'un mot, comme *tayaziṭ* qui est issu de *t-ayaziṭ-t* (*ayaziṭ* + marques du féminin). Alors que dans le premier cas, «*t*» est une unité significative indépendante qui doit être distinguée et séparée du verbe, dans l'exemple de *tayaziṭ*, le «*t*» est la marque du féminin liée au nom dans tous les cas et sans existence autonome.

12- Succession de voyelles et élision

L'atelier de 1996 a recommandé la restitution des voyelles dans tous les cas où il y a élision.

- Dans l'usage oral, l'élision dans la chaîne est courante dans certains syntagmes. Pour une bonne lisibilité et une bonne

compréhension, on recommandera la restitution totale, d'autant que ce phénomène n'est pas propre au berbère :

Ac'aa s-iniy ? < Acu ara s-iniy ? «Que vais-je lui dire ?».

- Il existe cependant des exceptions comme pour le verbe *ini* «dire», quand il est accompagné de pronoms personnels affixes. Dans certains cas, l'élision entre la dernière voyelle du verbe et la première de l'afixe qui le suit est généralisée et la notation de cette forme élidée est recommandée. On écrira donc :

in'as «dis-lui» (réalisation de *ini-(y)as*).

- On peut avoir pour *ara*, second terme de la négation verbale, les réalisations suivantes en kabyle selon les parlers :

ur d-yusi ara «il n'est pas venu».

1- [ur d-yus'ara] / 2- [ur d-yusi yara] / 3- [ur d-yusi wara]

ur d-usin ara «ils ne sont pas venus»

4. [ur d-usin ara]

Dans 1, il s'agit d'une élision pure et simple ; dans 2 et 3, il y a apparition d'une semi-voyelle ; dans 4, on retrouve la forme simple *ara* dans tous les parlers.

On écrira *ara* dans tous les cas sans exclure *wara* ou *yara* après voyelle si nécessaire pour des raisons de style ou d'expressivité.

- Les allomorphes des pronoms affixes du verbe et du nom avec *y-* préfixé seront bien entendu écrits tels quels :

ad as-yini «il lui dira» / *yenna-yas* «il lui a dit».

axxam-agi «cette maison» / *tala-yagi* «cette fontaine».

- La marque d'état d'annexion en *u-* sera toujours notée avec la voyelle /u/ quelle que soit la réalisation effective lorsqu'elle suit une voyelle :

yedda d umeksa «il est allé avec le berger».

i umeksa «pour le berger» réalisé [i wmeksa].

13- La particule projective *ad*

Cette particule a comme allomorphe «a» dans certains contextes syntaxiques.

La règle qui avait été émise sur des exemples en particulier dans Nait-Zerrad 1994, 2001,... est la suivante : Quand la particule projective est séparée du verbe par la forme courte d'un pronom complément ou par une particule d'orientation, elle est prend la forme «a» :

1- *ad yečč* «il mangera»

a t-yečč «il le mangera» (ou *ad at-yečč*).

2- *ad kksen* «ils enlèveront»

a s-kksen «il lui enlèveront» (ou *ad as-kksen*).

3- *ad yawi* «il emportera»

a d-yawi «il apportera».

La forme *ad* n'est pas possible -d'un point de vue phonétique et linguistique- dans ces cas là. En effet, le phénomène bien connu de l'assimilation de *d* + *t* a pour résultat selon les parlars ou les contextes : un *t* tendu ou un *ts*. Ainsi :

ad tečč «elle mangera» se prononce : *attečč* ou *atsečč* suite à l'assimilation de *d* avec *t*.

Or, dans le cas (1) par exemple, on constate qu'il n'y a pas d'assimilation, le pronom «t» est toujours spirant, ce qui signifie que la particule projective ne peut être qu'un «a». En effet, *ad t-yečč* serait prononcé *attyečč* (avec un *t* occlusif). Par extrapolation, on peut dire la même chose pour les cas (2) et (3). D'ailleurs, l'existence d'une forme longue des pronoms compléments avec laquelle c'est bien la particule «ad» qui est utilisée, confirme ces faits, qui sont pan-berbères.

La notation dispensée et diffusée depuis quelques années en Kabylie est cependant d'écrire *ad* dans les trois cas. C'est donc en contradiction avec la réalité linguistique et c'est une erreur de ce point de vue. Cette convention peut induire en

erreur car elle laisse croire qu'il s'agit d'une assimilation alors qu'il n'en est rien.

Il n'y a aucune raison objective de proposer la notation «ad» dans tous les cas, d'autant qu'il existe une règle simple, nette et précise et qui plus est, conforme à la réalité linguistique.

14- Variantes des pronoms personnels compléments dans certains contextes

On sait que les pronoms compléments peuvent être précédés d'un «y» pour rompre le hiatus dû à la succession de la voyelle finale du verbe et de la voyelle initiale du pronom :

yenna-yas «il lui a dit».

Un autre élément «d» peut apparaître dans certains parlers kabyles devant les pronoms régime indirect lorsqu'ils sont précédés de la négation ou du pronom indéfini *i / ay*. La comparaison avec d'autres variétés berbères indique qu'il s'agit en fait d'une variante des pronoms compléments indirects à préfixe *d-* : *diy*, *dak*, *dam*, *das*, etc. (attestés également en touareg et dans des parlers de l'Algérie centrale et occidentale) :

d nettat i das-yennan = *d nettat i yas-yennan* = *d nettat i s-yennan* «c'est elle qui lui a dit».

- Les allomorphes des pronoms affixes du verbe et du nom avec *y-* préfixé seront bien entendu écrits tels quels :

ad as-yini «il lui dira» / *yenna-yas* «il lui a dit».

axxam-agi «cette maison» / *tala-yagi* «cette fontaine».

Les choses sont ici ne sont pas claires : certains emploient par exemple la forme permettant la rupture du hiatus, d'autres l'écartent du système de notation qu'ils préconisent (comme dans les manuels d'enseignement). On est donc en présence de deux écritures différentes selon que l'on soit à l'école, dans telle université ou dans telle région... Dans ce cas également, on ne voit pas pourquoi des caractéristiques que l'on

retrouve partout sont gommées tout simplement. Il s'agit toujours du désir de régulariser au maximum à l'écrit et de supprimer ce que le génie de la langue a mis en place pour éviter de mauvaises rencontres phonétiques... Pourquoi alors ne pas aller plus loin et écarter la voyelle «i» qui précède dans certaines conditions les pronoms «régime direct» ?

On noterait alors :

yeddem-t au lieu de *yeddem-ît* «il l'a pris»...

Ce sont des variantes qui ont toutes leur place dans l'écriture, d'autant qu'elles peuvent avoir des implications en littérature au sens large, pour des effets de style...

15- Prépositions, connecteurs, adverbes : variation et complexes

Les prépositions peuvent avoir différentes formes selon les parlers, les contextes, etc.

Par exemple : *deg / di / g ; ger / gar*.

Même à l'écrit, les variantes doivent pouvoir être utilisées.

a- variantes :

On recommandera la moins locale en intégrant les autres dans la langue standard. Pour le kabyle par exemple, on trouve pour la préposition «entre» devant un nom :

Kabylie occidentale : *ger*

Kabylie orientale : *ger* ou *gar* selon les parlers.

La forme standard que l'on retiendra sera donc *ger* (cf. les autres variétés).

A l'intérieur d'un parler, les variantes (de prépositions en particulier) sont issues d'une modification phonétique ou d'une simplification, apocope ou aphérèse, ainsi :

yef / eef / af / f «sur».

On recommandera la forme complète non modifiée, les autres pouvant naturellement -pour des effets de style entre autres- être employées.

b- complexes : (préposition) + (i / ay) + préposition ou adverbe
Pour éviter une trop grande dispersion, on a proposé de lier le pronom indéfini (i / ay) avec l'élément suivant mais on peut aller plus loin si les réalisations sont identiques dans toute l'aire régionale, en les notant pratiquement telles quelles (y compris les assimilations) :

deg way deg > *deg waydeg* > *deggaydeg*

«où ; d'où ; dans lequel; etc.» ;

i deg > *ideg*

«dans lequel, laquelle, lesquels, lesquelles» ;

s ani > *sani*

«vers où» ;

yef wakken > *yeffakken*

«comme, puisque» ;

i wakken > *iwakken*

«pour que, afin que».

16- Particules d'orientation

Ces particules sont habituellement notées non-tendues (*d* et *n*) en kabyle. Le dernier atelier (1998) recommande cependant l'écriture sous forme de tendues (*dd* et *nn*), conformément à la réalisation et l'usage de la plupart des autres variétés berbères, l'autre écriture restant possible. Il n'y a en effet aucune ambiguïté avec les particules homophone et/ou homographe (particule prédicative, préposition), la particule d'orientation étant toujours liée au verbe par un trait d'union. On propose de garder la notation habituelle.

17- Indices de personne

On a proposé de noter l'indice de 3^{ème} p. m. s. du verbe en kabyle de trois manières différentes selon la forme du thème verbal (C = consonne, V = voyelle) :

y- devant voyelle : *yurar* «il a joué» ;
ye- devant -CC : *yeffeɣ* «il est sorti» / *yekcem* «il est entré» ;
i- devant -CV : *ifukk* «il a fini».

Pour simplifier et harmoniser la notation au niveau pan-berbère, on tendra vers une écriture à deux variantes : *y-* devant voyelle et *i-* devant consonne : *yurar* / *iffey* / *ikcem* / *ifukk*.

En Kabylie, l'affixe personnel de 2^{ème} p. s. suffixé possède trois variantes : *-d* : K. occidentale et orientale en partie ; *-t* : K. orientale en partie ; *-t* : K. extrême orientale. On retiendra ici la forme *-d* qui est la plus répandue (pour la correspondance *d* ~ *t* ; v. le point 10 mais aussi le point 26).

18- Tension consonantique instable de certains déverbaux selon les parlers

a- adjectifs :

ameqran ou *ameqqran* < *imɣur*
(prétérit *meqqr*).
aɣezfan ou *aɣezzfān* < *iɣzif*
(prétérit *yezziɣ*).

b- noms :

tamusni ou *tamussni* < *issin* (prétérit *ssen*).

On proposera de retenir la forme avec tension pour des raisons de cohérence.

19- L'état d'annexion

Je rappelle ici les différentes formations possibles de l'état d'annexion telles qu'elles sont attestées dans la langue.
 C, D, F = consonnes ; V, v = voyelles ; E.L. = état libre ; E.A. = état d'annexion ; I = voyelle initiale (avec ou sans marque du féminin).

a- modification ou chute de la voyelle initiale

	E.L.	E.A.	
<i>ICDv</i>			<i>azrem > wezrem</i> <i>itri > yetri</i> <i>taqcict > teqcict</i>
<i>I=</i>	<i>a-</i>	<i>we-</i>	
	<i>i-</i>	<i>ye-</i>	
	<i>ta- ; ti-</i>	<i>te-</i>	

	E.L.	E.A.	
<i>ICDv</i>			<i>agujil > ugujil</i> <i>tamurt > tmurt</i>
<i>I=</i>	<i>a-</i>	<i>u-</i>	
	<i>ta- ; ti</i>	<i>t-</i>	

b- maintien de la voyelle initiale **a**

<i>ICv(D)(t) ; ICC(D)v- ; ICDv(t)</i>	E.L.	E.A.
<i>I=</i>	<i>a- (m.) ; ta- (f.)</i>	<i>wa- (m.) ; ta- (f.)</i>
	<i>aḍu</i>	<i>waḍu</i>
	<i>tala</i>	<i>tala</i>

c- maintien de la voyelle initiale **i**

* Avec apparition de la semi-consonne **y**

<i>IC(C)(v)(D)(t)</i>	E.L.	E.A.
<i>I=</i>	<i>i- (m.) ; ti- (f.)</i>	<i>yi- (m.) ; ti- (f.)</i>
	<i>izem</i>	<i>yizem</i>
	<i>tīli</i>	<i>tīli</i>

* Sans apparition de semi-consonne, pour les noms à plus de deux syllabes ouvertes de la forme $iCvC(C)v(C)$:

E.L. *izimer* > E.A. *izimer*.

d- maintien de la voyelle initiale **u**

<i>u- / w-</i>	<i>uccen / wuccen</i> «chacal»
<i>tu- / tu-</i>	<i>tiymest / tuyimest</i> «dent»

Voyons ce qui a cours en Kabylie à l'université et dans les manuels scolaires : Une simplification - uniformisation a conduit à trois possibilités pour l'état d'annexion :

* L'état d'annexion en *u-* a été généralisé au cas du *we-* : ainsi, au lieu de *wezrem*, c'est la forme *uzrem* qui est employée à l'écrit.

* L'état d'annexion en *yi-* a été généralisé quelle que soit la forme du nominal à voyelle initiale *i-* : ainsi, ce sont les formes suivantes qui sont employées à l'écrit : *yitri* (au lieu de la forme attestée *yetri*), *yizimer* (au lieu de la forme attestée *izimer*).

* Pour le féminin, l'état d'annexion attesté a été conservé.

Si on comprend bien l'objectif de cette «réforme» de l'état d'annexion, c'est d'une part d'éviter les formes non marquées de l'état d'annexion et d'autre part, de simplifier l'écriture :

L'E.A. *i- / ye- / yi-* est ramené à une forme unique : *yi-*

L'E.A. *u- / we-* est ramené à une forme unique : *u-*

On voit bien ici qu'il s'agit d'une dénaturación de la langue puisqu'on en modifie la substance même avec toutes les conséquences que cela peut avoir sur la syllabe, le style, etc. en littérature, en poésie...

En outre, cette «réforme» induit une incohérence et un déséquilibre dans le système de la langue : Quid des noms féminins invariables en état ? On ne peut en effet les modifier.

20- Composés

a- Champ de la parenté : les composés sont pour une large part lexicalisés, on liera donc les éléments *u/w/g, welt, ayt, at...* à ma «mère» : *gma* «mon frère», *weltma* «ma sœur», *aytma* «mes frères»,... (L'assimilation *lt > tt* dans *weltma > wettma* de certains parlers kabyles ne sera pas notée).

b- En dehors de ce champ, ces éléments seront écrits séparément:

- kabyle : *at zik* «les Anciens» ; *sut taddart* «les femmes du village».

- chaoui : *u zik* «un Ancien».

c- Emprunts arabes : lier systématiquement les unités, excepté celles ayant une existence autonome comme Rebbi «(mon) Dieu» : *elaxaṭer, axaṭer* «parce que» ; *ṣbaḥelxir* «bonjour».

d- les composés du type (N, V, ...) + N : Les deux éléments sont liés par un trait d'union : *mesgen-imeksawen* «bécasse / engoulevent» ; *bu-yiyil* = courageux ;...

21- Trait d'union

On rappellera la règle générale : Les affixes sont liés au nominal, au verbe ou à la préposition auxquels ils se rapportent par un trait d'union, qu'ils soient antéposés ou postposés. Pour le verbe, les affixes sont les pronoms compléments régime direct et indirect (clitiques) et les particules d'orientation ; pour le nominal, les démonstratifs et les possessifs ; pour la préposition, les pronoms.

On rappelle que la voyelle neutre éventuelle dans le verbe, le nominal ou la préposition conserve la place qu'elle occupe dans le mot isolé (voir supra) :

yeddem-as-t-id «il le lui a pris (vers ici)»

ixxamen-nni-ines «ses maisons (en question)»

deg-s «en lui» ; *deg-m* «en elle»

On écrira de préférence la particule d'orientation et l'affixe de préposition sans la voyelle neutre :

ilul-d «il est né» et non [ilul-ed]

zdat-s «devant lui» et non [zdat-es]

22- Ponctuation

La ponctuation doit normalement contribuer à la clarté et à la logique du discours. On ne fera pas ici un traité de la ponctuation en berbère qu'il sera nécessaire de rédiger un jour, mais on se limitera à quelques indications et propositions. Les principaux signes sont : le point, le point d'interrogation, le point d'exclamation, la virgule, le point-virgule, les deux-points, les points de suspension, les parenthèses, les crochets, les tirets, les guillemets. On s'inspirera bien entendu des règles en usage dans les langues européennes et plus particulièrement -pour des raisons historiques et pratiques- de celles du français. Il faut distinguer trois questions :

1- le choix du symbole : On utilisera donc par exemple les guillemets français « » sans pour autant exclure les autres (anglais “ ”, allemand ‘ ’).

2- l'espacement des signes de ponctuation : il existe des traditions différentes d'un pays à un autre. Là où en français, on laissera un espace avant un point-virgule, un point d'exclamation, un point d'interrogation ou un deux-points, l'allemand les colle au mot qui précède.

3- l'emploi des signes de ponctuation : on rappellera simplement quelques règles de base en indiquant éventuellement des emplois spécifiques en berbère (la poésie nécessite cependant une étude à part) :

* le point : fin de phrase.

* le point d'interrogation : fin de phrase interrogative en style direct.

* le point d'exclamation : fin de phrase exclamative ; après interjection

* la virgule : elle est obligatoire pour :

- l'énumération : elle sépare des unités de même nature non unies par une conjonction de coordination ou la préposition *d*.

Yečča ayrum, aksum, timellalin.

Il a mangé du pain, de la viande, des œufs.

mais

Yečča ayrum d weksum d tmellalin.

Il a mangé du pain, de la viande et des œufs.

- l'apostrophe :

Ay argaz, awi-d aman.

Homme, apporte-nous de l'eau.

- l'apposition :

Yidir, mmi-s n gma, d ayezzfan.

Idir, mon neveu, est grand de taille.

- l'incise dans un dialogue (correspond à une mise en relief) :

Ad dduy yid-m, i s-yenna mmi-s.

je viens avec toi, lui dit son fils.

- la mise en relief :

a- indicateur de thème en phrase nominale :

axxam, n gma.

la maison appartient à mon frère.

i t-yeččan, d amyār.

celui qui l'a mangé, c'est le vieux.

b- indicateur de thème en phrase verbale, quand il ne correspond pas au sujet :

aksum, yečča.

de la viande, il en a mangé.

* les guillemets : employés dans les dialogues et les citations

Yal ass, yeqqar-ay-d yessefk « a nezwer ».

Chaque jour, il nous disait qu'il fallait «savoir se débrouiller».

Yal ass, yeqqar-ay-d : « zewret ! ».

Chaque jour, il nous disait : «sachez vous débrouiller !».

* le point-virgule : Il sépare soit les parties d'une phrase dont l'une au moins contient déjà une virgule soit des propositions de même nature.

- *Ax a mmi, tura ttekley fell-ak : deg wassa d kečč i d amsewweq; d kečč i d rray n wexxam.*

- Prends, mon fils, maintenant je peux avoir confiance : à partir d'aujourd'hui tu gèreras les affaires ; te voilà chef de famille.

* le deux-points : Il introduit une explication, une citation ou un discours. Il faut éviter d'en utiliser deux dans la même phrase. A l'exemple ci-dessus (avec un point-virgule), on ajoutera les suivants :

- développement des termes d'une énumération

Axxam-a deg-s : Cette maison comprend :

3 texxamin ; 3 pièces ;

takuzint ; une cuisine ;

taxxamt ucucef ; une salle de bain ;

abduz. des toilettes.

- discours direct préparé par un verbe déclaratif

Yal ass, yeqqar-ay-d : « zewret ! ».

Chaque jour, il nous disait : «sachez vous débrouiller !».

* les points de suspension : Toujours au nombre de trois, ils marquent une suppression, une interruption ou un sous-entendu

- *Ur d-ttasey ara azekka.*
- *Ihi...*
- Je ne viendrai pas demain.
- Alors...

* les parenthèses : Elles servent à intercaler dans une phrase une indication ou une précision.

* les crochets : Ils servent :

- à l'intercalation à l'intérieur d'une parenthèse ;
- dans les citations pour signaler des suppressions par exemple ou pour isoler des ajouts indispensables à la compréhension du texte.

- à marquer l'intervention de l'éditeur scientifique dans le texte qu'il édite.

* le tiret : seul, il signale chaque terme d'une énumération ou indique le changement d'interlocuteur dans les dialogues :

- *Amek ? Ayen ufiy zid ?*
- *Ih ! Ayen tufid yakk d azidan di ssuq ay-ay-t-id.*
- Comment ? Ce que je trouverai de meilleur ?
- Oui, achète-nous ce que tu trouveras de meilleur sur le marché.

Par deux, ils encadrent un ou plusieurs mots, à la façon des parenthèses ; ils indiquent cependant une coupure moins marquée.

23- Majuscule

Elle signale le début d'une phrase. Pour les noms propres à l'état d'annexion, la première lettre est en majuscule

Axxam n Wakli «La maison d'Akli»

Aqrab n Tmilla «le cartable de Tamila»

24- Sigles et acronymes

Étant donné la structure de la langue, on recommandera d'employer la première consonne des mots suivie éventuellement de la voyelle ou de la consonne. Le sigle pourra donc avoir la forme de consonnes qui se suivent ou d'un mot, suivant l'imagination du concepteur et son objectif. A travers un acronyme, on peut vouloir exprimer une certaine notion ou des indications sur sa société ou son association... Il n'est donc pas question ici de donner des règles mais des recommandations générales :

Agraw agraylan n tesnilsit

Congrès international de linguistique

Exemples : *GGS* ou bien *AGAGAS* (*Agagas*), *AGRAGAS* (*Agragas*), *AGERSEN* (*Agersen*)...

Tiddukla Imaziyen n Frankfurt

Association des Berbères de Francfort

Exemples : *DMF*, *TIDIMAF* (*Tidimaf*), *TIDIF*(*Tidif*)...

25- Onomastique (anthroponymie, toponymie)

En principe, il est recommandé de conserver la forme phonétique locale pour les toponymes. Cela ne va pas sans difficultés : en effet, certains sons provenant d'assimilations ne sont pas représentés dans l'alphabet. Ainsi :

iyil bb^wammas < *iyil n wammas*.

Il faudra bien entendu une étude particulière des toponymes qui permettra de proposer une orthographe normalisée. En attendant, on peut écrire par convention : *iyil bbwammas* pour ne pas sortir de notre alphabet.

26- Conclusion

Il reste le problème des variantes phonétiques et morphosyntaxiques en particulier dans la Kabylie extrême orientale. Ces variantes dépassent en réalité la simple orthographe. Jusqu'à présent, à ma connaissance, aucun travail de standardisation incluant cette région de Kabylie n'a été réalisé. Cela demande une étude spécifique vu les différences avec le reste de la Kabylie. On peut en énumérer quelques-unes : La particule projective *di / i* (équivalent à *ad / a*) / l'IP de 2^{ème} personne *t-t* (équivalent à *t-d/t*) / les conjugaisons, en particulier la forme *di* + aoriste / les pronoms personnels compléments / ...

Bibliographie sommaire

- Centre de recherche berbère (INALCO, Paris), *Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère*, Atelier «Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère» (24-25 juin 1996) (synthèse des travaux et conclusions élaborées par Salem Chaker).
- Centre de recherche berbère (INALCO, Paris), Atelier «Aménagement linguistique de la langue berbère» (5-9 octobre 1998).
- Naït-Zerrad K., «Un exemple de graphie usuelle du berbère», in Actes de la table ronde internationale «Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère», INALCO avril 1993, Etudes et Documents Berbères, 11, La Boîte à Documents/Edisud, 1994.
- Naït-Zerrad K., Grammaire moderne du kabyle, Karthala, Paris, 2001.

*Des systèmes de transcription
à un alphabet pour le berbère :
Considérations théoriques et pratiques*

Mohand Akli HADDADOU

*Professeur
Université Mouloud Mammeri
Tizi-Ouzou*

Aujourd'hui, quand on parle d'écriture du berbère, on parle toujours de transcription, alors que pour d'autres langues, utilisant pourtant des systèmes graphiques allogènes, on parle d'alphabet : alphabet turc, alphabet maltais, alphabet vietnamien etc. C'est que, en berbère, l'écriture est restée prisonnière des études linguistiques, l'écrit berbère, en dépit des progrès réalisés ces dernières décennies, est d'un usage public encore restreint.

On commencera d'abord par exposer, brièvement, le système de transcription, actuellement utilisé.

Dans un système de transcription, on cherche à faire correspondre les unités de la langue parlée avec les unités graphiques. Ici, on peut tenir compte de la prononciation réelle des locuteurs, au point de représenter parfois jusqu'à la courbe mélodique de la phrase. Cette transcription, dit phonétique, est le fait de spécialistes qui s'intéressent au langage articulé, soit pour étudier la façon dont les sons sont émis, soit pour analyser leur structure physique et la manière dont l'oreille les reçoit : À l'inverse une transcription phonologique ne tiendra compte que des distinctions fonctionnelles, celles qui aident à établir le sens, et on négligera les variations, qu'elles soient conditionnées par

des facteurs extérieurs (variations selon les locuteurs) ou contextuels (variation selon le contexte phonique). Aujourd'hui, dans les transcriptions du kabyle, on relève une nette tendance vers une transcription phonologique. Un phonème aura des réalisations différentes -ainsi *w* devient, selon les parlers ou les locuteurs *b* occlusif, *b* spirant ou *b* labiovélaire, mais on n'écrit qu'un phonème *w*-, par exemple *tawwurt*, «porte» *eww* «cuire». Un tel choix implique qu'on efface les variations, mais qu'on fasse aussi de l'analyse linguistique : en effet, il s'agit, le plus souvent de remonter à la forme originelle du mot, forme masquée par l'évolution et les contraintes subies dans la chaire parlée.

Le système utilisé actuellement pour l'écriture du berbère est issu du Fichier de la Documentation Berbère (F.D.B.), fondé en Kabylie par les Pères Blancs. Il a été repris avec succès par la plupart des berbérisants maghrébins. Mouloud Mammeri l'a popularisé et les linguistes qui l'ont suivi l'ont amélioré et ont en fait un système de transcription usuel, à la fois pour la production spécialisée et les écrits de large communication. C'est ce système qui a été choisi, en 1995, pour l'enseignement du berbère dans les classes pilotes de berbère dans les collèges et lycées algériens.

Le système de transcription à base latine

Le Dictionnaire Kabyle-Français de J.M. Dallet, qui peut être considéré comme l'œuvre majeure issue des recherches du Fichier de Documentation Berbère, est rédigée selon un système de transcription qui compte 45 caractères latins dont 22 munis de signes diacritiques et 2 caractères grecs, gamma pour noter la vélaire sonore et epsilon pour la pharyngale sonore. Les signes diacritiques employés sont :

- le point souscrit pour noter les emphatiques et, exceptionnellement la pharyngale sourde (ħ).
- Le point suscrit pour noter les occlusives t, d, k, g et b. en effet, les spirantes étant les plus fréquentes en kabyle on a préféré, par souci d'économie les représenter par des lettres simples. Dans les parlers où les spirantes sont négligeables c'est le principe inverse qu'est adopté : la lettre simple représente l'occlusive et la lettre à diacritique (un trait souscrit) la spirante.
- Le *w* en exposant (autrefois un) pour les labiovélares.
- La cédille pour noter les affriquées.

Le système de transcription est en principe phonologique mais les auteurs doivent souvent tenir compte des réalités phonétiques pour ne pas s'éloigner des réalisations effectives. Ainsi, *d* et *t* sont toujours assimilés à la frontière des mots. On a ainsi *tiḡideṭ* «chevette» (masculins *iḡid*) et *tajdiṭ* «neuve» (masculin *ajdid*) alors qu'une transcription phonologique débarrassée des réalisations non pertinentes aurait conservé le couple *dt* : *tiḡidt* et *tajdidt*. À la frontière des mots, c'est presque toujours la transcription phonétique qui l'emporte, ce qui donne, dans le cas du kabyle, un cachet régional inévitable à la réalisation.

Ainsi *n* au contact de *w* devient *bb^w* :

bab bb^wawal au lieu de *bab n wawal*

«celui qui a une parole»,

Et *n* au contact de *y* devient *gg* :

tamyart ggemma au lieu de *tamyart n yemma*

«ma vieille mère».

Il est évident qu'un système qui se veut pan berbère (et même seulement pan kabyle) ne peut imposer une variété dialectale à l'exclusion des autres. Une transcription phonologique, quand elle ne marque pas trop l'identité des mots doit être, dans ce cas, préférée aux réalisations individuelles ou régionales.

C'est l'opinion de S. Chaker qui pense que dans une notation linguistique c'est le principe phonologique qui doit prévaloir. À l'appui de sa position, il cite deux raisons :

- «En rétablissant la forme canonique, la solution phonologique permet un gain très important du niveau de la clarté syntaxique de l'énoncé (les composants sont identifiables)».

- On se rapproche ainsi des formes effectivement attestées dans le reste du berbère car ces phénomènes d'assimilation sont pour la plupart, propres au kabyle ; en d'autres termes, *awal n wergaz* sera immédiatement décelable par tout berbérophone ce qui ne serait pas du tout le cas de *awal bb^wargaz*.

C'est dans cette optique que S. Chaker et son équipe de l'INALCO de Paris ont proposé un système de transcription baptisé Notation usuelle à base latine du berbère. C'est le même système que le système proposé par Fichier de Documentation Berbère pour le kabyle, mais avec des adaptations pour l'étendre aux autres dialectes. (39).

En fait de berbère, il s'agit des «dialectes du nord», expression qui exclut le touareg, considéré donc comme un dialecte à part. Mais le touareg n'est pas le seul dialecte à être considéré comme exceptionnel : d'autres dialectes, notamment ceux du Maroc, ont, souligne-t-on, des spécificités phonétiques fortes dont il faut tenir compte. Finalement les propositions ne s'appliquent de façon «ferme» et «définitive» qu'au kabyle. C'est à lui seul, en effet, qu'on demande de renoncer à ses spécificités pour se rapprocher des autres dialectes : effacement des consonnes spirantes, suppression des affriquées et des labio-vélarisées, rétablissement des phonèmes assimilés... On n'écrira plus *yeppawi* mais *yettawi*, *ameqq^oran* mais *ameqqran*, *ppaqcict* mais *d taqcict* etc. Il est vrai que l'on se rapproche du chleuh ou du chaoui mais on s'éloigne considérablement du kabyle où les articulations en question sont plus courantes qu'on ne le pense. Quant à la réduction de l'assimilation qui rapproche des «formes canoniques de la langue», elle impose à chaque fois à l'auditeur un effort de recherche de ces formes, c'est à dire d'analyse

linguistique. La question qui se pose, aujourd'hui, qui sera posée au cours de ce colloque est la suivante : faut-il continuer à parler d'un système de transcription pour le berbère ou faut-il passer à l'adoption d'un système alphabétique ?

L'alphabet, comme la transcription est, lui aussi, une représentation graphique du langage articulé, c'est un ensemble de symboles destiné à figurer les sons d'une langue. Les graphèmes, qu'on appelle aussi lettres, sont en nombre limité, et on doit leur ajouter des signes diacritiques pour noter d'autres sons : ainsi, pour l'alphabet latin, l'accent, la cédille, en français, le tilde en espagnol, le chevron en turc etc.

L'alphabet latin, dont il sera question, dans ce colloque, est issu, de même que le grec et tous les alphabets méditerranéens anciens, de l'alphabet phénicien. Celui-ci, comme on le sait, ne notait que les consonnes, ce sera aussi le cas des autres alphabets sémitiques qui en dériveront, comme l'araméen, l'hébreu ou l'arabe. La transformation du système phénicien, en véritable alphabet, s'est sans doute opéré en Grèce, quand des graphèmes qui notent des consonnes en phénicien ont été utilisés pour noter des voyelles en grec. C'est le cas des consonnes sémitiques d'articulation laryngale, *ε*, *h* et *ħ*, qui ne sont pas attestées en grec vont servir à transcrire les voyelles : l'occlusive glottale, *alef*, note la voyelle *a*, *h* note la voyelle *e*, etc.

Ce principe de l'utilisation des graphèmes, représentant des phonèmes inexistants dans une langue, sera utilisé par des langues qui ont adopté de système latin. Ainsi, en turc, *c* transcrit *dj*, en maltais *g*, transcrit *dj*, *x*, *ch*...

En berbère aussi, des graphèmes latins, ne correspondant pas à des phonèmes de la langue, peuvent être utilisés pour d'autres sons : *p*, *v*, *o*, ainsi que des graphèmes portant des signes diacritiques courant : *é*, *è*, *â*, *ã*, *î*, *ĩ*, *û*, *ü*...

Le principe selon lequel un seul graphème représente un seul son ne peut être appliqué, du fait que l'ensemble des graphèmes ne recouvre pas tous les sons de la langue. C'est pourquoi, dans les adaptations de l'alphabet latin, on ajoute, soit des signes diacritiques, soit on double les lettres.

Ainsi, pour reprendre l'exemple du turc, *ç*, transcrit *tch*, en maltais, le *ayn*, est transcrit *gh*, alors que dans la réalité, il ne se prononce pas : ainsi on prononce *ain*, source, mais on écrit *ghaine*, on prononce *uda*, bout de bois, on écrit *ghuda* etc.

La valeur du graphème peut varier, selon le contexte linguistique (ainsi, *s*, en français, qui devient *z*, ou *g* qui devient *x* ou *g*, en espagnol. Dans certains systèmes, comme le vietnamien, la valeur du graphème varie, selon les régions : ainsi, *d* se prononce *z* au nord et *j* au sud, mais le graphème reste le même. A l'inverse, un même son peut-être représenté par des graphèmes différents : ainsi, en français *c*, *qu* et *k* notent *k*.

On retiendra que dans un système alphabétique, les graphèmes ne correspondent pas forcément à un seul phonème mais peuvent en représenter plusieurs.

Autre remarque importante : un alphabet représente toujours un système homogène, c'est-à-dire ne puise que dans son stock de symboles. On n'imagine pas de caractères latins en arabe ni de caractères arabes en latin. C'est ainsi que ni le turc ni le maltais qui ont adopté l'alphabet latin n'ont conservé de caractères arabes. En revanche, ces deux langues ont procédé à des adaptations ou introduit des signes diacritiques. Ce n'est pas le cas, aujourd'hui, du système de transcription berbère qui introduit, dans le système latin, deux lettres grecques, l'épsilon et le gamma.

En berbère aussi, le système graphique -ici, le latin- doit se soumettre aux exigences de la langue mais plutôt que d'introduire des signes d'un autre système -le grec- ou de multiplier les signes diacritiques, on s'évertuera de former à partir du système utilisé les signes complexes dont on a besoin. Les anciens systèmes de

transcription n'ont fait que recourir à ce procédé en proposant *gh* pour *ɣ*, *dj* pour *ǧ*, *dz* pour *ǣ* et *ts* pour *p*. Mammeri, lui même, notait les labiovélares en mettant le *w* sur la ligne et non en exposant : *bbw*, *kw*, *gw* etc.

L'établissement d'un système alphabétique n'est pas tout, puisqu'il faut, dans la pratique, segmenter les unités. Même si un système d'écriture ne peut reproduire fidèlement la structure de la langue, il doit refléter ou du moins suggérer son organisation syntactique. C'est dans ce souci, qu'en berbère, on a multiplié l'usage du trait d'union et procédé selon des règles plus ou moins régulières à la réunion ou à la séparation d'unités diverses.

En fait, comme pour les signes diacritiques, il faut réduire au maximum l'emploi du trait d'union. Certains chercheurs comme Harry Strommer proposent même de le supprimer. Utilisant le critère de la mobilité syntactique, ce linguiste berbérisant propose de séparer tous les morphèmes qui peuvent se déplacer ou recevoir, entre eux et les unités lexicales dont ils dépendent, un autre élément. Dans les cas où le déplacement n'est pas possible on écrira en un seul mot le morphème et l'unité à laquelle il se rattache (...). On aura ainsi, en *tacelhit* : *argaz nnes* «son époux» (morphèmes libres) et *babatney* «notre père» (morphèmes liés). Cette solution résout le problème du trait d'union mais elle impose à l'utilisateur un effort d'analyse : à chaque fois qu'il écrit, celui-ci doit se demander si les morphèmes jouissent de l'autonomie syntactique ou non. Le concept de mobilité est lui aussi très vague puisque l'auteur écrit *s_tgemmi* «vers la maison» en deux unités séparées alors que *s* ne peut pas être déplacé dans cette séquence.

Le trait d'union impose aussi des contraintes mais il est d'un emploi plus aisé. Le tout est de restreindre son usage et de préciser les règles de son utilisation. Voici, à ce sujet, quelques propositions :

Utilisation du trait d'union pour relier

- le verbe à ses affixes :
yewt-it «il l'a frappé»
yefka-yas «il lui a donné»
- le nom aux adjectifs possessifs :
axxam-iw «ma maison»
argaz-im «ton époux»

Séparation

- de toutes les unités autonomes (noms, verbes, adjectifs)
- des prépositions des noms :
yef wexxam «sur la maison»
- des adverbes du verbe :
yečča atas «il a beaucoup mangé»
- des noms du démonstratif :
argaz nni «l'homme dont il est question»
tamețtut ihin «la femme là-bas»

(Mais on réunira les deux éléments dans le cas des groupes figés du type : *assa*, «ce jour»; *imiren*, «à ce moment-là...»)

Union du verbe à la particule de direction

yeččad «il a mangé-là»
yusad «il est venu vers»

(Sauf quand il se glisse entre le verbe et la particule un autre élément, on recourra alors au trait d'union :

yefka-yawen-d «il a donné à vous, il vous a donné»

La voyelle neutre e sera notée, pour éviter les successions de consonnes, cependant, elle peut être omise sans dommage à l'initiale des mots : *ddem* «prends», *ffer* «cache» etc. A l'oral, quand deux voyelles se rencontrent à la frontière des mots l'une d'elle s'élide : *m ara yečč*, à l'écrit, on rétablira sans effort la forme première des mots : *mi ara yečč*.

*Le kabyle entre l'usage oral et l'écrit :
Quels principes faut-il retenir
pour adopter une norme orthographique à base latine ?*

Said HASSANI

Samir HADAD

Maîtres-assistants

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou

Introduction

Longtemps confinée aux usages oraux et réservée à des domaines très restreints, la langue kabyle occupe d'autres domaines nouveaux : l'enseignement et les mass médias. Aujourd'hui, les facteurs / paramètres traditionnels ayant garanti la vie et la survie du berbère sont disparus. D'autres facteurs nouveaux ont prit le relais ; le passage à l'écrit ; celui-ci implique une intervention sur le choix des caractères et les critères à mettre en valeur pour adopter des règles orthographiques adéquates qui faciliteraient le décodage des messages écrits (textes) d'une part et la pratique de l'écriture d'autre part.

L'aménagement d'une langue passe nécessairement par le processus de codification de sa graphie. Dans cette contribution, nous tenterons de montrer les difficultés pratiques et des choix multiples pour écrire le kabyle à partir de différentes formes et réalisations phonétiques attestées à travers différents régions de la Kabylie afin d'uniformiser les règles

orthographiques pour permettre une large diffusion de la langue kabyle.

La question de notation usuelle de tamazight pose des problèmes très complexes que ce soit au niveau du choix du système graphique (alphabet) ou au niveau de l'écriture «orthographe normée» pour un système graphique choisi (très largement répandue, la graphie à base latine a un usage dominant à travers des publications littéraires et scientifiques qui se sont multipliées notamment depuis 1970).

Encore, le Fichier de Documentation Berbère (FDB) a joué un rôle déterminant dans l'uniformisation de l'écriture du kabyle à base latine, puis l'œuvre de l'enseignement de Mouloud Mammeri, les initiatives des associations culturelles, en émigration et en Algérie.

Le débat portant sur le choix et l'utilisation des caractères pour écrire tamazight (caractères latins, arabes, tifinagh) n'a aucune valeur, car a eu lieu pendant une période transitoire et nécessaire dans le processus de codification et normalisation de la graphie, et le contexte actuel ne laisse aucun autre choix aux autres caractères. Ceux du latin étant largement pratiqués par l'ensemble des usagers de la langue kabyle.

A l'heure actuelle, l'écriture amazighe à base latine nécessite des corrections et des révisions progressives et définitives pour qu'elle soit pratiquée par un large public en adoptant des règles orthographiques objectives qui permettraient une large diffusion de l'écrit par le biais de l'enseignement à travers la communauté kabyle entière.

De ce fait, notre intervention s'articulera autour des points suivants :

- Un aperçu historique sur l'écriture du kabyle (textes, corpus, publications, romans).

- Différences entre réalisation phonétique et notation usuelle.

- Quelques exemples pratiques relevant de la variation régionale et sexuelle et leurs notations.
- Perspectives d'unification et d'harmonisation de la notation usuelle à base latine à travers les différentes variétés du berbère en tenant compte de la variation intra-dialectale du domaine kabyle.

Historique de l'écriture du kabyle (à base latine)

Historiquement, les premiers ayant écrit le berbère en général et le kabyle en particulier et à travers leurs études ont utilisé des caractères latins ou des caractères de la langue française. Nous citons les écrits du Général de l'armée coloniale Hannoteau (1867), Benseddira, Boulifa...

Leurs objectifs n'étaient pas l'aménagement de la langue sur le plan graphique mais de recueillir des corpus et des matériaux linguistiques portant sur la réalité socio-culturelle des communautés berbèrophones et de collecter des savoirs sur les sociétés berbères.

Standardisation de l'écriture amazighe

	Hannoteau 1867	Benseddira 1887	Boulifa 1913	Feraoun	FDB1 1945	FDB2 1976	Mammeri 1980	Inalco 1996-1998	API
Voyelles	a	a	a	a	a	a	a	a	[a]
	ou	ou/o	ou	ou	u	u	u	u	[u],[o]
	i	i	i	i	i	i	i	i	[i]
Semi- voyelles	oua	oua	oua	oua	w	w	w	w	[w]
	i	i	i / i'	i	y	y	y	y	[j]
Occlusives et spirantes	b	b	b	b	b	b	b	b	[b]
	b	b	b	v	b	b	b	b	[v]
	d	d	d	d	d	d	d	d	[d]
	d'	d'	d'	dd	d'	d'	d'	d'	[ð]
	t	t	t	t	t	t	t	t	[t]
	th	th	th	th	t	t	t	t	[θ]
	g	g	g	g	g	g	g	g	[g]
	g	g	g	g	g	g	g	g	[ɣ]
k	k	k	k	k	k	k	k	[k]	
k	k	k	c	k	k	k	k	[χ]	
Emphatiques	dh	dh	dh	dh	dh	ḍ	ḍ	ḍ	[ḍ]
	t'	t'	t'	tt	t	ṭ	ṭ	ṭ	[ṭ]
	ç	ç	ç	ç	s	ʃ	ʃ	ʃ	[s]
	r	r	r	r	r	r	r	r	[ʀ]
Chuintantes et affriquées	z	z	z	z	z	z	z	z	[z]
	ch	ch	ch	ch	ch	c	c	c	[ʃ]
	j	j	j	j	j	j	j	j	[ʒ]
	tch	tch	tch	tch	çç	çç	č	č	[tʃ]
Pharyngales	ts	ts	ts	ts	ts	ʧ	ʧ	ʧ	[ts]
	j	dj	dj	dj	dj	ǧ	ǧ	ǧ	[dʒ]
Laryngales	h'	h'	h'	h	h'	ħ	ħ	ħ	[ħ]
	â	a'	a'	a	â	ɛ	ɛ	ɛ	[ɛ]
Laryngales	h	h	h	hh	h	h	h	h	[h]
Uvulaires	k	q	q	q	q	q	q	q	[q]
Vélaires	kh	kh	kh	kh	kh	fj	x	x	[x]
	r'	r'	r'	gh	r'	ɣ	ɣ	ɣ	[ɣ]
Labiovélaires						bb ^o	bw	ww	[bw]
						kk ^o	kw	k	[kw]
						gg ^o	qw	g	[gw]
						qq ^o	qw	q	[qw]
					ɣ ^o	ɣw	ɣ	[ɣw]	

Voici un tableau retraçant l'histoire de l'écriture du kabyle.

Extraits de textes

Absence de segmentation des éléments ayant des sens et des valeurs différents :

- Belaid At Ali :

D amezwar' unebdu... lameena aseggwas-a, zik ayagi iggebda wezyal.

- Benseddira :

Aguellid tsfounast.

- Boulifa :

Soummeh 'er'as.

- Mouloud Feraoun :

Assen annesrifeg.

A propos des systèmes de notation utilisés par Hannoteau, Benseddira, Boulifa...

- Le fait qu'ils constituent un système phonétique basé sur des réalisations réelles des sons (ce n'est pas une transcription phonétique au sens strict du mot qui repose sur l'Alphabet Phonétique International).

- Absence de prise en compte des accidents dans la chaîne (notamment pour les cas d'assimilations et les hiatus).

- La notation des variantes combinatoires (pas de distinction entre consonne emphatique et emphatisée).

- La notation des variantes régionales et individuelles d'un même phonème.

Quant aux autres lettres, celles qui ressemblent aux lettres de la langue française, tous les auteurs ont utilisé presque les mêmes caractères comme : f, l, m, n, s...

L'écriture à base latine

L'alphabet latin a connu une innovation importante à partir de l'époque de Mammeri jusqu'à l'époque moderne suite aux pratiques de l'écriture par des écrivains, enseignants, praticiens à travers leurs écrits (roman, manuel, ouvrage, textes...) d'une part, et aussi suite aux nombreuses études menées notamment en phonétique-phonologie sur différents parlers, qui ont permis de dégager les phonèmes et leurs variantes (régionale, individuelle et contextuelle).

Plusieurs rencontres et documents autour de la notation usuelle ont eu lieu :

- Les ateliers organisés à l'INALCO en 1996 et 1998, au cours desquels un document référentiel a été mis à la disposition du public.

- En 2005, une équipe d'enseignants du Département de Langue et Culture Amazighes de Béjaïa a publié, en tamazight, un livre intitulé *Ilugan n tira*.

- En 2007, un colloque sur *La standardisation de la langue amazighe : la graphie latine*, a été organisé à Barcelone.

Plusieurs points difficiles ayant des incidences directes sur la notation usuelle à base latine du kabyle.

Certains points ont été déjà discutés et partiellement résolus [CRB-INALCO, 1996-1998], comme -les spirantes et les occlusives simples [d, b, k, g, t]- phonèmes non-homogènes : affriquées et labio-vélarisées.

- Les affriquées : dentales [ts, tts, dz, ddz], pré-palatales [tʃ, tʃʃ, dʒ, dʒʒ].

- Les labio-vélarisées : [\widehat{bw} , \widehat{gw} , \widehat{kw} , \widehat{xw} , \widehat{qw} , \widehat{yw}], et leurs correspondants tendus, [\widehat{bbw} , \widehat{ggw} , \widehat{kkw} , \widehat{qqw} ...].

Problèmes en suspens

1- Les chuintantes et les affriquées

Acar / ččar / ktar «remplir»

Ticcirt / tiskert «ail»

Icc / iccew / iskew «corne»

Mačči / macci «ce n'est pas»

Irij / irig «braise»

[\widehat{ts}] et [\widehat{dz}]

Certaines affriquées sifflantes (tt, zz) [\widehat{ts} , \widehat{dz}], n'ont qu'une valeur ou rendement fonctionnel très faible, sont ramenés dans la notation usuelle aux phonèmes dont elles sont historiquement et morphologiquement issues :

[\widehat{ts}] ----- » tt

[\widehat{ts}] ----- » ss (issu de s)

[\widehat{dz}] ----- » zz (issu de z)

Pour uniformiser la notation, on écrira alors :

- A l'intensif :

ikesseb, ifesser, ifessi, issus respectivement des verbes *kseb, fser, et fsi*.

- A l'intensif :

irezzu, igezzem, ixezzu, issus respectivement des verbes *rzu, gzem, et xzu*.

2- Notation des labio-vélarisées

La labiovélarisation semble être une évolution d'une consonne voisine.

Elles sont généralement issues de la tendue *ww*.

Exemples : le verbe signifiant «être cuit, être mûr», connaît plusieurs variantes régionales [əbb̄w̄, əgḡw̄, əpp̄w̄, əw̄w̄], au prétérit :

[jəbb̄w̄a], [jəgḡw̄a], [jəpp̄w̄a], [jəw̄w̄a],

respectivement. La forme originale est attestée dans certains parlers kabyles (parler de Béjaïa...).

L'écriture *eww* sera donc recommandée.

Cependant, la forme factitive du verbe *seww* «faire cuire, faire mûrir» avec ses variantes (réalisations régionales et /ou individuelles [səbb̄w̄], [səgḡw̄], [səpp̄w̄] ne devrait pas être confondue avec le verbe *sew* «boire, arroser».

3- Dans les oppositions thématiques

Prétérit	≠	aoriste intensif
<i>Rewlen</i> «ils ont fui»		<i>rewwlen</i> [rəgḡw̄lən]

Forme simple -----»	forme conjuguée
<i>Aki</i> [ak̄wi]	<i>yuki, tuki, ukin</i>
<i>Aker</i> [ak̄wər]	<i>yuker, tuker, ukren</i>
<i>Aweḍ</i>	<i>yewweḍ / yuweḍ</i> [jəpp̄wəḍ], [jəgḡwəḍ], [jəbb̄wəḍ], [jəw̄wəḍ]

L'opposition labio-vélarisée / non labio-vélarisée a un rendement fonctionnel faible certes, mais quelquefois pertinent, c'est le cas de :

[q̄w] : [q] : *aqwrab* «sac» : *aqrab* «fait d'être proche».

[aḍəggwal] : on l'écrira *aḍewwal* pluriel *iḍewlan / iḍulan*.

[G] variante [y]

Aggur / ayyur, aggaw / ayyaw

Hyu : aoriste intensif = *iḥeggu / iḥeyyu*

Σyu : aoriste intensif = *iēeggu / iēeyyu*

Différences entre transcription phonétique et notation usuelle

Transcription phonétique

Dans la transcription phonétique, on écrit / on note toutes les prononciations ou réalisations dites par un locuteur (quelque soit le son produit -variantes combinatoires, sexuelles ou contextuelles dans sa chaîne parlée) on les note alors telles qu'elles sont entendues en utilisant l'API.

Notation usuelle

Dans la notation usuelle, il s'agit d'adopter un système graphique approprié pour fixer toutes les réalisations phoniques d'une langue et les accidents phoniques tout en élaborant des règles qui permettent une meilleure compréhension et nette distinction entre les différentes catégories grammaticales d'une langue tout en éliminant les variantes régionales, contextuelles et sexuelles.

Usage oral

On entend par usage oral toutes les productions phoniques émises par un locuteur dans une situation de communication ordinaire. Quelques caractéristiques régionales peuvent néanmoins permettre à identifier l'appartenance géographique des locuteurs.

Usage écrit

Se définit par opposition à l'usage oral, c'est-à-dire il s'agit d'une représentation graphique de l'oral (fixer l'usage oral par l'écriture) en adoptant des règles relativement stable en vue d'élaborer un standard (s'inscrire dans un modèle) jugé approprié comme norme graphique qui pourrait répondre aux contraintes pratiques que la langue exige et tenant compte de que se soit des variantes contextuelles ou individuelles encore des accidents dans la chaîne parlée (pour les cas d'assimilation).

L'aménagement du kabyle notamment la standardisation de l'écriture ne peut se faire sans connaître la réalité linguistique du kabyle en établissant :

- Un inventaire des formes existantes, les plus et les moins fréquentes, en hiérarchisant chaque forme rencontrée.
- La priorité à donner soit à l'usage synchronique soit par reconstruction de l'usage diachronique.
- L'évolution des formes attestées suivant les réalisations régionales.
- Normaliser la graphie pour écrire le berbère c'est de fixer les caractères. C'est de choisir un type d'alphabet pour fixer ce qui

est oral en tenant compte des différentes réalisations phonétiques (variantes) et les cas d'assimilation.

Dans cette fixation, il faut mettre en valeur

- L'étymologie dans le cadre syntagmatique (notamment pour les cas d'assimilation).
- Exclure ou éliminer les variantes régionales individuelles et sexuelles et noter uniquement les phonèmes qui soient rendus par des graphèmes.
- Le rôle de la phonologie dans la fixation et la notation usuelle.

Dans le cadre morphosyntaxique

Seule l'étymologie peut justifier le découpage (l'identification des éléments constitutifs d'une phrase dite oralement).

Le cas des emphatiques *d/ṭ*

ezḍ «tisser»

- au prétérit *yezḍa*,
- à l'aoriste *ad yezḍ*,
- au prétérit négatif *ur yezḍi*,
- à l'aoriste intensif *zeṭṭ*,
- noms dérivés : *izedwan*, *azetṭa*.

izid «être doux»

- au prétérit *zid*,
- à l'aoriste *ad yizid*,
- au prétérit négatif *ur zid*,

à l'aoriste intensif *ttizid*,
noms dérivés : *tizedt*.

ezd «moudre»

au prétérit *yezda*,
à l'aoriste ad *yezd*,
au prétérit négatif *ur yezdi*,
à l'aoriste intensif *zzad*,
noms dérivés : *tuzzda*.

Les contraintes pratiques

Même si les caractères latins présentent quelques difficultés en matière de correspondances, ils couvrent néanmoins presque la réalité/les différentes réalisations de la langue kabyle.

Il faut distinguer nettement entre l'oral et l'écrit. On peut écrire autrement ce *qui est dit*.

Par exemple, pour la langue française le «c» (la lettre -c-) peut avoir plusieurs réalisations en fonction des contextes d'apparition :

[K] : à l'initiale d'un mot, (**ca**hier, **com**merce, **cou**rse, **car**te...), et à la deuxième syllabe du mot dans : **vac**arme, **balcon**...

[S] : entre les deux voyelles i/e, a/i (**varice**, **matrice**, **racisme**, **race**...).

[ʃ] : devant un «h» muet, **mar**che, **che**val, **chi**en, **choi**x...
exception faite de quelques cas comme : **ch**rome, **Sonatrach**.

Le «c» a une variante avec cédille, exemple : **maçon**.

L'oral est la réalisation effective d'un locuteur. Il peut nous renseigner sur son appartenance géographique, sa catégorie socioprofessionnelle... etc.

Quant à l'écrit, il s'agit de la fixation de ce qui est oral pour uniformiser tous les usages oraux et régionaux.

La bilabiale /p/ empruntée à la langue française, elle est absente du lexique d'origine berbère. Il est relevé dans plusieurs cas : *lpust* «poste», *apuṭu* «poteau», *aparapan* /*aparpar* «parpaing», *apaki* «paquet», *apulis* «policier», *tipantufin* «pantoufles», *apiruki* «perroquet»... en raison de sa haute fréquence, on a intérêt à intégrer cet élément phonique dans les notations usuelles que nous adoptons.

Le problème des consonnes tendues

Généralement, il y a une corrélation de tension entre consonne simple et consonne tendue. Chaque consonne simple a sa correspondante tendue. La tension se définit par une énergie articulatoire produite par l'appareil phonatoire d'un locuteur. En kabyle, le problème est de taille dans la mesure où dans les changements formels d'une unité lexicale, la forme verbale connaît tantôt une consonne simple tantôt une consonne tendue. Exemple : la forme simple du verbe signifiant «se lever» *kker*, à l'aoriste intensif *ttenkar*. On recommande donc de reconstituer la forme originelle du verbe : *nker*.

Variation et notation usuelle

Dans l'aire dialectale kabyle (à l'échelle intradialectale), la variation géographique, sexuelle, individuelle... est largement observée. Il s'agit des réalisations effectives et inhérentes à la communauté sociolinguistique kabyle. Ces réalisations relèvent de la variation géographique en kabyle. Quant à l'écrit, il est recommandé de maintenir les formes rencontrées à l'état actuel de la langue, puis établir un inventaire de toutes les formes des unités lexicales et grammaticales à travers les parlers kabyles

qui permettra de dégager par la suite les formes les plus fréquentes qui pourront être retenues comme norme morphologique et graphique.

Variation du nombre (singulier / pluriel)

Ufad / ufaden et *ifwaden* «foie»
Amrar / imraren et *imurar* «corde»
Ilef / ilfan et *ilfawen* «sanglier»
Awtul / iwtal et *iwetlan* «lapin»
Awetṭuf / iwetṭfen et *iwetṭufen* «fourmi»

Les problèmes de métathèse

Tigejdit / tijegdit «pilier de bois, support de charpente»
Ketti / tekki «s'appuyer contre, pousser»
Asrugmet / asmugret «cri de bovin»

Variation des thèmes verbaux

Système verbal (conjugaison)

Aweḍ / wḍey et *uwḍey* et *iwḍey*
[voir les verbes *anef, ader*]
Wwet / wtey et *wtiy* - *tewtiḍ* et *tewted* - *yewwet* et *yewta*
wten et *wtan*...
Awi / wwiy et *iwiy* / *tiwiḍ* / *yiw* / *iwin* et *uwiy*
[voir le verbe *ali*]
Ger / grey et *griy* - *tegreḍ* et *tegrid yeger* / *iger* et *yegra*
gren et *gran*...

(Comme en français le verbe «**pouvoir**» a deux formes conjuguées au présent : je **peux** et je **puis**, je **m'assieds**, je **m'masseois**).

Problème de la marque de l'état d'annexion

Entre le «we» et le «u» ? / «ye» et «yi» ?

yečča weqcic / yečča uqcic

«l'enfant a mangé»

yiwen wergaz / yiwen urgaz / yiwen n urgaz

«un homme»

axxam n yedles / axxam n yidles

«maison de la culture»

awal n yergazen / awal n yirgazen

«parole d'hommes»

deg wexxam / deg uxxam

«à la maison»

azrem / wezrem (uzrem) / izrem / yezrem (yizrem)

«serpent»

adles / wedles (udles) / idles / yedles (yidles)

«diss (plante)»

Pour établir des correspondances systématiques (au niveau de l'écrit bien sûr) lors du passage de l'état libre à l'état d'annexion des noms masculins, la règle unificatrice qui pourrait être retenue d'une façon systématique est celle qui prévoit l'écriture de la marque de l'état d'annexion comme suit :

a (état libre) -----» *u* (état d'annexion)

a (état libre) -----» *wa* (état d'annexion)

i (état libre) -----» *yi* (état d'annexion)

Variation régionale (d'un parler à un autre)

Variation au niveau de la marque d'état d'annexion

yer wannar / yer unnar

«vers (en direction de) l'aire à battre»

Problèmes d'assimilation (variation au niveau d'assimilation) «n» + «t» du féminin

N + t = T

N + t = Ø *n maziɣt / n tmaziɣt* «de tamazight»

Problèmes d'assimilation (au contact de deux consonnes aux frontières des mots ou accidents dans la chaîne).

Le «t» finale des noms féminins en contact de «d» ou de «ɖ» = t

Amgerɖ -----» tamgerɖt

Agrud ----» tagrudt

Iɣid ----» tayɣdt / tayɣdt (pluriel : *tiɣeɣten*)

[*ezɖ ----» azetɛta / izeɖwan ?*]

Exception : *tiɛt* - pluriel : [variante *tattiwin - tiɛtawin*]

L'indice de personne : 3^{ème} personne singulier masculin i / y

L'indice de personne (3^{ème} personne singulier masculin) semble avoir deux variantes phonétiques :

Le «i» devant la séquence : i ---- cvc / i ---- cvcv

Exemples : *iwala, inuda, iɖul...*

Le «y» dans d'autres contextes :

Exemples : *yenned, yufa, ad d-yas, yuɣal...*

La préposition «n» devant un numéral

Yiwen (n) ufus / yiwen ufus

«une main»

Sin (n) warrac / sin warrac

«deux garçons»

Tlata (n) texxamin / tlata texxamin

«trois pièces»

Sin (n) wuguren / sin wuguren

«deux problèmes»

Xemsa (n) yixxamen / xemsa yixxamen
«cinq maisons»

L'absence de la préposition «n» à l'oral, est due aux contraintes phonétique et morphologique complexes. La reconstitution de la forme étymologique avec la préposition «n» à l'écrit sera recommandée pour mieux établir les rapports de déterminations entre le déterminé et le déterminant. On écrira alors :

xemsa n yirgazen
«cinq hommes»...

Trait d'union

Afus-is, afus nnes, afus ines
Afus-iw, afus inu
Afus-ik, afus nnek, afus inek
Afus-im, afus nnem, afus inem

Les dérivés avec affixes : bu- (masculin), m-(féminin) (à valeur de possession).

Bu-yiles, bu-tidet, bu-tælliḍt
m-tiddas, m-yimezran, m-teeyunin

Notation des toponymes

At-Gubri, At-Mlikec, At-Waylis, Tizi-Uzzu,
Tagemmunt-Ukerruc, Iyil-Uæzzug, Iyil-n-Wamas (Iyil-
Bwamas ?).

Notation de la siglaison et les abréviations

- *Agezdu n tutlayt d yidles n tmaziyt*
«Département de langue et culture amazighes»
(G.T.D.M)

- *Tanmehla n yilmezyen d waddal*
«Direction de la jeunesse et des sports»
(????),...
- *Ar tagara*
«etc»
(atg.)
- *Taḥnayt n lbusta*
«Boite Postale»
(H.B) : B.P)
- *Ssaεa*
(???)
(H,h),...

Les présentatifs

Ha-t-a, ha-tt-a, ha-ten-a, ha-tent-a
Ha-t-an, ha-tt-an, ha-ten-an, ha-tent-an
Aql-i, aql-ak, aql-aney....

La norme linguistique

La tâche d'aménagement linguistique est centrée sur la normalisation et l'élaboration des normes standards. Marie-Louise Moreau distingue cinq (05) types de normes ¹³ :

1- Les normes de fonctionnement : ce sont des normes de fréquence, de normes ou règles statistiques, normes objectives, constitutives, etc.). Les francophones (certains groupes utilisent de préférence «je suis tombé», d'autres «j'ai tombé»). Elles sont implicites, dans la mesure où aucune contrainte

¹³ MOREAU Marie-Louise, 1997, *Sociolinguistique - Les concepts de base*, Ed. Pierre Mardaga, Belgique, P.218.

d'imposition n'accompagne leur intégration, l'acquisition de ces normes suppose qu'une certaine pression sociale s'exerce sur l'individu en sorte que son langage se conforme aux pratiques du groupe.

2- Les normes descriptives : ce sont des normes ou règles constatatives, objectives, etc.). Elles décrivent alors les normes de fonctionnement, qu'elles rendent donc explicites. Pour les langues les mieux décrites, les normes descriptives sont très réduites que celles des normes de fonctionnement, (certaines variétés sont davantage décrites que d'autres), les linguistes n'ont pas porté une égale attention aux normes de fonctionnement des divers groupes, et parce que, à l'intérieur même des variétés les plus observées, certaines régularités ont échappé aux observateurs, peut être provisoirement.

3- Les normes prescriptives : Ce sont des normes sélectives, règles normatives, etc.). Elles identifient un ensemble de normes de fonctionnement, une variété de la langue, comme étant le modèle à rejoindre, comme étant «la» norme. Elles hiérarchisent donc les normes de fonctionnement concurrentes, même si elles prennent souvent les apparences des normes descriptives (elles ont plus souvent la forme «Le participe s'accorde avec l'objet» que «Il faut accorder le participe avec l'objet»), dans un discours méta- ou épilinguistique explicite.

On pourra distinguer trois critères :

- **Priorité au groupe** : ces normes sont assimilées aux formes qu'utilise le groupe. La conception qui rattache la valorisation de la «pureté» linguistique et la stigmatisation associée aux emprunts, qui conduisent à considérer les monolingues comme des meilleurs témoins du bon langage que les bilingues, parce

que les premiers sont davantage préservés des influences extérieures.

- **Priorité à la tradition** : le bon langage peut être localisé dans le passé et est lié à la tradition constitutive du groupe. On aura la bonne variété en écoutant les vieux plutôt que les jeunes, les gens qui habitent à la campagne plutôt que les citadins, les faiblement scolarisés plutôt que les fortement scolarisés, moins proches de la tradition et davantage soumis à l'influence du modernisme.

- **Priorité au capital symbolique** : dans les sociétés socialement stratifiées, comme celle que Labov observe à New York, les formes utilisées surtout par la classe supérieure, même en situation informelle, voient leur proportion augmenter, chez les membres des autres classes, lorsqu'ils passent d'un contexte de production informel à un contexte formel. Dans ce type de société, le sous-groupe particulièrement réputé disposer des bonnes formes s'identifie avec la classe détentrice du capital culturel, la classe socio-culturellement dominante. La norme se définit ainsi au départ de l'usage des intellectuels, des écrivains, des artistes, des professionnels de médias, etc.

La hiérarchisation des formes fait explicitement référence aux critères externes à la langue et donc aux groupes sociaux.

4- Les normes évaluatives : sont subjectives, se situent sur le terrain des attitudes et des représentations. Elles entretiennent avec les normes prescriptives des rapports complexes. Elles consistent à attacher des valeurs esthétiques affectives ou morales aux formes : ainsi quand la priorité va au capital symbolique, les formes préconisées sont jugées belles, élégantes, vulgaires... quand c'est au groupes que la priorité est accordée, les formes préconisées sont ressenties comme, par

exemple, plus expressives, plus chaleureuses, les autres étant prétentieuses et froides, etc. La hiérarchisation en fonction de la priorité à la tradition attachera aux traits de la variété privilégiée les adjectifs «vrai, authentique, pur», etc.

5- Les normes fantasmées : relèvent aussi du domaine des représentations. Les membres de la communauté linguistique se forgent un ensemble de conceptions sur la langue et son fonctionnement social, qui ne présente parfois qu'une faible zone d'adhérence sociale avec le réel. Peuvent être individuelles ou collectives (et s'intégrant alors à la culture épilinguistique du groupe), elles peuvent se greffer sur les quatre types de normes précédentes. Un secteur important des normes fantasmées concerne la manière dont les membres de la communauté conçoivent ce qu'est la norme, la part que prennent les grammairiens et les autres institutions normatives dans sa définition, et les groupes sociaux qui la détiennent.

La norme graphique / orthographique et ses principes

La norme graphique envisagée pour écrire le kabyle devrait alors respecter les principes suivants :

- La graphie retenue est la graphie à base latine.
- Mettre en valeur les normes de fonctionnement et les usages fréquents qui se manifestent sur plusieurs plans : réalisations, formel et celui des tournures syntaxiques de différents parlers dans l'ensemble du domaine kabyle
- Segmentation morpho-syntaxique des énoncés (les règles morpho-syntaxiques).
- Elimination de toutes les variantes régionale, individuelles (sexuelles) et combinatoires.
- Adopter des signes pour les abréviations et la siglaison.
- Traitement des aspects relatif à la notation des toponymes, onomastique...

Conclusion

Ce qu'il faut retenir (principes à adopter) :

- C'est par méconnaissance des différentes réalisations phonétiques et diverses formes des unités lexicales que la tâche d'aménagement et de standardisation de l'écriture amazighe demeure toujours difficile.

- La nécessaire standardisation de l'écriture amazighe qui débouche sur la normalisation de la graphie ne peut se faire qu'à partir de la connaissance de toutes et différentes réalisations effectives des régions de la Kabylie et les diverse formes des unités lexicales et grammaticales du moins les plus fréquentes ainsi hiérarchiser les formes les plus fréquentes pour œuvrer au processus de standardisation et fixer définitivement l'écriture amazighe.

- Certaines consonnes ont subi le phénomène d'évolution (soit par mutation soit par réduction ou transformation), alors que privilégier-t-on l'usage synchronique ou diachronique ? (exemple : *adi* et *andi* «tendre un piège», *Ili* et *Idi* «ouvrir» ?

Certaines unités lexicales ou grammaticales présentent deux formes (variantes) simultanément employées, qu'elle forme peut-on privilégier par rapport à l'autre ? Il nous semble que le critère de fréquence pourrait être retenu pour adopter telle ou telle forme comme norme standard.

La notation usuelle du kabyle s'inspire de la phonologie qui ne tient compte que des différences phoniques distinctives et à valeur fonctionnelle (c'est-à-dire celles qui peuvent distinguer des mots ou des énoncés). Dans ce principe, on ne prend pas en considération les variations régionales et individuelles de prononciation, et les variations combinatoires ou contextuelles, c'est-à-dire celles conditionnées par l'environnement phonique.

Ces principes permettraient une fixation et une stabilité dans la représentation graphique de la langue.

Références bibliographiques

- «*Aménagement linguistique de la langue berbère*», Atelier organisé du 5 au 9 octobre 1998, Centre de Recherche Berbère INALCO-Paris, 20 pages.
- BASSET, André, 1952, *La langue berbère*, Oxford University Press, Londres.
- BEN SEDDIRA, Belkacem, 1887, *Cours de langue kabyle (grammaire et version)*, Ed. Adolphe Jourdan, Alger.
- BOULIFA Si Amar Ou Said, 1913, *Méthode de langue kabyle (Cours de 2^{ème} année)* : étude linguistique et sociologique sur le kabyle de Djurdjura (Glossaire), Ed. Jourdan, Alger.
- CHAKER Salem, 1983, *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) : Syntaxe*, Université de Provence, Paris.
- COLLECTIF, 2005, *Ilugan n tira n tmaziɣt*, Ed. Talantikit, Béjaïa.
- DALLET Jean Marie, 1982, *Dictionnaire Kabyle-Français, Parler des At Menguellet*, Algérie, Ed. SELAF, Paris.
- DUBOIS Jean, GIACOME Mathée, GUESPIN Louis, [et all.], 1994, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Larousse, Paris.
- GALAND Lionel, 1975, «Les parlers et la langue», *Encyclopédie de l'Islam*. Tome I, A-B. Ed. G-P. MAISONNEUVE et LAROSE S.A., pp. 1216-1219.
- GENEVOIS Henri (en collaboration avec P. REESINK), 1973 (I), *DJEBEL BISSA Prospections à travers un parler encore inexploré du Nord - Chélif*, Le fichier périodique N°117, Imprimé en Algérie.
- HADDADOU Mohand Akli, 1985, *Structures lexicales et signification en berbère*, Thèse de 3^{ème} cycle de linguistique [sous la direction de CHAKER Salem], Aix en Provence.
- HASSANI Said, 2008, *Description et comparaison de la variation morphologique entre trois parlers berbères (kabyles)* :

le parler d'Ait Yahia Moussa et ceux d'Azouza et d'Aokas, mémoire de magister en Langue et Culture Amazighe/Université de Tizi-Ouzou (Sous la direction de Noura TIGZIRI).

- MARTINET André, 1980, *Eléments de Linguistique Générale*, Ed. Armand Colin, Paris.

- MEZDAD Amar, 2006, *Ass-nni*, Ayamun. [Roman en kabyle].

- MOREAU Marie-Louise, 1997, Sociolinguistique - Les concepts de base, Ed. Pierre Mardaga, Belgique.

- MOUNIN Georges, 1974, *Dictionnaire de la Linguistique*, Ed. P.U.F., Paris.

RABHI Allaoua, 1994 / 1995, *Description d'un parler berbère (Béjaia - Algérie) parler d'Ath Mhend d'Aokas - Etude morphosyntaxique*, Mémoire de Magister de linguistique amazighe.

- «*Propositions pour la notation usuelle à base latine du berbère*», Atelier «Problèmes en suspens de la notation usuelle à base latine du berbère (24-25 juin 1996) - Synthèse des travaux et conclusions élaborée par Salem Chaker, Centre de Recherche Berbère -INALCO-Paris, 1996, 19 pages.

- «*Standardisation de la langue amazighe : la graphie latine*» - (Colloque de Barcelone, 26-28 avril 2007)- Synthèse des travaux et conclusions élaborées par Mohand Tilmatine, Mai 2007, Linguamón - Casa de les Llengües, Vía Laietana, 46^a, pral. 1a Barcelona, 25 pages

Toponymie amazighe et standardisation : Réflexions préliminaires

Mohand TILMATINE

*Professeur titulaire de langue berbère
Université de Cadix
Espagne*

La standardisation de la langue amazighe n'en est pas à sa première rencontre. Ce sujet préoccupe depuis un certain temps déjà les spécialistes de la langue qui ont eu l'occasion de se réunir à plusieurs reprises pour essayer de stabiliser l'écriture de l'amazigh en lettres latine¹⁴.

Ces réunions étaient l'aboutissement logique d'un certain nombre d'initiatives, individuelles souvent, à leur tête feu Mouloud Mammeri et qui ont pu, ainsi, ouvrir la voie à une réflexion sérieuse sur les questions graphiques.

Toutes ces initiatives et rencontres ont finalement débouché sur un système de transcription sur base latine, relativement consensuel, même si quelques points demeurent encore en suspens. Ces avancées ont permis de donner aux locuteurs et

¹⁴ Plusieurs rencontres sur la standardisation ont réuni des spécialistes de plusieurs pays amazighophones surtout en Europe, d'abord surtout autour de l'INALCO où s'est déroulé le premier colloque international sur le sujet en 1993, d'autres rencontres ont suivi en 1996, 1998 et à Barcelone en 2007. Voir la synthèse de cette dernière réunion qui liste les rencontres qui ont eu lieu en Europe sur le sujet (M. Tilmatine 2007 : http://www10.gencat.cat/casa_llengues/binaris/sintesis_primercolloquiemandarditzacio_amazic_tcm302-78342.pdf [12.02.2011]).

praticiens de la langue comme les écrivains, les enseignants et les apprenants un important instrument de référence.

Cependant, tous les efforts se sont centrés, jusqu'à présent, sur le système graphique en tant que tel ainsi que sur les questions directement y afférentes. D'autres champs, liés à la standardisation de la langue, comme la toponymie, ou plus exactement l'application de la standardisation de la langue aux toponymes, ont été très peu abordés jusqu'à présent¹⁵.

Pourtant, la toponymie est un sujet qui fait l'objet de nombreuses rencontres et de publications depuis plusieurs années¹⁶.

C'est par le biais du concept de «patrimoine culturel immatériel», de très grande importance pour des cultures d'essence orale comme l'amazighe, que nous voudrions aborder cet aspect.

Ce concept, marqué par la convention de l'UNESCO du 17.10 de 2003, est défini dans son article 2 de la manière suivante :

1- On entend par «patrimoine culturel immatériel» les pratiques, représentations, expressions, connaissances et savoir-faire -ainsi que les instruments, objets, artefacts et espaces culturels qui leur sont associés- que les communautés, les groupes et, le cas échéant, les individus reconnaissent comme faisant partie de leur patrimoine culturel.

¹⁵ Voir par exemple le colloque du séminaire sur la toponymie organisé par le CNRPAH d'Alger du 20 au 22 avril 2002, notamment la communication de Fodil Cheriguen : « transcription des toponymes algériens: hypothèses et suggestions », dans Atoui, B., F. Benramdane et N. Saoudi, (2002), *Meeting, Conférence et symposium. Document présenté par l'Algérie*, Commission Permanente Spécialisée de Toponymie. (<http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/INF.34.pdf>) [06.09.2010].

¹⁶ Ainsi, le HCA a lui-même organisé, sous l'égide du ministère de la Culture, en juin 2005 un colloque sur le Patrimoine culturel immatériel amazigh à Bejaïa.

Le même article, dans son point 2, détaille les domaines dans lesquels se manifeste le patrimoine culturel immatériel, en l'occurrence :

- a- les traditions et expressions orales, y compris la langue comme vecteur du patrimoine culturel immatériel,
- b- les arts du spectacle,
- c- les pratiques sociales, rituels et événements festifs,
- d- les connaissances et pratiques concernant la nature et l'univers
- e- les savoir-faire liés à l'artisanat traditionnel.

Or, s'il est vrai que la toponymie n'est pas citée directement comme domaine dans cette convention, il existe, en revanche, depuis 2007 beaucoup d'indices, de positions et suffisamment d'appuis -autant parmi des personnalités importantes du champ toponymique international que dans les différentes institutions- qui convergent dans le sens d'une prise en compte de la toponymie comme domaine du patrimoine immatériel.

Une première proposition dans ce sens, faite par Mr. Jaillard à la conférence de New York, avait été reprise dans un compte rendu de la division francophone du GENUNG¹⁷.

C'est cette voie, à mon sens nouvelle, que je voudrais proposer d'ouvrir comme sujet de réflexion dans le cadre des efforts actuels en vue d'étendre le champ d'action du travail de standardisation de l'amazigh.

A cet effet, seront abordées essentiellement trois questions :

¹⁷ Une proposition de Mr. P. Jaillard de la division francophone du GENUNG, va dans ce sens. (06.09.2010) : http://www.divisionfrancophone.org/DivFranco/pdf/bulletin_information_toponymique_no_4.pdf. Bulletin d'information toponymique. Compte rendu de réunion de la Division francophone tenue à Paris ; Nr. 4 Octobre 2007 et Compte rendu de réunion de la division francophone du GENUNG – 25 juin 2007.

- 1- Standardisation et toponymie : comment standardiser la toponymie?
- 2- Pourquoi une toponymie amazighe s'il existe des institutions spécialisées dans ce domaine en Algérie et des spécialistes de grande valeur technique dans ce domaine?
- 3- Que faire ou quelles sont les possibilités dans le contexte actuel ?

1- Standardisation et toponymie

1.1- Au-delà des questions graphiques : Les volets conceptuels et dénominatifs

De fait, si les questions de toponymie n'ont pas pu encore être suffisamment abordées, c'est probablement pour des raisons de priorité. Or le processus de standardisation d'une langue est complexe. Il porte non seulement sur la longue durée, mais doit impérativement toucher tous les secteurs et toutes les fonctions sociales de la langue.

Au-delà des questions purement graphiques et orthographiques se posent, tôt ou tard, également des questions de standardisation ou de normalisation conceptuelle et dénomminative internationale.

Dans ce cas, on se réfère à une autre partie du champ de standardisation en général : aux travaux de comités nationaux ou internationaux de normalisation comme par exemple ceux de l'ISO qui, sur la base, établie préalablement, de la fixation d'un concept, établissent également de manière fixe la dénomination standard pour chaque langue.

Ainsi, pour prendre uniquement un exemple parmi tant d'autres, les noms de pays sont codés au niveau international. En cherchant l'Algérie dans le code ISO 3166 international (1993), il ne se trouvera pas sous ce nom, par ordre alphabétique, mais sous la lettre «D» avec le code «DZ».

Ces codes correspondent officiellement au nom dans la langue du pays, pour l'Algérie, bien entendu, dans la seule langue officielle, l'arabe, tout comme l'Allemagne possède le code DE (Deutschland), CH pour la Suisse (Schweiz), HR pour la Croatie etc...

Il est intéressant de noter à cet égard que des pays comme l'Égypte, qui aurait pu avoir le code MS ou MR de *Miṣr*, basé sur le nom du pays dans sa propre langue officielle, a opté pour la variante anglaise EG (Egypt)¹⁸.

La toponymie comme champ identificatoire et de référence est donc nécessairement un domaine normatif, d'où l'impératif du ou d'un standard, lui-même basé généralement sur la langue officielle.

1.2- De l'importance de la toponymie en général

La toponymie est d'une grande importance stratégique pour tous les États qui y voient des intérêts aussi bien nationaux qu'internationaux.

Une bonne pratique toponymique a des implications et des incidences directes dans des champs comme les médias, la cartographie, le tourisme, les communications, l'enseignement, la défense, etc.

La toponymie participe directement des représentations sociales, culturelles et linguistiques de la mémoire et de l'identité d'une région, d'un peuple ou d'un pays. Ce champ fait, ou devrait faire donc partie intégrante du patrimoine culturel, historique et identitaire.

¹⁸ « Liste des Pays du Monde ». United Nations Group of Experts on Geographical Names, Reports of the Working Groups, *Working Paper* n° 26, Seventeenth Session, New York, 13-14 June 1994, prepared by Sylvie Lejeune, IGN, SIT, St Mandé, France, p.7.

C'est notamment à travers la langue que converge, se construit et s'exprime un caractère culturel, historique et linguistique spécifique à une réalité locale et nationale. Il n'est, dès lors, guère difficile de comprendre la portée idéologique de certaines interventions sur la toponymie. Dénommer un espace devient alors souvent synonyme de «dénomination-accaparatation» pour en (re)prendre ensuite possession en le rebaptisant.

1.3- Toponymie et souveraineté

Les questions de standardisation des noms de pays, de région ou de villes sont des questions de stratégie, voire de souveraineté nationale. D'ailleurs, souvent, ce champ est rattaché aux services des armées des différents pays. Ceci explique aussi qu'il fasse partie des revendications premières des mouvements et revendications identitaires régionaux ou nationaux, soucieux de récupérer ou de prendre en charge leur patrimoine toponymique.

Il n'est, par ailleurs, pas surprenant que les processus de redénomination constituent souvent des préoccupations premières chez les pays anciennement colonisés, qui dès l'indépendance tentent de «récupérer» leurs toponymes «originaux».

En Algérie, il est clair que la politique d'arabisation a directement affecté le champ de la toponymie, de l'anthroponymie et de l'onomastique en général. Ces derniers constitueront des véhicules importants de cette arabisation.

En effet, dès l'indépendance du pays la «récupération» de la langue arabe avait été déclarée comme «cause nationale»¹⁹ et objectif prioritaire par les textes fondateurs de l'Etat-Nation

¹⁹ Selon la formule de J.-Ph. Bras (2004), « La langue cause national(e) au Maghreb », dans J. Dakhli (Dir.), *Trames de langues, usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris, pp. 545-561.

algérien. Le document de référence idéologique de l'Algérie indépendante, la Charte nationale de 1976 soulignait que «L'usage généralisé de la langue arabe et sa maîtrise en tant qu'instrument fonctionnel créateur, est une des tâches primordiales de la société algérienne au plan de toutes les manifestations de la culture»²⁰.

La langue amazighe était perçue, quant à elle, davantage comme un obstacle au développement de l'arabisation et un facteur de promotion de la division ethnique et territoriale du pays. C'est dans ce cadre que sera lancé un processus de redénominations et d'arabisation des toponymes, notamment dans le cadre d'application du décret 81-27 du 7 mars 1981 portant établissement d'un lexique national des noms de villes, de villages et autres lieux. Le même décret établira également un lexique des prénoms, pendant que le décret 81.23 du 7 mars 1981 fixera la transcription des noms patronymiques²¹.

Une intervention politique sur la langue que d'aucuns considéreront comme un modèle de politique linguistique visant le blocage de progrès toponymiques²²!

Dans d'autres lieux, notamment dans des pays régis par des systèmes ouverts et sans complexe par rapport à leur diversité culturelle et linguistique, c'est justement cette importance stratégique de la toponymie dans la récupération et/ou construction identitaire qui a mené des régions, des peuples, disposant d'une autonomie régionale, à créer des institutions ou

²⁰ *Charte Nationale* algérienne, Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire du 30 juillet 1976, p. 731.

²¹ Journal Officiel de la République Algérienne Démocratique et Populaire, n°10, 10 mars 1981.

²² The Permanent Committee on Geographical Names, Algeria. *Language & Toponymy. How politically driven language policies have impeded toponymic progress*, 2003/June 2004.

<http://www.pcgn.org.uk/Algeria-Language%20and%20Toponymy-2003.pdf> [02.02.2011].

des commissions toponymiques. Ainsi en Espagne, c'est le cas par exemple de la *Comisión de Onomástica*, de la *Real Academia de la Lengua* au Pays basque. La Catalogne dispose également d'une *Oficina d'Onomástica* au sein de la *Secció Filològica* de l'*Institut d'Estudis Catalans* et depuis 2001 d'une *Comissió de Toponímia de Catalunya*.

2- Pourquoi une toponymie amazighe ?

Dans le cas de l'Algérie, un bref aperçu sur la littérature spécialisée nous apprend que le pays dispose

1- d'institutions spécialisées dans ce domaine comme par exemple le *Conseil National de l'Information Géographique* (CNIG) et la *Commission Permanente Spécialisée de Toponymie* (CPST),

2- de spécialistes dans ce domaine, très actifs, par ailleurs, et ce autant sur le plan national qu'international²³ et que, enfin

3- il existe également des études et des projets de recherche dans ce domaine, avec même la participation de certains chercheurs intéressés par le champ berbère ?

2.1- Toponymie en Kabylie : récupérer les formes originales ?

Malgré la présence de ces institutions spécialisées, des compétences techniques bien établies et de manière plus générale des conditions nécessaires pour y remédier²⁴, il existe

²³ Le représentant algérien occupe des fonctions de Vice-Président du Groupe des Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques et ses groupes de travail (Working Groups), de la Division Afrique du GENUNG, tout en étant, en Algérie, Secrétaire général du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG)

http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/9th-uncsgn-docs/inf/9th_UNCSGN_e-conf-98-inf-list-participants.pdf [12.02.2011].

²⁴ Voir à cet effet, le *Rapport des Divisions et des Gouvernements sur la situation dans leurs régions et leurs pays et sur les progrès accomplis quant à*

en Algérie -comme dans les pays voisins d'ailleurs- un vide institutionnel autour de la composante amazighe. Elle, ne fait l'objet d'aucun intérêt et encore moins d'une politique toponymique spécifique amazighe.

Pourtant les fonctions de ces institutions algériennes spécialisées incluent bien des compétences tout à fait nécessaires pour la revalorisation du patrimoine toponymique amazigh. Citons entre autres, celles

- De procéder à l'évaluation de l'activité nationale en matière de toponymie.

- D'émettre des avis et recommandations sur les principes généraux, les règles et procédures devant présider à la normalisation des noms géographiques, leur orthographe et leur utilisation.

- De procéder aux études visant l'analyse des toponymes existants et recommander les mesures correctives nécessaires, notamment par l'adoption de toponymes nouveaux ;

- De susciter les travaux d'étude et de recherche dans le domaine de la toponymie se rapportant, notamment à l'établissement de bases de données;

- D'établir des relations et procéder à des échanges avec les organismes nationaux et internationaux concernés par la toponymie.

Par ailleurs, l'Institut National de Cartographie et de Télédétection (INCT), a mis en place, deux structures toponymiques internes qui pourraient être également d'une grande utilité pour le travail de récupération et de standardisation du patrimoine toponymique amazigh.

la normalisation des noms géographiques depuis la 7ème Conférence. Rapport de l'Algérie. Point 5 (Document présenté par l'Algérie), préparé par M. Brahim Atoui, Commission Permanente Spécialisée de Toponymie (Algérie) lors de la conférence de Berlin de 2002.

La première, dénommée *Commission de Toponymie*, a pour rôle:

- D'établir les critères de choix et des règles d'écritures des noms de lieux figurant sur les documents cartographiques édités par l'INCT, qui seront soumis à l'approbation de la CPST
- De procéder à l'inventaire et à la conservation des noms de lieux figurant sur ses cartes.
- De procéder à la mise en place d'une base de données toponymiques.
- D'établir un guide pour la collecte des toponymes sur le terrain.
- D'établir un guide toponymique (l'avant-projet est déjà établi).
- De normaliser la terminologie cartographique utilisée à l'INCT.
- D'établir un fond documentaire sur la toponymie.
- D'établir un glossaire des abréviations.
- De diffuser la nomenclature géographique.

Ces missions assignées aux institutions toponymiques algériennes, telles que décrites par le responsable de la commission permanente Spécialisée de Toponymie Algérienne²⁵, pourraient dans leur ensemble servir, en tenant compte, toutefois, des toponymes kabyles -ou plus généralement amazighes- sur une base de transcription latine, telle qu'elle est pratiquée en Algérie et particulièrement en Kabylie.

2.2- L'arabe comme langue exclusive de référence

Les aspects liés aux questions de transcription, quand ils sont traités, portent généralement sur le passage de la graphie

²⁵ Cf. « Schéma Organisationnel des Structures Toponymiques en Algérie », Point 9 ;(Document présenté par l'Algérie), préparé par M. Brahim Atoui (Commission Permanente Spécialisée de Toponymie), unstats.un.org/unsd/geoinfo/.../8th.../8th_UNCSGN_econf.94_INF.36.pdf [06.02.2011].

arabe à la graphie latine, comme si l'arabe était toujours la langue d'origine et de départ des toponymes, mais aussi sans tenir compte du fait qu'il existe depuis de nombreuses années une graphie latine de l'amazigh, largement consensuelle.

De même, il faut relever un grand déficit en matière de collaboration et/ou consultation entre les experts internationaux et/ou nationaux et les institutions ou chercheurs spécialisés berbérissants et reconnus comme tels, et ce, à tous les niveaux d'intervention : inventaire, traitement, officialisation, diffusion, mise à jour, conservation des toponymes, graphie, etc.

En effet, il y a eu, bien entendu, des réunions sur la toponymie dans lesquelles les langues en présence en Algérie ont été, d'une manière ou d'une autre, abordées, cependant, sans aller, jusqu'à présent, au-delà de vagues généralisations comme la demande de prise en compte de la «diversité culturelle du pays». Souvent, on se contente charger contre le colonialisme, à qui il est reproché d'avoir «dénaturé» et «dépersonnalisé» les pays d'Afrique du Nord ou insistant lourdement sur les «aberrations» de la politique culturelle et onomastique de la France.

Il est clair qu'il ne s'agit pas de nier ces pratiques de l'époque coloniale, il est néanmoins, curieux de constater que très rares sont ceux qui pensent à remettre en cause la primauté de l'arabe comme langue de départ et d'origine de toponymes algériens, pourtant très souvent amazighes dans leur fond, forme et étymologie.

S'agissant des toponymes amazighes, très peu de spécialistes en toponymie arrivent à se poser la question de savoir s'il n'existait pas, dans l'Afrique du Nord indépendante et s'agissant d'onomastique, des pratiques rappelant celles du colonialisme.

De son côté, la recherche berbérissante, non associée sérieusement à ces processus, ne propose point d'alternative véritable aux propositions actuellement «disponibles», aussi

bien au sein des organismes nationaux ou internationaux, que dans les forums ou débats internationaux et scientifiques.

2.3- Inexistence de l'amazigh au niveau international

Les organisations internationales chargées des noms géographiques, comme le Groupe des Experts des Nations Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG) ou certaines agences nationales de toponymie nous confirment l'«inexistence» de la langue amazighe au niveau des institutions internationales.

La coopération internationale ayant comme cadre des organisations interétatiques comme les Nations Unies, par exemple, ne laisse, pour le moment, guère de chance de voir, un jour, se développer une véritable politique toponymique amazighe, ni, bien sûr, sa projection internationale sans un appui clair et univoque des Etats nord-africains.

Sur proposition de quelques membres du GENUNG, des contacts personnels avaient été établis avec la Présidence du GENUNG en vue de la création d'une *Amazigh Speaking Division* au sein de ce groupe. Cette demande avait été aimablement rejetée en nous rappelant qu'une telle initiative devait venir des Etats concernés, avoir l'appui d'autres Etats et ne pas «aller contre l'esprit des autres divisions déjà existantes»²⁶.

L'absence de politiques locales, nationales ou internationales chargées de prendre en compte les réalités toponymiques des différentes régions amazighophones, mais aussi de travaux y afférents dans la recherche berbérissante a créé un vide, logiquement comblé par les Etats qui transmettent aux institutions internationales chargées de la normalisation et de l'homogénéisation des noms géographiques, des noms et des

²⁶ Correspondance personnelle de la Présidente du GENUNG, Mme Helen Kerfoot du 29 janvier 2009 après transmission de l'information au représentant algérien, Vice-Président du GENUNG (2007-2012).

transcriptions de toponymes amazighes se basant sur des règles de transcription de ...l'arabe du système, dit de «Beyrouth», dont nous reproduisons une copie en annexe (I).

Pour se faire une idée des conflits qui peuvent exister entre le système de transcription officiel latin adopté par les autorités toponymiques algériennes pour transcrire des noms à base arabe, il suffit de prendre comme exemple la présentation -en annexe (II)- d'une liste de 41 génériques toponymiques algériens normalisés, lors de la conférence de Berlin de 2002²⁷.

3- Que faire et quelles perspectives dans le contexte actuel ?

Un constat bien amer... même s'il est vrai qu'il est partagé par les spécialistes eux-mêmes qui ne manquent de voir dans la situation toponymique en Algérie

«[...] une anarchie totale dans la transcription graphique arabe ou arabisée, française ou francisée des noms propres algériens, avec des variantes morphologiques incohérentes et arbitraires d'un même nom, y compris ceux figurant dans des documents officiels»²⁸.

Il est vrai que la majeure partie de ces problèmes apparaissent également dans les pays voisins²⁹ ou ailleurs,

²⁷ Présenté par Mr. Brahim Atoui,
http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/inf/8th_UNCSGN_econf.94_INF.33.pdf [06.02.2011].

²⁸ « Meeting, Conférence et Symposium ; Point 6 » ; (Document présenté par l'Algérie), préparé par M. Brahim Atoui (Commission Permanente Spécialisée de Toponymie), Atoui, Brahim, Benramdane Farid, Saoudi Nour Eddine (Commission Permanente Spécialisée de Toponymie (Algérie))
http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/inf/8th_UNCSGN_econf.94_INF.34.pdf [06.02.2011].

²⁹ Voir par exemple pour le cas de la Tunisie Mohsen Dhieb (2009), « Quelques aspects problématiques dans la transcription des toponymes tunisiens », source :

quoique plus souvent dans les pays anciennement colonisés. Mais les problèmes se multiplient en Algérie par le fait de la diversité linguistique mais surtout du statut inexistant des langues maternelles du pays : l'amazigh et l'arabe dialectal et d'une absence de politique linguistique qui mise vraiment et sérieusement sur la langue amazighe.

Sans pouvoir de décision en matière de politique linguistique, il sera difficile de trouver une alternative viable et sérieuse aux politiques monolithiques étatiques actuelles.

La création d'instituts nationaux comme le Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA), le Centre National Pédagogique et Linguistique pour l'Enseignement de Tamazight (CNPLET) en Algérie ou l'Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM) au Maroc, n'a pas (encore?) comblé ce vide et ces nécessités.

Pourtant, au vu de l'expérience internationale et des contacts établis, ces institutions sont les plus adaptées pour pouvoir essayer d'introduire des changements dans le sens d'une prise en considération de l'amazighe dans la politique toponymique du pays.

L'exemple de l'Espagne est édifiant à cet égard et permet de voir comment une configuration démocratique de l'Etat permet de prendre en compte la diversité régionale et linguistique du pays, puisque la compétence en matière de noms géographiques est assumée dans ce cas par chacune des communes autonomes du pays qui transmettent, ensuite, à une instance de coordination leurs propositions pour validation³⁰.

http://icaci.org/documents/ICC_proceedings/ICC2009/html/nonref/12_6.pdf [05.02.2011].

³⁰ Voir par exemple, le résumé du rapport de Margarita Azcárate y Adela Alcázar du Service de Toponymie de l'Institut Géographique National espagnol : « Resumen del Informe Nacional de España Situación y avances en la normalización de los nombres geográficos en España », donné lors de la 8^{ème} Conférence du Groupe d'Expert des Nations

3.1- Actions et besoins immédiats en faveur d'une toponymie amazighe

Il est clair que les besoins en matière de toponymie sont immenses. Tout reste à faire. Mais les efforts dans ce sens devraient être perçus comme une stratégie de récupération et de renforcement d'une importante facette de l'identité amazighe du pays. Il s'agit d'un travail de longue haleine, qui doit chercher la collaboration des institutions nationales et internationales, pour mener à bien cette tâche.

Les objectifs peuvent varier en fonction du pouvoir de décision et de l'importance que l'on accordera à cette tâche et pourront, bien entendu, être modifiés, adaptés ou corrigés en fonction de l'évolution de la situation, mais d'ores et déjà, nous pourrions, à titre d'exemple, en dégager quelques uns, notamment pour les institutions à vocation amazighe.

3.1.1- Objectifs

A défaut d'une ou de commission(s) toponymique(s) amazighe(s) (chaouie, kabyle, mozabite, touarègue...), les institutions chargées de la revalorisation du patrimoine amazigh pourraient commencer à travailler sur des objectifs généraux et spécifiques dans ce domaine, sans que cela ne puisse supposer de grandes révolutions administratives ou la mobilisation de grands moyens économiques.

Ainsi, une coordination minimale entre ces institutions et les universités pourrait déboucher à terme, sur quelques projets comme par exemple:

- La récupération du patrimoine toponymique -et plus généralement onomastique- amazigh. La Kabylie, pour diverses

Unies pour les Noms Géographiques (GENUNG) du 27 Août - 5 Septembre 2002 à Berlin, Allemagne.

http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/inf/8th_UNCSGN_econf.94_INF.31.pdf [07.02.2011].

raisons objectives, comme la présence d'études amazighes dans les universités de son territoire, d'un tissu associatif local et de compétences en la matière, pourrait constituer une excellente expérience-pilote dans ce domaine ;

- La possibilité de pouvoir s'ériger -du moins provisoirement- en partenaire des institutions spécialisées en toponymie au niveau national et international pour les questions de toponymie en territoire amazighophone, de fomentier et appuyer une politique toponymique qui tienne compte des spécificités régionales en contribuant, par exemple, à la formation toponymique au niveau universitaire et en développant des projets de recherches dans ce domaine.

Par ailleurs et en collaboration avec les instituts d'études amazighes ou d'autres départements, certains objectifs plus spécifiques pourraient être ciblés comme par exemple :

- Un travail de documentation (Etat des lieux du point de vue documentaire, bibliographique et institutionnel) ;

- L'élaboration d'inventaires et de répertoires toponymiques portant sur la Kabylie, en les adaptant leur transcription selon les normes de la notation usuelle à base latine ;

- La révision des listes ou inventaires toponymiques existants selon les mêmes normes afin de pouvoir mettre à la disposition des utilisateurs de l'amazigh ces noms de lieux, de villages ou de villes sous forme standardisée basée sur la notation usuelle de l'amazigh en alphabet latin ;

- Des travaux similaires pourraient facilement s'étendre, selon les besoins, à d'autres variantes linguistiques régionales de la langue amazighe ;

- L'harmonisation des transcriptions des noms géographiques aux niveaux national et international, qui fixent des normes d'élection de ces transcriptions, qui déterminent et choisissent ces toponymes ;

- Une priorité pourrait être la constitution d'une banque de données comportant les endonymes et les exonymes. Liste qui pourrait être étendue aux noms de pays du monde entier ;
- L'élaboration d'outils comme par exemple une terminologie toponymique en langue kabyle, comme celui, que recommande, par exemple, le GENUNG dans son Glossary of Terms for the Standardization of Geographical Names ³¹ ;
- La création, à terme, d'une nomenclature de référence pour la Kabylie, etc.

En fait, comme dans le travail de standardisation en général, la question de la toponymie standardisée en amazighe, que ce soit pour la Kabylie, les autres régions amazighophones, voir pour le reste du monde, la langue reste tributaire du déficit énorme en matière de planification linguistique et plus particulièrement dans ce cas, de l'absence d'outils de référence.

Pour ce faire une idée du manque flagrant en la matière, il faut rappeler que, ni les professionnels -qu'ils soient enseignants, journalistes, étudiants ou autres utilisateurs de la langue amazighe-, ni les apprenants, disposent d'ouvrages de référence en la matière.

Il n'existe même pas une liste normalisée et standardisée des noms des villes et villages kabyles, sans parler du reste de l'Algérie. Chose qu'il m'avait été difficile d'expliquer à des collègues de la commission de toponymie basque qui me demandaient de leur communiquer les noms en amazigh – dans leur transcription plus ou moins consensuelle - des villes et villages de Kabylie.

³¹ Ainsi, comme il fallait s'y attendre, ni le glossaire cité, ni le "Technical reference manual of the standardization of geographical names" du GENUNG contiennent, une version ou des équivalents amazighes. (Cf.: http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/documents_publications.htm) (06.09.2010).

Voilà un exemple de tâche, certes laborieuse, mais en fait simple et à la portée des instances actuelles chargées de la valorisation du patrimoine amazighe.

Annexe 1

Système dit de Beyrouth amendé³²

E/CONF.94/CRP.11

8th UN Conference on Geographical Names (Berlin, 27 August– 5 September 2002)

Working Group on Country Names

ROMANIZATION SYSTEM FOR ARABIC – Amended Beirut system 1972

Arabic character	Name	Romanization	
ء	hamzah	omit (initial) * (medial) * (final)	
ا	alif	omit	Alif has no sound of its own. It serves as a seat for hamzah or else to indicate a long vowel (see fatḥah alif)
ب	bā'	b	
ت	tā'	t	
ث	thā'	th	
ج	jīm	j	
ح	ḥā'	ḥ	
خ	khā'	kh	
د	dāl	d	
ذ	dhāl	dh	
ر	rā'	r	
ز	zay (or zā')	z	
س	sīn	s	
ش	shīn	sh	
ص	ṣād	ṣ	
ض	ḍād	ḍ	
ط	tā'	ṭ	
ظ	zā'	ẓ	
ع	'ayn	'	
غ	ghayn	gh	
ف	fā'	f	
ق	qāf	q	
ك	kāf	k	
ل	lām	l	
م	mīm	m	
ن	nūn	n	
ه	hā'	h	
و	wāw	w	
ي	yā'	y	

³² http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEGN/docs/8th-uncsgn-docs/crp/8th_UNCSGN_econf.94_crp.11.pdf, pp. 8 et 9. [06.02.2011].

Romanization of the Arabic vowels and special diacritics

ـ	fathah	a	
ـ	kasrah	i	
ـ	ḍammah tawīlah	u	
◌◌◌	sukūn	omit	
اَ	fathah alif	ā	Long vowel
اِ	kasrah yā'	ī	Long vowel
اُ	ḍammah wāw	ū	Long vowel
آ	alif maddah	ā (initial) 'ā (medial)	
ى	alif maqṣūrah	ā	
ة	tā' marbūṭah	h, t	See note 1
ـ	shaddah	doubling	See note 2

1 - tā' marbūṭah is transliterated "t" when it occurs in the first word of a "construct" (a possessive construction). This word is never written with the article (al).

Examples : Saltanat 'Ūmān, Dawlat Qaṭar.

The second word may be one in which the article appears, or it may likewise lack the article. Elsewhere tā' marbūṭah is rendered as "h" (silent).

Examples : Jumhūrīyat Miṣr al 'Arabīyah, al Jumhūrīyah al Yamanīyah.

2 - The combination of the consonant character yā' with a shaddah preceded by a kasrah () is romanized iy rather than iyy (e.g.  is romanized iyah and not iyyah).

Annexe 2 Génériques normalisés³³

Dans son programme de Normalisation, la Commission Permanente Spécialisée de Toponymie (CPST) a chargé la Commission de Toponymie de l'Institut national de Cartographie et de télédétection (INCT) de procéder au recensement de tous les génériques figurant sur la cartographie algérienne afin de procéder à leur normalisation et leur fixer une seule forme d'écriture.

Ce premier recensement a permis de relever et de normaliser pas moins de 41 génériques :

Tableau des génériques normalisés

GENERIQUES NORMALISES	AUTRES ECRITURES RELEVES SUR LES CARTES	FAIDH	FAID	NFADH	N'FADH
ADRAR	ADRER ADHREK	FEJ	FEJDET	MRABAT	M'RABET
AGMOUJN	AG'EMOUN	FAJET	FAJDET	NABKA	NEBKA
ARGOUB	ARGOUB	GARN	GREN GUERN	NABGAT	NEBGUET
ACIF	ASSIF	GALTA	GUELTA GUELT	OUHAD	OULED
ARCH	AAARCH	GOURBI	GUERBI GUOURBI	GHOURE	RHOURE GHOURDE
ATH	AT	GHABAT	GHABET	GHAR	RHAR RAR
BAB	BEF	GARAT	GARET	RJEM	REDJEM RDJEM
BEN	IBN	GHOURD	GHOURD GHROUDS	ROKBA	ROKBET - ROOKBA ROOKBET
CHAABA	CHAABET - CHABET	GATTAR	GUETTAR - GUETTATR	ROUIS	ROUSS
SED	CEJ	HANK	HANNK	RMAL	RMEL
DHALAA	DALAA DELAAT	HAMADA	HAMAD	SHARJ	SAHRIDJ
DHAHR	DAHR DHAHAR DEHAR DAHER	HAOUDI	HAMADA HAMEDA HAMADET HAMEIDAT	ASHARJ	SAHARIDJ
DHARSAT	DHARSET DARSET	HASSI	HAOUDI HACI	ESHAN	SHAN
DAR	DHAR DIAR	HOFRA	HOFRAT	SRA	SRAA
DRAA	DHRAA	HAIRA	HAIRA HADRET	SAD	SED SEDD
DHAYA	DHALA DALA DAIA DAIET DHAYA DHAYET DAYET	HANCHIR	HENNCHIR HENCHIR	TAINOUT	TAGENOUT TADJENOUT
JNAB	DJENNB DJENEB	KOUBA	KOUBET - KOUTET KOUIBA	TAGHIT	TARHIT TARIT
DACHRA	DECHRET D'CHRET	KHANGAT	KHANGUET KHANGUET	TADARTH	TADDERT TADDART TADERT
JEBANA	DJEBANA DJEANET DIEBBANA	KHNAG	KHENEK	TACIFT	TACIFT TASSEFT
JMAA	DJAMAA DIEMAA DIEMA	MAADAR	MAADHER MAADER	TRIK	TRIQ
ANFIDAT	ENNFIDET FN'FIDET	MARTAA	MACATA	THNIAT	TENIET THENIET T'NIET
		MERJ	MERDJI	ESHANE	SAHANE
		MRIJ	MRIJ	SAHAB	SAHIB SEHEB
		MARJAT	MERDIET	ZAOUAT	ZAOUIET
		MAZRAA	MEZRAA	ZAGHMA	ZARMA
		MAZRAAT	MEZRAET	ZAGRAZ	ZAHREZ ZAREZ
				ZBARA	ZEBARA
				ZBARAT	ZEBARAT

Par ailleurs, conformément aux recommandations du GENUNG, la Commission interne de Toponymie de l'INCT a arrêté la liste des abréviations à utiliser dans la cartographie algérienne.

³³ http://unstats.un.org/unsd/geoinfo/UNGEEN/docs/8th-uncsgn-docs/inf/8th_UNCSGN_econf.94_INF.33.pdf

Propositions pour quelques problèmes de notations

Hamid OUBAGHA

Maitre de conférences

Université d'Alger

1- Normalisation de l'orthographe des mots

La fixation de l'orthographe des mots est à plus d'un titre une nécessité. Elle est un préalable pour l'élaboration d'un dictionnaire moderne répondant à tous les critères scientifiques qui garantissent en contre partie les avantages. Lorsque l'orthographe des mots est suffisamment conforme à la morphologie de la langue tout en restant la plus proche possible de la réalisation phonétique effective, elle devient un puissant outil de développement et de promotion de la langue. Une orthographe rationnelle facilite la compréhension et rend convenablement compte des structures morphologiques de la langue. Pour le cas de la langue Amazighe, l'œuvre de reconstitution qui permettrait à terme d'aboutir à une notation rationnelle des mots doit prioritairement traiter les assimilations lexicalisées et exploiter les connaissances linguistiques sur les évolutions phonétiques autant que possible mais pas plus qu'en exigerait l'objectif de la promotion de la langue. Ce n'est ensuite qu'en dernier recours que pourraient être utilisées les données étymologiques. Nous nous limiterons donc dans cette modeste contribution à proposer quelques options qui permettraient une notation rationnelle et fonctionnelle des mots.

1.1- Désassimilation de l'orthographe des mots.

Le niveau de standardisation de la graphie amazighe, dans sa variante kabyle du moins, consacre à travers une pratique très étendue et depuis plus de quinze ans, le principe graphique de désassimilation systématique des assimilations dans la chaîne, et ce, qu'elles soient consonantiques ou vocaliques. Depuis les premières recommandations de ateliers du CRB-INALCO, les usagers de la langue écrite pratiquent quasiment tous une orthographe qui rétablit systématiquement les éléments assimilés dans leur forme phonologique et syntaxique. Et depuis quelques années, on constate qu'une tendance de plus en plus forte au sein des usagers à prolonger et à étendre le principe du rétablissement des formes phonologique, morphologique et syntaxique aux assimilations lexicalisées. Ainsi, on écrit, par exemple, plus souvent *tayaziḍt* au lieu de *tayaziṭ* afin de rétablir à l'écrit la forme originelle du nom féminin construit morphologiquement à partir du masculin par selon la règle Féminin = t + masculin + t. En réalité, quand on reproduit à l'écrit une assimilation lexicalisée, l'origine morphologique et phonologique devient moins évidente à reconnaître. De plus on ne fait que décrire graphiquement une assimilation phonétique alors que le rétablissement écrit de la forme phonologique et/ou morphologique canonique a un caractère didactique certain en suggérant les procédés de formation des mots dérivés et permet parfois de saisir la signification du mot uniquement à partir de la représentation graphique canonisée. Si par exemple, nous écrivons *tanebḍaṭ* on offre l'avantage du décodage phonétique immédiat mais on sacrifie les avantages qu'offre l'écriture *tanebdadt* : elle n'altère pas phonologiquement le radical du mot *bdd*, elle indique le procédé de formation du mot à partir de la racine *bded* dont il dérive et permet au lecteur d'établir instantanément un lien thématique entre le nom *tanebdadt* et le verbe dont il est issu

bded. De plus, le lecteur ne pourra pas aisément retrouver le mot *tanebdət* dans un dictionnaire à partir de la racine *bdṭ* s'il ne fait pas l'effort d'analyser préalablement le processus de transformation *bdd* => *dṭ*.

Avec une écriture phonologique conforme à la racine du mot et à sa morphologie, on peut prévoir le résultat phonétique à partir des phonèmes originaux qui interviennent dans la lexicalisation des assimilations. Par exemple *d + t* se réalise [t], mais réciproquement l'emphatique [ṭ] peut avoir deux origines distinctes : ([ṭ] < *d + t*) ou ([ṭ] < *ḍ + t*). Les assimilations lexicalisées se produisent lorsque certains phonèmes rencontrent un préfixe ou un suffixe comme dans le cas {tt, ss} + {c, j, s, ʃ, z, ʒ} où {tt, ss} sont les préfixes respectivement de l'aoriste intensif et du factitif dont les réalisations phonétiques sont respectivement {č, ġ, t^s, t^ʃ, d^z, d^ʒ} et {cc, jj, ss, ʃʃ, zz, ʒʒ}. Une autre assimilation lexicalisée se produit quand l'un des phonèmes {d, ḍ} est la consonne finale d'un nom masculin suivi du suffixe *t*, marque du féminin, et produit la prononciation emphatique [ṭ]. Nous recommandons dans tous ces à restituer à l'écrit la forme morphologiquement d'origine. Ces exemples illustrent ces situations et les notations recommandées :

Assim.	On écrit	On lit
Tt + c	Ttcerrig	ččerrig
Tt + j	Ttjah	ġġah
Tt + s	Ttsuḍu	t ^s uḍu
Tt + z	ttzuxxu	d ^z uxxu

Assim	On écrit	On lit
Ss + c	ssucef	Ccucef
Ss + j	ssiġew	Jjiġew
Ss + s	Ssew	Ssew
Ss + z	Ssenz	Zsenz

Assim	On écrit	On lit
d + t	Tayaziṭt	Tayaziṭ
d + t	Tabridt	Tabriṭ

1.2- Notation de la tension grammaticale

Cette tension qui est fortement distinctive sur le plan phonologique peut, lorsqu'elle est transcrite phonétiquement, cacher le phonème d'origine. Ainsi, dans [regg^oel] qui est issu morphologiquement de *rweɭ*, la consonne tendue *G* n'est pas un

phonème originel et fait du mot *regg°el* un «intrus» phonologique dans la famille {*rwel*, *tarewla*, *amerwal*,...}. Le mieux serait donc de noter explicitement la tension *ww*. Nous proposons de généraliser ce principe en représentant systématiquement la tension grammaticale dans la notation usuelle. On écrira sans hésitation aucune :

rewwel, *beḍḍu*, *areḍḍal*, *anejjar*,
ameccaḥ, *awway*, *awwaḍ*, *yyaz*,

Au lieu de :

regg°el, *beḥtu*, *areṭtal*, *ameččaḥ*,
agg°ay, *agg°aḍ*, *qqaz*...

1.3 Evolutions phonétiques et reconstitution

Connaître l'évolution de certains phonèmes qui composent un mot donné n'est utile que si cela permet d'en déduire une façon rationnelle et fonctionnelle de noter le mot. Par exemple, à quoi sert de savoir que dans [*tayerza*] le phonème *y* provient de l'évolution du phonème *k* ? La réponse serait que cela servirait à proposer d'écrire [*takerza*] pour mieux voir le lien thématique avec la racine *krez* mais aussi de constater le schéma morphologique de formation du dérivé à partir du verbe. Par contre chercher à retrouver l'historique linguistique des phonèmes pour déterminer comment s'appellerait en tamazight tel ou tel mot il y a six mille ans et ce juste par simple curiosité scientifique ou par esprit fantaisiste ne présente aucun intérêt immédiat pour la codification et risque même de nuire à la langue si l'on se mettrait à proposer éventuellement des transcriptions inutiles et repoussantes. Le principe est qu'on ne reconstitue pas pour le simple plaisir de reconstituer l'origine d'un mot. Cela doit toujours avoir un intérêt pratique justifié. C'est pour dire toute la prudence nécessaire à ne pas s'aventurer sans en être hautement spécialisé et particulièrement qualifié.

2- Normalisation de la notation des affixes

Qu'il s'agisse d'affixes du nom ou du verbe il convient d'en fixer définitivement la graphie de façon à simplifier l'orthographe et à faciliter la mémorisation (et pourquoi pas préparer la langue au bénéfice des traitements numérique automatisés). Nous préconisons dans ce but de ne pas noter les variantes conditionnées par le voisinage phonétique en stabilisant l'orthographe de chaque affixe qu'on doit ramener à une seule forme standard tout en indiquant, par pédagogie, les règles de restitution phonétique.

2.1- Pronoms personnels indirects

Qu'ils se placent avant ou après le verbe, les pronoms indirects affixes du verbe doivent toujours être notés de celle seule façon : *iyi – ak – am – as - ay - awen – awent – asen – asent* qu'on prendra pour la forme standard. Quant à la prononciation, il suffira d'instruire l'apprenant d'ajouter la semi-voyelle *y* lorsque le pronom se place après un verbe conjugué qui se termine par une voyelle. On écrira *yenna-as* et non pas *yenna-yas*. De même qu'on écrira : *ad as-yini, ur as-yenni ara, ... ara as-yini* et non pas : *a s-yini, ur s-yenni ara, ara s-yini...* Le pronom indirect *as* s'écrit ainsi dans toutes les situations de la même façon et n'aura pas trois variantes graphiques : {*as, s, yas*}. Il en sera de même pour les neuf pronoms indirects.

2.2- Pronoms personnels et autres affixes du nom

Nous préconisons de même de fixer en seule version graphique la liste des pronoms personnels du singulier affixes du nom (possessifs) pour éviter de consacrer à l'écrit une seconde liste parallèle qui non seulement n'est qu'une liste de variantes phonétiques conditionnées par la présence d'une voyelle à la fin

du nom mais qui, en plus, impose implicitement de préférer une variante régionale à l'autre. Avec ses affixes possessifs, le nom *tamurt* s'écrit : *tamurt-iw*, *tamurt-ik*, *tamurt-im*, *tamurt-is*. Nous préconisons de reprendre les mêmes pronoms même quand le nom se termine par une voyelle. Ainsi, nous recommandons fortement d'écrire : *tira-iw*, *tira-ik*, *tira-im*, *tira-is*, bien qu'au niveau de la réalisation phonétique, on aura à choisir entre les deux prononciations suivantes :

a- {[tira-w], [tira-k], [tira-m], [tira-s]}

b- {[tira-yiw], [tira-yik], [tira-yim], [tira-yis]}

Comme on peut le constater, la deuxième prononciation est surtout réalisée dans la région de Boghni et l'autre ailleurs en Kabylie. En plaçant le choix sur le terrain de la réalisation phonétique on simplifie l'orthographe de ces affixes sans privilégier une variante phonétique régionale au dépend d'une autre. Cela dit, dans une perspective du rapprochement avec les autres dialectes amazighs, il est préférable d'utiliser les pronoms possessifs communs : *inu*, *inek*, *inem*, *ines* ou encore dans leur forme panamazigh : *inu*, *nnek*, *nnem*, *nnes*.

2.3- Démonstratifs

Ce qui est proposé pour les pronoms personnels reste valable pour les démonstratifs. On suggère d'écrire : *tira-a* et non pas *tira-ya* ni *tira-yagi* ni encore *tira-yagini*. De même qu'on écrira *axxam-a* et non pas *axxam-agi*, ni *axxam-ayi*, *axxam-agini*, *axxam-ayini*, ni *axxam-aginikat*... Ce sont toutes des variantes régionales qu'il faut absolument éviter d'encourager à l'écrit. Quant à la variante en *-ya* il ne s'agit que d'une variante phonétique dont on peut très aisément faire l'économie. Il n'y a aucune difficulté à retrouver à l'oral toutes ces variations alors qu'il n'y a strictement aucun intérêt à les consacrer toutes graphiquement. Evidemment, le même raisonnement sera appliqué aux présentatifs {(-inna, -yinna), (-ihin, -yihin)} et on

écrira respectivement *tala-inna* et *tala-ihin* au lieu de *tala-yinna* et *tala-yihin*.

3- Simplification de la notation des affriquées

3.1- Rappels sur la notation des affriquées sifflantes

Il y a, bien avant les premières recommandations de l'INALCO, un consensus quasi-absolu à noter l'affriquée [dz] tout simplement en doublant la lettre *z*. La prononciation [dz] provient soit de la tension grammaticale de du phonème *z* : *gzem* => *gezzem*, soit de l'assimilation [tt] + [z] => [dz] où *tt* est le préfixe de l'intensif des verbes : *zux* => *ttzuxxu* = [dzdzuxxu]. Autrement, le son [dz] n'apparaît qu'exceptionnellement comme dans *Ldzayer*. Mais la standardisation de la notation de l'autre affriquée sifflante [ts] ne s'est généralisée qu'à partir de 1996 avec les propositions des Ateliers du CRB-INALCO. Phonétiquement, la prononciation [ts], essentiellement propre au kabyle, n'intervient que dans les situations suivantes :

3.1.1- Quand [ts] est issue du phonème berbère *tt* évoluant dans certains parlers kabyles vers la prononciation [ts] : cette prononciation, qui est propre au Kabyle, ne se généralise pas à toute l'aire dialectale Kabyle puisque elle est totalement absente dans les parlers de la Kabylie orientale. L'essentiel des mots dans lesquels on prononce [ts] s'obtient avec le préfixe *tt* de l'aoriste intensif de beaucoup de verbes : *ttawi*, *ttnadi*, *ttili*, *tturar*... Mais en dehors de cela le nombre de mots dans lesquels *tt* est un phonème qui se prononce [ts] est très modeste.

3.1.2- Quand [ts] est issu morphologiquement du phonème *s* le phonème *s* se prononce [ts] dans l'aoriste intensif des verbes trilitères sans voyelles où il est la consonne centrale ou dans l'aoriste intensif des verbes bilitères R1R2i / R1R2u où R2 = *s* est la consonne finale :

fser => *fesser*, *fsi* => *fessi*, *ksu* => *kessu*. Il peut y avoir d'autres schémas : *sal* => *ssal* > [tsal].

3.1.3- Quand [ts] est le résultat phonétique de l'assimilation lexicalisée [tt] + [s] => [ts] où le phonème *s*, consonne initiale du verbe, est précédée du préfixe *tt* de l'aoriste l'intensif comme dans : *suγ* => *ttsuγu*, *sud* => *ttsuđu*, *summ* => *ttsummu*...

3.1.4- Quand [ts] est la prononciation du suffixe de certains noms féminins précédé d'un son vocalique : *tidet*, *tizit*, *tagmat*, *tamacahut*...

Ainsi, en dehors du préfixe *tt* de l'intensif des verbes, le phonème *tt* prononcé [ts] n'apparaît, en Kabyle même, que dans un nombre fort modeste de mots et est totalement absent dans les grands dialectes amazighs mais aussi dans un bon nombre de parlers Kabyles. Ce sont toutes ces considérations, renforcées par les avantages de la simplification graphique et la tendance à la convergence graphique des grands dialectes amazighs, qui ont justifié la nécessité de renoncer à la notation explicite des deux affriquées sifflantes.

3.2- Simplification de la notation des affriquées *č* et *ǧ*

Nous pensons qu'il est préférable de renoncer à la notation explicite des deux autres affriquées *č* et *ǧ* en les représentant à l'écrit respectivement par les graphèmes *c* et *j*. Cette proposition qui, a l'avantage de simplifier considérablement la graphie sans affecter à l'écrit ni la clarté de l'énoncé ni l'identification phonologique des phonèmes, est motivée par un certain nombre de considérations que nous exposerons dans ce qui suit.

Les mots qui contiennent le phonème *č*

En faisant l'inventaire des réalisations phonétiques du phonème *č*, on constate qu'en tant qu'élément du système

phonologique Kabyle, le phonème *č* n'apparaît que dans une quarantaine de mots (dérivés compris) relevés dans un corpus aussi imposant que le *Dictionnaire Kabyle-Français* de J.M. Dallet. Et dans près de la moitié des cas il n'a qu'une valeur expressive : *ččenččen, ččewčew, ččeečee, čiwčiw...* De plus, dans tout le volume cité, nous n'avons relevé que deux paires minimales opposant phonologiquement *c* et *č* :

a- {ččewčew = bavarder, gazouiller} \diamond {ccewcw = couler en bondance}

b- {ččeečee = jacasser, croasser en faisant un vacarme confus} \diamond {cceece = briller, resplendir}

Même si le Dallet ne couvre pas toute la matière lexicale kabyle, on peut affirmer que l'inventaire des mots kabyle dans lesquels le phonème *č* a une valeur phonologique, peut aisément faire l'objet d'une liste d'exceptions à la portée de tous. Mais en dehors de ces quelques mots, le son [č] n'est prononcé en Kabyle que dans les situations suivantes :

a- Quand [č] est la réalisation phonétique de la tension grammaticale du phonème [c] :

C'est généralement le cas quand *c* est la consonne centrale des verbes trilitères sans voyelles qui se prononce [č] à l'aoriste intensif (ou est la 2^{ème} consonne des verbes bilitères R1R2i / R1R2u) :

kcem => *keccem* > [keččem], *mceḥ* => *meccēḥ* > [meččēḥ],...

b- Quand [č] est la réalisation phonétique de l'assimilation lexicalisée [tt] + [c] > [čč] où *c* est la consonne initiale d'un verbe et *tt* le préfixe l'aoriste l'intensif :

cuff => *ttcuffu* > [ččuffu], *cerreg* => *ttcerrig* > [ččerrig]

Et bien évidemment, dans ces deux situations, nous recommandons fortement à l'écrit de revenir au phonème *c* dont la prononciation [č] est morphologiquement issue. On écrira donc : *keccem, meccēḥ, meccēḥ*, même si l'on doit prononcer [keččem], [meččēḥ], [meččēḥ], de même qu'on écrira : *ttcerrig*,

ttcuffu, *ttcawaɾ*, tout en prononçant [ččerrig], [ččuffu], [ččawaɾ]. Et il ne reste, en définitive, qu'une quarantaine de mots qui font que d'un point de vue phonologique le phonème č est en kabyle un phonème numériquement marginal. Notons qu'à ce propos, il existe au moins 15 mots kabyles dans lesquels l'emphase non conditionnée du phonème j est attestée sans que cela ne nécessite sa notation explicite. Nous estimons par conséquent qu'il est fastidieux d'attribuer au phonème č un graphème spécifique alors qu'en général issu du phonème c. Nous suggérons donc de cesser de noter le phonème occlusif č et de le représenter graphiquement par la lettre c.

Les mots qui contiennent le phonème ġ

En faisant, dans le *Dictionnaire Kabyle-Français* de J.M. Dallet, un relevé systématique des mots dont la racine contient le phonème ġ on dénombre un total d'environ 150 mots dont les deux tiers au moins sont incontestablement des emprunts à l'arabe et dans lesquels la valeur phonologique du phonème ġ est souvent discutable. Dans la trentaine de noms où le phonème ġ est la consonne initiale précédée de l'article arabe l : *lġib*, *lġaɾ*, *lġameε...*, *lġehd*, la prononciation occlusive [ğ] est prévisible parce que la succession [l] + [j] se réalise nécessairement [ğ]. Il arrive souvent aussi que le phonème ġ, soit occlusif dans un mot mais devient une spirante dans toute une série de mots de la même famille. A titre d'exemple, on a avec *lġehd* l'ensemble {jhed, amjahed, jahed}, avec *lġahel* on a l'ensemble {jhel, imejhal, ajehli,...}, ou encore avec *lġameε* on a toute la série {tajmaεt, anejmeε, ajmayei, jmie, jmeε,...}. A ce propos justement, on remarquera qu'on peut établir une liste beaucoup plus importante de mots d'origine arabe, morphologiquement bien intégrés au berbère, mais qui contiennent le phonème arabe (ميچ) [ğ] sous sa forme spirante [j] : *jeɾɾeb*, *jbed*, *jadel*. Ainsi, en dehors des emprunts arabes, des mots où le phonème ġ n'est que

le suffixe turc [ǧi] : *aqahwaǧi*, *aqmaǧi*,... et en plus des rares termes d'origine française : *ggaǧi*, *raǧi*..., les seuls mots kabyles, relevés et qui contiennent le phonème *ǧ* en tant que consonne à valeur a priori phonologique ne sont numériquement qu'une cinquantaine. Notons enfin que pour certains mots, dans le même parler mais aussi d'un parler kabyle à un autre, les deux prononciations [ǧ] et [j] sont attestées : {aǧew, ajew}, {ǧeǧeǧeǧe, Jerjer}, {ǧeħħa, Jehħa}... Quant aux paires minimales d'oppositions (ǧ < j) relevées, nous en citerons cinq :

a- {ħeǧǧeǧe = ranger, mettre de côté} < {ħejjeǧe = couper en tranches égales}

b- {ħeǧǧel = être jeûne} < {ħejjel = être entravé}

c- {ǧǧiɣ = j'ai laissé} < {jjiɣ = je suis guéri}

d- {ǧǧeyǧey = donner un coup sur la tête} < {jjeɣjeɣ = être cuit dans l'huile bouillante}

e- {fejjeǧe = agraffer, épingle} < {feǧǧeǧe = blesser}

Mais le contexte suffira en principe pour transcender l'ambiguïté et elles (ces paires minimales) ne peuvent de toute façon pas créer plus d'ambiguïté que les vingt trois paires minimales de mots où s'opposent phonologiquement les phonèmes *r* et *r*.

Quand [ǧ] a une autre origine morphologique ou phonétique :

En dehors des quelques 150 mots relevés, le son [ǧ] n'est prononcé en Kabyle que dans les situations suivantes :

1- Quand [ǧ] est la réalisation phonétique de la tension grammaticale du phonème [j] :

C'est en général le cas lorsque le phonème *j* est la consonne centrale des verbes trilitères sans voyelles qu'on prononce [ǧ] à l'aoriste intensif (ou est la 2^{ème} consonne des verbes bilitères R1R2i / R1R2u) :

rjen => *rejjen* > [reǧǧen],

bjeħ => *beǧǧeħ* > [beǧǧeħ],

nju => *nejju* > [neǧǧu].

et dans ce cas l'affriquée [ǧ] est morphologiquement issue du phonème *j* et il convient de restituer cette origine à l'écrit et on écrira *nejjer* et non *neǧǧer*.

2- Quand [ǧ] provient de l'assimilation lexicalisée [tt] + [j] > [ǧǧ] :

C'est le cas lorsque *j* est la consonne initiale d'un verbe et *tt* est le préfixe l'aoriste l'intensif :

jah => *ttjah* > [ǧǧah], *jeggeḥ* => *ttjeggiḥ* > [ǧǧeggiḥ].

et dans ce cas la prononciation [ǧ] n'est autre que la transcription phonétique qui masque la réalité morphologiquement du mot et occulte l'origine phonologique du phonème qu'on prononce [ǧ] mais qu'on écrirait à tort *ǧǧ*. Il faut donc absolument rétablir à l'écrit la forme canonique *ttj*... : on écrira *ttjemmiq* et non *ǧǧemmiq* et on écrira *ttjerrib* et non pas *ǧǧerrib*.

De là, nous pouvons dire que même si l'argument numérique est moins fort pour *ǧ* que pour le phonème *č*, le principe graphique de restitution phonologique rend la fréquence du phonème *ǧ* tellement faible qu'il serait beaucoup plus utile d'abandonner sa notation explicite avec un graphème distinctif.

Nous proposons de le noter simplement par *j* et d'établir les listes exhaustives de mots où la réalisation phonétique est [ǧ]. En tout cas cette simplification graphique ne comporte pas plus de risques d'ambiguïté que les autres options de simplification adoptées jusque là.

Remarquons enfin qu'on retrouve certains des mots kabyles contenant les phonèmes *č* et *ǧ* dans d'autres dialectes Amazighs comme le Mozabite mais avec une prononciation spirante [c] et [j] : le *ečč* du kabyle devient *ecc* (Mozabite), *eǧǧ* en kabyle devient *ejj* en Mozabite, *ččar* => *ccar*,...

Finalement, nous pensons qu'il y a de sérieuses raisons pratiques et un intérêt certain à renoncer à la notation des affriquées *č* et *ǧ* qu'on peut aisément ramener au symboles

graphiques *c* et *j* sans que cela n'entraîne la moindre entrave au décodage de l'énoncé écrit ou à l'identification phonologique ou d'ambiguïté digne d'attention.

4- Standardisation de la notation de certaines unités grammaticales

Afin de ne pas multiplier inutilement les variantes des unités grammaticales, nous suggérons de simplifier la notation de certaines unités grammaticales comme, le relatif *i / ay*, les appellatifs {*a*, *ay*} ou encore certaines prépositions comme *deg*, *seg*,... ou encore la distinction entre la particule prédicative et la préposition [d]. On peut évoquer dans le cadre de la fixation de l'orthographe différenciée de certaines unités.

4.1- L'appellatif *a / ay*

Les deux particules *a* et *ay* utilisées comme appellatifs ne se distinguent que par le fait que la première est utilisée quand le nom commence par une consonne : *a tameɣɛttut !* alors que la deuxième est toujours utilisée quand le nom commence par une voyelle : *ay argaz !* A la première s'ajoute la semi-voyelle *y* qui s'intercale automatiquement entre l'appellatif *a* et la voyelle initiale du nom. L'apparition de cette semi-voyelle étant prévisible, on suggère de toujours la noter *a* et d'indiquer l'évidente règle de lecture : *a + voyelle => [ay]*. On écrira alors *a argaz* mais on lira [ay argaz].

4.2- Le relatif *i / ay*

On peut utiliser le relatif *i* autant que sa variante *ay* même si dans le discours oral ordinaire la forme *i* se présente comme une variante «économique» et la forme *ay* semble plus usitée par éloquence ou par insistance. Sur le plan graphique, la forme *i* coïncide avec la préposition *i*. Le terme *ay* semble, par

ailleurs, intervenir dans la formation de certain mots : *aya* < *ay-a* = ceci, *ayen* < *ay-n* = cela, *ayla* < *ay ila* = ce qu'il possède. Nous proposons de toujours le noter par *ay* et de réserver la forme *i* au niveau de la notation à la préposition *i*.

4.3- Les préposition *deg* et *seg*

L'inventaire kabyle des prépositions est parfois inutilement encombré par des certaines variantes phonétiquement conditionnées ou régionalisées. C'est le cas de la préposition *deg* qui compte deux autres variantes *di* et *g*. La variante phonétique locale *g* est généralement absente dans tout usage écrit sérieux mais la variante *di* est fréquente dans les écrits. Pourtant, *di* est une variante régionale et phonétique mais parfaitement prévisible puisque elle n'est employée que lorsque le nom qu'elle précède commence par une consonne : [di] < [deg] + consonne. On peut donc remplacer à l'écrit *di* par *deg* et représenter la préposition par la seule notation *deg* qui élimine cette variation graphique inutile. Il en est strictement de même pour la préposition *seg* / *si* qu'on notera toujours *seg*. En fait c'est par un processus d'affaiblissement de la spirante [g] que *deg* aboutit à *di* : [deg] > [dey] > [di]. De façon générale il convient de revenir à l'écrit à la forme originelle à chaque fois qu'elle est attestée avec certitude : on écrit *takerza* parce que [tayerza] < [takerza] <= *krez*.

4.4- Pour ne pas confondre la préposition *d* avec la particule prédicative *d*

Nous suggérons avec insistance de noter la préposition *ed* au lieu de *d* pour la distinguer de la particule prédicative *d* car si nous ne marquons pas de différence graphique entre ces deux particules qui se prononcent strictement de la même manière cela peut engendrer de nombreux cas d'ambiguïté ou de confusion. La préposition [d] met toujours le nom qu'elle

précède à l'état d'annexion alors que la particule prédicative le laisse toujours à l'état libre. Lorsque le nom que chacune d'elle précède admet un état d'annexion graphiquement différencié il n'y a pas de confusion possible mais quand l'état d'annexion du nom ne peut pas être marqué (et c'est souvent le cas), le critère de différenciation grammaticale ne permet pas de distinguer la signification de l'élément [d]. Le risque d'ambiguïté est encore plus grand dans un énoncé court et non verbal. Voici des exemples qui expriment ces situations de confusion possible quand on confond à l'écrit les deux particules *d*: (Voir tableau).

Mais comme il y a beaucoup de noms qui n'admettent pas phonétiquement un état d'annexion il s'en suit un grand risque d'ambiguïté et de très nombreux cas de confusion possibles. C'est pour cela que nous proposons de distinguer graphiquement la préposition de la particule prédicative en la notant *ed* et de réserver la notation *d* à la particule prédicative.

Phrase	1 ^{ère} signification d = particule prédicative	2 ^{ème} signification d = préposition
Times d tafat	Le feu est lumière	Le feu et la lumière
Targit d tudert	Le rêve est une vie	Le rêve et la vie
Tuzzma d tifat	Le reproche est une réconciliation <i>(Se faire des reproches est déjà un grand pas vers la réconciliation)</i>	Le reproche et la réconciliation
Lekdeb d tatut	L'oubli fait le mensonge. <i>(Le menteur oublie les détails de ses propres mensonges. Proverbe kabyle : win yeskiddiben itettu)</i>	Le mensonge et l'oubli

Argaz d wayzen	L'homme (<i>en question</i>) est un ogre (<i>Il est si méchant ou si solitaire que nul ne peut le fréquenter</i>)	L'homme et l'ogre
Tameɣtut d tata	La femme est un caméléon	La femme et le caméléon
Tameɣtut d tayri	La femme est amour	La femme et l'amour
Yedder d wayzen	Il a vécu en ogre (il a vécu avec son caractère méchant)	Il est mort avec l'ogre
Tekker-d d teryel	Elle a grandi en ogresse (<i>Son caractère a toujours été aussi méchant</i>)	Elle a grandi avec une ogresse
Yezga d cciɛan	Il est souvent diabolique	Il fréquente souvent le diable

5- Quelques réserves

5.1- Notation de l'emphase de *r*

Le nombre de mots où l'emphase du phonème *r* n'est conditionnée ni par la présence d'autre emphatique ni par le voisinage des sons vélaire *ɣ*, *q*, *x* est beaucoup plus important que le nombre de mots contenant le phonème *č* et *ğ* réunis ! Sans être exhaustif, nous avons relevé au moins 23 paires minimales de mots opposant phonologiquement par l'emphase les deux *r* et *r* et plus de 300 mots contenant le phonème *r* et ne contenant strictement aucune des consonnes : *ɣ*, *x*, *q*, *z*, *s* et évidemment aucune autre emphatique. Le fait que bon nombre d'auteurs (Ahmed Zaid, Chemakh, Tazaghart, et bien d'autres...) continuent à noter l'emphatique non conditionnée *r* montre que l'idée de la suppression pure et simple de la lettre *r* ne semble

pas faire l'unanimité suffisante pour considérer que le débat autour de la notation de cette emphase est définitivement clos. Ce qui, à défaut d'une révision, nécessite plus de travail de persuasion. Même si l'argumentation puisée dans les données linguistiques serait scientifiquement consistante, le devoir de pédagogie rend nécessaire une formulation à la portée de la moyenne des praticiens : auteurs, enseignants, ... En effet, il serait intéressant d'au moins expliquer ce qui justifierait la notation explicite d'un phonème numériquement aussi marginal que *č* tout en insistant à abandonner la notation d'un phonème aussi important comme *r* ?

5.2- Notation de l'état d'annexion

C'est l'importance syntaxique de l'état d'annexion du nom qui justifie le principe de marquer, dans la notation usuelle, cet état d'annexion du nom. L'introduction de la semi-voyelle *y* comme marqueur de l'annexion des noms à voyelle initiale *i* mais qui phonétiquement est identique à l'état libre a permis de contourner des ambiguïtés certaines dans l'énoncé écrit. La résistance constatée parfois chez certains usagers de la langue écrite relève parfois de la réticence naturelle au changement car cette option s'est généralisée dans la pratique. Cependant, on rappelle que *we...* est la marque morphologique de l'annexion des noms dont la voyelle initiale *a* est suivie de deux consonnes distinctes alors que *u* est la marque morphologique de l'annexion des noms dont la voyelle initiale *a* est suivie d'une consonne vocalisée. Dans le premier cas il y a chute de la voyelle *a* alors que dans le second il y a changement de voyelle : *a* => *u*. Il y a donc deux situations morphologiques distinctes bien attestées par l'usage oral et auxquelles doivent correspondre deux représentations graphiques nécessairement distinctes. La simplification «brutale» qui consiste à forcer la marque en *we...* à s'écrire *u* : même quand il s'agit de noms à

voyelle initiale *a* mais suivie de deux consonnes distinctes : *adrar* => *udrar*, occulte arbitrairement deux situations morphologiques distinctes et contredit la réalité morphologique de état d'annexion. Nous n'avons pas été convaincu par la nécessité de cette simplification mais nous souhaitons en revanche être amplement informés des motivations et les arguments qui ont justifié cette option.

Bibliographique sommaire

- Ramdane Achab : *Tira n tmazight (taqbaylit)*, Tizi-Ouzou, Tafsut, 1990.
- Sadek Bendali : *Awfus amaynut n tutlayt tamaziyt, Nouveau manuel de la langue amazighe*, Alger, HCA, 2007.
- Kamal Bouamara, B, Hamek, ML Mhrouche, Z. Meksem, A. Ranehi, M. Tidjet : *Ilugan n tira n tmaziyt*, Bgayet, Talantikit, 2005.
- Salem Chaker : *Manuel de linguistique berbère I*, Alger, Bouchène, 1991.
- Kamal Naït-Zerrad : *Manuel de conjugaison kabyle...*, Paris, L'Harmattan, 1994/Alger, Enag, 1995.
- Hamid Oubagha - Yermèche Nadia : *Iluyma i tira n tmaziyt*, Alger, Baghdadi, 2000.
- Actes de la table-ronde internationale «Phonologie et notation usuelle dans le domaine berbère - INALCO, avril 1993», Etudes et documents berbères, 11 & 12, 1994 & 1995.

Le vide vocalique « e » et son statut dans les verbes

Lydia GUERCHOUH

*Maître-assistante
Université Mouloud Mammeri
Tizi-Ouzou*

Introduction

Le système vocalique de la langue berbère présente une problématique assez importante notamment au niveau de la voyelle *e* que les linguistes ont appelé la voyelle neutre ou le vide vocalique. Cette appellation n'est sans doute pas réservée à cette langue mais concerne toutes celles qui présentent une voyelle dont les caractéristiques phonétiques articulatoires sont proches de celles d'une ou d'autres voyelles et dont le statut n'est pas aussi pertinent que ces voyelles dites pleines.

Dans le corps éducatif, on restreint la définition de la voyelle *e* uniquement à la fonction permettant de faciliter la prononciation notamment lors de la succession de trois consonnes.

Ainsi, selon cette définition, la voyelle *e* est facultative et n'assume donc pas la fonction assurée par les autres voyelles qui constituent le schème/moule des unités lexicales et qui sont douées de sens.

Par ailleurs, bien que l'emplacement du *e* est identifié en référence à la prononciation et à l'audition, il est régi par certaines conditions qui le font d'ailleurs déplacer lorsqu'on change la situation de l'unité c'est-à-dire selon l'aspect et la

personne pour les verbes et selon le nombre pour les noms. Ceci témoigne donc de l'importance de cette voyelle dans l'identification de ces diverses situations. En outre, la présence de la voyelle *e* n'équivaut pas à son absence et son absence rend certaines unités illisibles.

Les étudiants, qu'ils soient encore en formation ou en phase de passage du statut étudiant à celui d'enseignant, reviennent toujours sur la voyelle *e* et *a* et réclament des critères de distinction entre ces deux voyelles.

Ils répètent souvent que le fait qu'on leur a appris pendant tout le cursus que la voyelle *e* n'a aucune fonction que celle de faciliter la prononciation, a fait qu'ils ne lui accordent pas autant d'importance que la voyelle *a*.

Quel rôle joue alors cette voyelle mise en marge dans les différentes situations que connaît la langue ? Et quels sont les critères permettant de l'identifier et de l'opposer à la voyelle *a* ?

Pour déterminer la fonction du *e* nous nous sommes référés à des couples de mots (paires minimales) c'est-à-dire des mots qui se manifestent dans le même contexte et qui ne se distinguent que par la voyelle *e*. Puis nous définirons quelques contextes d'emploi de la voyelle *e*.

1- La voyelle *e* dans l'identification des racines homonymiques

enγ (tuer) neγ (ou) naγ (c'est ainsi?)
els (s'habiller) lles (tendre)

Ainsi, dans ces paires minimales, nous avons deux verbes issus de deux racines différentes mais homonymiques et puisqu'ils ne comportent aucune autre voyelle distinctive, l'emplacement de la voyelle *e* devient pertinent dans l'identification de l'une ou de l'autre racine.

2- La voyelle *e* dans l'identification des schèmes (type de nom)

Parfois, des noms appartenant à des sous catégories distinctes ne peuvent être différenciés qu'en opposant la voyelle *e* à une autre voyelle «pleine».

azger (bœuf) nom d'animal

azgar (le fait de passer) nom d'action

3- La voyelle *e* dans l'opposition verbe-nom

Certains verbes notamment ceux à initiale vocalique constituent des paires minimales que la voyelle *e* permet d'opposer entre le verbe et le nom ordinaire ou le nom d'action verbale.

Exemple 1 :

tekna (verbe : elle s'est accroupis)

takna (nom : seconde épouse du mari)

teyma (verbe : elle est peinte)

tayma (nom : cuisse)

amen (verbe : croire)

aman (nom : eau)

Exemple 2 :

tedsa (verbe : elle a rigolé)

tadsa (nom d'action : le rire)

4- La voyelle *e* dans l'identification des prépositions

La voyelle *e* nous permet également de distinguer dans des cas restreints entre le verbe et la préposition ou entre deux morphèmes grammaticaux

Exemple :

ger (verbe : mettre)

gar (préposition : entre)

ney (préposition : ou) *nay* (morphème : c'est ainsi?)

5- La voyelle *e* dans la distinction des signifiés

Dans certains verbes et sans doute aussi des noms, l'alternance avec la voyelle *e* nous permet de distinguer deux sens complètement différents :

gen (dormir) *gan* (ils ont fait)

6. La voyelle *e* dans la distinction des aspects verbaux

La voyelle *e* est parfois le seul indicateur permettant de distinguer un aspect d'un autre. Le plus souvent, il intervient pour distinguer entre le verbe mis à l'aoriste ou à sa forme simple de sa forme à l'aoriste intensif. Ceci peut être relevé essentiellement à partir des **verbes passifs** (à initial *ss*) comportant une ou plusieurs voyelles dont le *e* situé **avant la dernière consonne radicale** de la forme verbale simple.

Cette opposition n'est pertinente que si la forme de l'aoriste intensif est obtenu uniquement avec une alternance vocalique incluant la voyelle radicale *e* car si celle-ci est, en outre constituée d'autres morphèmes formateurs de cet aspect telle la préfixation de *tt*, on rompt alors le principe de l'identification des paires minimales qui se base sur le contexte commun.

ssyer (aoriste) *ssyar* (aoriste intensif)
yessarem (aoriste) *yessaram* (aoriste intensif)

La voyelle *e* fait donc partie du schème aspectuel au même titre que les autres voyelles dites pleines.

7. La voyelle *e* dans l'opposition d'état

Lorsqu'un nom comporte la voyelle *e* après la première consonne qui succède à la voyelle initiale, celle-ci indique la marque de chute totale de la voyelle initiale lors du passage vers l'état d'annexion.

VCE...	CE...
<i>tame<u>tt</u>t</i>	<i>tm<u>e</u>tt</i>

Par ailleurs, parmi les marques d'état d'annexion attestées, deux d'entre elles se distinguent grâce à la voyelle *e* notamment pour les noms féminins. On oppose alors un état d'annexion avec chute totale de la voyelle initiale dans les conditions citées ci avant et un état d'annexion avec chute partielle / alternance vocalique (v---e) dans les autres contextes, c'est-à-dire lorsque la voyelle succédant à la voyelle initiale n'est pas un *e* ou lorsqu'elle succède à deux consonnes après l'initiale du nom y compris le *e*.

<i>ta<u>f</u>ru<u>t</u></i>	<i>te<u>f</u>ru<u>t</u></i>
<i>ta<u>m</u>ge<u>r</u>t</i>	<i>te<u>m</u>ge<u>r</u>t</i>

8. La voyelle *e* et les indices de personnes

Les verbes qui comportent la voyelle *e* avant la dernière consonne (----ec) dans leur radical voient cette voyelle se déplacer non seulement selon l'aspect comme on l'a vu mais également en référence aux indices personnels. En effet, l'emplacement de celle-ci n'est pas aléatoire mais répond à une distribution logique :

<i>rw<u>e</u>l</i> (s'enfuir) :	
<i>rew<u>e</u>l</i>	<i>ner<u>w</u>e<u>l</u></i>
<i>trew<u>e</u>l</i>	<i>yer<u>w</u>e<u>l</u></i>
<i>trew<u>e</u>l</i>	<i>ter<u>w</u>e<u>l</u></i>

trewlem
rewlen
rewlent

Ainsi, on oppose deux cas :

- Lorsque l'indice de personne est préfixé, la voyelle *e* maintient son emplacement qui se manifeste dans sa forme simple non conjuguée car le radical ne subit pas les perturbations du préfixe qui s'ajoute seulement à l'initial avec ou sans l'intrusion d'un autre *e* qui évite là le hiatus (entre l'indice de personne et la première consonne radical du verbe).
- Lorsque cet indice ou une partie de lui est suffixé, la voyelle *e* se déplace vers l'avant pour défendre son emplacement initial et se met donc entre la dernière consonne radicale et la première consonne de l'indice suffixé. Ceci est engendré par un bouleversement de la construction des syllabes du radical verbal avec la suffixation que la voyelle *e* essaye d'équilibrer.

Conclusion

L'objectif de cette intervention qui nécessite sûrement une étude plus approfondie, est d'inciter ceux qui travaillent sur la langue berbère à revoir la définition «négative» attribuée à la voyelle *e* et de redéfinir le statut de celle-ci.

En effet, bien que les exemples donnés pour chaque cas cité ne soient pas assez nombreux, l'ensemble nous démontre clairement la pertinence de cette voyelle jusque là défini comme non fonctionnelle. L'étude de ces quelques paires minimales qui sont sans doute plus nombreuses que ça, nous révèle l'importance de la voyelle *e* dans l'identification des unités de la langue et permet aussi de lever des ambiguïtés sémantiques.

L'opposition pertinente relevée entre la voyelle *e* et les autres voyelles dites pleines (notamment le *a*) ainsi que les alternances qui s'effectuent de la voyelle *e* vers les autres voyelles et inversement nous démontrent que ce qu'on appelle vide vocalique est, en fait, aussi important que les autres voyelles. En outre, l'analyse acoustique de cette voyelle et sa fréquence nous permettent de la mettre au même pied d'égalité que les autres voyelles puisqu'elle constitue elle aussi le noyau d'une syllabe.

Il faudrait à partir d'une étude plus approfondie réfléchir sur la question de délimitation des contextes d'emploi de la voyelle *e* en opposition à ceux d'emploi de la voyelle *a* car le *e*, comme on vient de le voir, ne se limite pas uniquement à séparer trois consonnes ou à faciliter la prononciation.

Il faudra donc cesser de parler d'une voyelle neutre ou d'un vide vocalique car c'est justement cette définition négative qui réduit son importance aux yeux des apprenants et qui réduit par la suite son emploi. Les pratiquants de cette langue emploient la voyelle *a* plus souvent que le *e* et même lorsqu'ils savent que celle-ci n'est pas la plus adéquate. Ils se réfèrent toujours à son caractère secondaire non pertinent.

Bibliographie :

- Atelier du 24-25 juin 1996, *INALCO/CRB*, Synthèse des travaux par S. Chaker.
- N. Catach, L'orthographe, *Que Sais-je ?*, no 685, PUF, 1978.
- N. Catach, Les délires de l'orthographe, CAMERONE, 1989, Paris.
- N. Catach, La Ponctuation, *Que Sais-je ?*, no 2818, PUF, 1994.
- J. David, «*L'orthographe du français et son apprentissage, historique et perspectives*» in l'orthographe en questions, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2006, France, pp. 169-190.

Typologie des erreurs d'orthographe dans les écrits des étudiants kabylophones en tamazight

Samia MERZOUKI

*Maître-assistante
Université Mouloud Mammeri
Tizi- Ouzou*

Introduction

Le kabyle a longtemps été une langue exclusivement orale. Les premiers écrits kabyles, ne datent que du siècle dernier, les clercs qui ont commencé à l'écrire l'ont fait avec l'alphabet latin, mais son usage s'est répandu durant les années 70 grâce au grand travail de Mammeri. Le code orthographique de cette langue ne fut cependant «fixé» qu'en 1996 : l'atelier que l'INALCO consacré aux problèmes de la notation à base latine du berbère y apporta de grands aménagements³⁴.

A l'université de Tizi-Ouzou, le module de notation est assuré aux étudiants du département de langue et culture amazighes³⁵ pendant deux ans. Malgré cela, on remarque que certains étudiants sortent du DLCA avec une connaissance imparfaite de l'orthographe kabyle et les enseignants qui ont pris part aux stages de formation de ces étudiants l'ont constaté eux aussi. Mais ce problème a reçu peu d'attention : à ma

³⁴ Atelier du 24-25 juin 1996, INALCO/CRB ; Synthèse des travaux par S. Chaker.

³⁵ Désormais DLCA.

connaissance, nous ne disposons d'aucun article qui ait réfléchi sur la cause de ces difficultés. La présente communication tentera de pallier cette lacune et se propose d'analyser les erreurs d'orthographe dans 90 textes faits par des étudiants en 1^{ère} année de licence de tamazight. Notre objectif est d'identifier et d'attirer l'attention sur les points qui posent le plus de problèmes aux étudiants afin de contribuer à un enseignement plus fonctionnel du kabyle écrit.

Corpus et bilan

Corpus

Nos observations et analyses sont fondées sur un corpus de 90 copies d'examen de TD de notation du deuxième semestre subi en juin 2007 par des étudiants en 1^{ère} année de licence de tamazight. L'enseignant avait donné la consigne de réécrire et de ponctuer un texte avec les nouvelles règles de notation³⁶. L'examen durait 1 heure et demie. Signalons ici, qu'avant la production de ces textes, ces étudiants ont bénéficié en théorie de 44 heures de cours.

Les résultats

L'analyse des 90 copies nous a permis de déceler près de 2538 fautes³⁷. En moyenne les copies analysées contiennent entre 12 et 48 fautes pour un texte contenant environ 110 mots.

³⁶ Notons ici que «la norme de référence» dans ce module est celle que l'on trouve dans les dernières recommandations de l'INALCO en 1996.

³⁷ Signalons ici que faute et erreur sont considérées comme synonymes. Toute règle apprise mais non appliquée dans les écrits étudiés est considérée comme une erreur.

Types³⁸ et analyses des erreurs

L'analyse des erreurs se limitera ici à 3 aspects :

- Les fautes de ponctuation

Nous considérons qu'il y a erreur de ponctuation lorsqu'un un signe de ponctuation manque ou lorsqu'il est utilisé à la place d'un autre.

Exemple :

Au début de la phrase

acwari n yiyerdayen

au lieu de

Acwari n yiyerdayen.

Ces erreurs regroupent à elles seules 400 erreurs sur 2538 soit 15,76%. Pour 20 phrases, la moyenne est 1 majuscule seulement. Le meilleur score est de 4 majuscules. 54 étudiants sur 90 ne mettent aucune virgule. 10 étudiants seulement mettent des signes de ponctuation à la bonne place. En résumé on constate, qu'en général, les étudiants ne marquent pas leurs phrases par ponctuation.

- Les erreurs de type phonétique

Les raisons de ce type d'erreurs sont diverses : Une mauvaise production orale, la variation régionale ou encore l'influence du français.

Exemple :

yaf

au lieu de

yef

³⁸ Une typologie des erreurs a été dégagée par N. Catch (voir la bibliographie).

Laaven

au lieu de

leeven.

Avec un nombre d'erreur de 900 (35,46%) force est de constater que certaines lettres sont très mal maîtrisées. Les voyelles sont les premières à être affectées par ces erreurs :

a et *e* : 630 fautes ici soit 70 %. 70 (7,77%) pour *u* et *ou* (erreurs dues à l'interférence du français).

Des erreurs dues à la variation régionale ont aussi été enregistrées mais de coefficient faible : 45 occurrences seulement soit 5%.

Pour les consonnes, seulement 20 (2,22%) confusions de consonnes dues à l'interférence du français ont été enregistrées.

Les consonnes tendues se partagent les 135 occurrences restantes soit 15%.

- La segmentation des mots et les assimilations dans la chaîne

Certains éléments de la chaîne parlée sont très liés et imbriqués les uns dans les autres ce qui rend leur segmentation très difficile. Nous avons rencontré dans notre corpus des structures fautivement segmentées comme *Deggidis* au lieu de *deg yidis*.

Cette partie comprend deux catégories Les assimilations et le trait d'union. Ces erreurs sont de loin les plus fréquentes dans notre corpus. Nous en avons répertorié 1238 en tout ce qui représente 48% des fautes du corpus.

- Assimilation et succession des voyelles

Ce type d'erreurs occupe une place toute particulière parce qu'elle touche les outils grammaticaux de la langue. Nous en avons dénombré environ 421 fautes ce qui représente (34%) des erreurs de cette catégorie. Les structures les plus fréquentes sur cette liste sont :

- Préposition + nom :

deggidis

au lieu de

deg yidis

- Groupes verbaux : morphème *ad* + verbe

aten sersen

au lieu de

ad ten-sersen.

- La particule de direction : verbe+*d* :

usand

au lieu de

usan-d.

- Groupes nominaux : *d* + nom :

difassen

au lieu de

d ifassen.

- Affixe du nom ou du verbe post vocalique : *yenna yas*

- Marque de l'état d'annexion :

iydarren-is

au lieu de

i yidarren-is

- Le trait d'union

C'est le problème le plus répandu dans le corpus : 817 erreurs concernent le trait d'union soit 65%... Les cas de figures sont peu nombreux : Il s'agit soit de sa présence incorrecte, soit de son omission. Le trait d'union a fait défaut dans 277 cas, soit (33,9%). Les autres cas (540 erreurs soit 66%) relèvent d'un mauvais emploi du trait d'union.

Ce coefficient d'erreurs vraiment excessif montre que les règles qui concernent le trait d'union -il est vrai compliquées- sont loin d'être maîtrisées.

Conclusion

Selon J. David «Poser la question de l'apprentissage de l'orthographe ne va pas de soi, car les débats qui ont pris -et prennent encore- pour cible cet objet d'enseignement sont traversés par des affrontements vifs, des discussions passionnées...»³⁹.

Pour le kabyle, l'apprentissage de l'orthographe ne peut pas se faire sans erreurs, l'objectif de cette communication était de répertorier ces erreurs en production écrites d'étudiants en licence de tamazight. Les premiers résultats de notre analyse montrent clairement que la maîtrise de l'orthographe kabyle n'est pas acquise par tous les étudiants.

Cette étude ne prétend être exhaustive, elle est loin de couvrir l'ensemble des difficultés que rencontrent les étudiants quand ils écrivent le kabyle, mais elle permet de répertorier les erreurs les plus fréquentes.

N. Catache pense que «l'un des avantages d'une typologie, c'est qu'on peut au moins en discuter ensemble. On ne peut s'imaginer combien ces petites choses-là sont importantes»⁴⁰. Montrer le grand intérêt de disposer d'une typologie des erreurs pour le kabyle, était le premier objectif de cette communication, elle devrait à notre avis beaucoup apporter sur le plan didactique.

³⁹ J. David, «*L'orthographe du français et son apprentissage, historique et perspectives*», P.169, pp. 169-190.

⁴⁰ N. Catach, *Les délires de l'orthographe*, CAMERONE, 1989, Paris, p.61.

Kra n yisumar di tira

Ali LOUNIS

Amaswaɣ n tmaziɣt deg Tizi-Uzzu

Ramdane ACHOUR

Aselmad deg tesdawit n Tizi-Uzzu

Quinze années après l'introduction de tamazight dans le système éducatif, beaucoup de problèmes d'écriture restent encore en suspens ou ne trouvent pas de solutions, malgré les quelques recommandations de l'INALCO de 1998. Beaucoup de choses restent encore à faire pour sa normalisation. Des échéances importantes nous attendent : confection des programmes, organisation des examens (BEF, BAC...).

La réussite de ces différents chantiers dépend de la résolution de toutes ces questions. Nous vous soumettons quelques propositions que nous avons déjà traitées avec une partie de nos enseignants. La liste n'est pas exhaustive. Si le temps et l'ordre du jour le permettent, nous souhaiterions que le colloque se penche aussi sur *tira* de Tifinagh car beaucoup de personnes les utilisent dans la transcription des enseignes commerciales mais avec plusieurs variantes.

Au rythme où vont les choses nous avons peur que cette écriture nous soit imposée (pour freiner la bonne marche de notre langue) et nous serons pris au dépourvu. Alors, il faut s'y préparer, à toute fin utile. Voici les 22 cas que nous proposons :

1- Yiwen «t» di taggara n yisem unti

Amedya :

Ajgu ----- tajgut

Alma ----- talmat

Isni ----- tisnit

Tirmit, tasarut, tamacahut...

* Di taggara n yisem unti xas nessusra-d [tt], ad naru kan yiwen n «t».

Amedya :

Tasarut, tamacahut, tulmut, ticerket, tafeywet, tisnit, tirmit...

2- Amaruz n yismawen izewwiren s «i»

i-----yi :

Amedya :

Irgazen d igerdan (irgaqen d yigerdan).

Yuwet-it s ifassen (s yifassen).

* Deg waddad amaruz ad nernu kan «y» sdat n «i».

3- Akk d ! / akked (seg : ukkud, akkud-i)

Amedya :

- Yusa-d akked yimeddukkal-is.

- Qqimen akk d inelmaden.

- Yeččur akk d ixmir.

* akked + isem amaruz.

* akk d + isem ilelli.

4- ħurek / ħur-k !

- Ħurek ha-t-an ad n-yas ħur-k !

- Ħurek axxam !

* (ħurek, ħurem, ħurwat, ħurwamt : taħuyit : interjection).

5- Y n tanza

Yenna-as ----- (...yas).

6- Tazelya n tnla

Uyal-d - kker-d - ruḥ-n - siwel-d - as-n

7- Anaḍ : udem wis 2 asget

Ruḥem... ruḥet

8- Imqimen ilellyen

Nekk, kemm, nekkni, nekkenti...

9- Tisyunin

I waken / iwakken

S-way-s / swayes

I wumi / iwumi

I deg / ideg /i-deg

Iyef / i yef / i-yef

* Faut-il les écrire attachés ou séparés ?

10- Asekkil ameqqran

Ismawen n wussan akked yismawen n wayyuren ad ttwarun war asekkil ameqqran

Amedya :

Ass n lexmis 12 di meḡres 2008.

11- Unti n yimḍanen

Amedya :

30 : kradet n tmerwin.

50 : semmuset n tmerwin - tamsirt tis ukkuzet.

12- Tizdit akked uwsil n yisem

Axxam-is

maca

axxam nney ----- axxam-ina nwen yecbeḥ...

Axxam niḍen (war tizdit)

*Ad nerr tizdit deg wudmawen n wasuf kan acku deg wudmawen n usget nezmer ad nerr awalen gar yisem akked uwsil-is.

Axxam-ina nney aqdim, nzenz-it.

Axxam-ina i d-izgan deffir n uḡerbaz, nney.

- wis-sin, tis-tlata... s-leeqel s-leeqel, din-din... atg.

- s-ufella - s-wadda - s-ddaw - s-nnig - s-ḡur - s-deffir

13- Ussid n kra n yimyagen

- Rwel ----- rewwel

- Fsi ----- ifessi

- Fti ----- ifetti

14- Ak / k : (k : asemmad usrid) - (Ak : asemmad arusrid)

Ad n-aseḡ ad k-zluḡ.

* Pour éviter la confusion, on doit toujours écrire asemmad arusrid «ak» et asemmad usrid.

15- Di / deg - si / seg

Di : sdat terḡalt

Amedya :

Di taddart.

Deg : sdat teḡri

Amedya :

Deg uxxam.

16- bu... mm... + isem amaruz

Amedya :

Bu-uqerruy-nni, ssney-t (muqlet : bu-wudem)	
Nsusruiy-d	Ad naru
[bu-ɖarren]	bu-yiɖarren
[bu-fus]	bu-ufus
[bu-mellal]	bu-umellal
[mm-imezran]	mm-yimezran

17- Imqimen isemmaden : as... iyi...

D netta ara as-yinin. D Meqqran ara ak-t-in-yawin
Yenna-iyi... Yessawel-iyi-d...

* (ama sdat n tergal, ama sdat n teɣri)

18- Imsiwel (le vocatif) «a»

A taqcict,
a aqcic (ay aqcic)

19- Quelques urgences à régler

a- Kra n yismawen n wayyuren mazal ur tefri ara tira nsen :

- septembre : ctember, cutember.
- octobre : ktuber, tuber.
- novembre : wember, nwamber, unbir.

b- Ismawen n wussan : ma ad neqqim ad nettaru : aram, ahad, amhad...atg. ɣas ma yella ur seïn ara anamek akked uɣar ?

c- Tira n kra n yismawen am : ameddakkel (amdakel), amugger (amuger), aggad(agad), tuggdi (tugdi), niɖen (nniɖen), anect (annect) qui vient de anekt.

d- Taseftit n umyag aweɖ (afeg, aker : uwɖeɣ, yuwed (yewwed))...

e- Isegzal :

- aseggas wis 2 n ulmud alemmas : Sw2ll

- amezwaru : lru, wis 2: w2...

20- Amqim n wudem w3 asuf amalay y / i (iruh, yugi)

- «i» : sdat yimyagen izewwiren s tergal : ddu, ruh, qqim... (idda, iruh, iqqim).

- «y» : sdat yimyagen izewwiren s teÿri : awi, aker, agi, ini... (yuwi, yuker, yugi, yenna).

21- Ay-a, ay-agi, ay-nni...

22- Tira n usway

- Stebæy - yessetbee / isetbee

«s» ama yessed ama ur yessid, ad nettaru yiwen «s».

23- Tira n tdelsanyit (labio-vélaire)

Yal [bbw] akked [ggw] ad yuçal yer lasel-is.

Ebbw - eww.

Zwi - [zeggwi] zewwi.

Rwi - [reggwi] rewwi.

Rwel - [reggwel] rewwel.

Azewway [azeggway] azeggay.

24- Tasenfelt (variation) [gw / g / w / b]

- Gwezzil / wezzil.

- Agugam / abugam.

- Agujil / abujil.

- Agudu / abudu.

- Gma / uma / wma / u

RECOMMENDATIONS

Tafelwit n ugemmay

<i>Asekkil</i>	<i>Isem-is</i>	<i>Amedya</i>
a / A	ayra	abrid
b / B	ba	bibb
c / C	ca	ciwer
č / Č	yeč	ččiy
d / D	da	ddu
ḍ / Ḍ	ḍar	ḍill
e / E	ilem	els
f / F	fa	furar
g / G	ga	ggal / glu
ğ / Ğ	yeğ	ğğiy
h / H	ha	hewwel
ḥ / Ḥ	ḥim	ḥellu
i / I	iyri	ilef
j / J	ja	jjih
k / K	ka	kfu / knu
l / L	la	lmed
m / M	ma	mel
n / N	na	nser
γ / Γ	yar	yurek
q / Q	qil	qqim
r / R	ra	rwi
s / S	sa	siwel
t / T	ta	tilelli
ṭ / Ṭ	ṭar	ṭasili
u / U	uyru	ussid
w / W	wa	awal

x / X	xa	xid
y / Y	ya	yennayer
z / Z	za	zuzen
z / Z	zar	zizen
ε / Σ	eil	eiwen

Agemmay-a yettuneḥsab d agemmay unnim, deg-s isekkilen i s nettaru tamaziyt s umata. Isekkilen-nniḍen, am **ɣ, ʃ, o, p, v** d timerna i d-rennun yef wid n ugemmay unnim. Yettban-d deg tfelwit-a dakken amyedfer n yisekkilen d win n tutlayin n umalu, yesseqdacen dya agemmay alatin.

Aswir 1 : Agemmay

1. Tamawt yef ugemmay

1.1. ad naru isekkilen **ɣ** akked **ʃ** mi ara zemren **kan** ad semgirden gar wawalen :

Amedya lu (**ɣ**) : **ɣ**wiy/ **r**wiy, fa**ɣ**es/fares, **ɣ**eggem/**ɣ**eggem [amezwaru deg yizri ney urmir (urmir ussid : ttreggim), wis sin deg wurmir ussid]

Amdeya w2 (**ʃ**) : **ʃ**ʃif/ssif, **ʃ**ʃer/sser, a**ʃ**ufi/ asufi

1.2. Ad nessemres isekkilen **o, p, v** deg yismawen imazlayen ijentaden, amedya: **Paul, Pavlov, Lpari.**

1.2. Isekkilen i s nettaru sin n yimesla

1.2.1. Aggay d uzenzay (deg tantaliwin n ugafa)

Llan semmus n yisekkilen :

- b : d aggaɣ deg *abelbul, bibb*,
d azenzay deg *abrid, aberkan, ibidi*
- d : d aggaɣ deg *ilindi, aldun, ildi*
d azenzay deg *udi, adal, idis*,
- k : d aggaɣ deg *tanekra, ibki, iskim*
d azenzay deg *akal, asaka, ukrif*
- g : d aggaɣ deg *inebgi, azger, ajgu*
d azenzay deg *taga, igenni, tagut*
- t : d aggaɣ deg *weltma, tantala, asentel*
d azenzay deg *tatut, tata, asutel*

1.3. Isekkilen yettawin agaz⁴¹ ddaw-atsen

Nettaru yes-sen imesla d ufayen anagar asekkil **h**, nettaru yes-s tagerzant tasusamt (pharyngale sourde).

Imedyaten :

- **ɗar** : *aɗar, aɗu, iɗelli*
- **ɗar** : *iɗij, tiɗ, utɗun*,
- **zar** : *aɗar, tazuri, izri*

⁴¹ Awal *agaz* ila ismawen-nniɗen : aqqa, tinqiɗ (ɣer *Amawal n tmaziɣt tatrart*, Imedyazen, 1980). D awal seg nezmer ad d-nessuddem awalen-nniɗen, am sigez, asigez... (d ayeen ur nezmir ad d-nessuddem seg *aqqa*).

1.4. Izgenaggayen

Imesla izgenaggayen, nettaru-ten s yisekkilen yettawin akafu : yeč, yeğ.

– č : *učči, aberčečču, taččar.*

– ğ : *tiğaw, azeğğig, urğın*

2. Aswir wis sin : awalen

2.1. Alugen 1

Yal **imesli** nettarau-t s yiwen n **usekkil**, anda yebyu yili, deg tazwara n wawal, deg tlemmast ney deg taggara.

Deg tazwara n wawal : *sefru, segzi*

Deg tlemmast n wawal : *aswir, asefru*

Deg taggara n wawal : *ađris, tuymas*

2.2. Tussda

Llant snat tewsatın n tussda: tussda n tnumi d tussda n tjerrumt

2.2.1. Tussda n tjerrumt

Tussda n tjerrumt d tin ilan azal asnilsan acku tessemgarad gar tayunin. Aya yettili deg kradet n tegnatın :

2.2.1.1. Urmir (izri)/Urmir ussid

Deg tegnit-a d tussda kan i yessemgiriden gar ufeğğag n wurmir ussid d win n wurmir (annect-a yerza ula d kra n yimyagen deg yizri).

Imedyaten :

– urmir (izri) /urmir ussid :

gzem/gezzem : (yegzem abrid/ad yegzem abrid/ igezzem abrid)

rfed/reffed : (yerfed asefru/ad yerfed asefru/ ireffed asefru)

zgel/zeggel : (yezgel ayen yessaram/ ad yezgel ayen yessaram/ izeggel ayen yessaram)

– Urmir/ urmir ussid :

rnul/rennu : (ad yernu aman i yill/ irennu aman i yill)

knul/kennu : (ad yeknu i tyiti/ ikennu i tyiti)

frul/ferru : (ad yefru tilufa/ iferru tilufa)

2.2.1.2. isem n tigawt /isem n umeskar (ney isem n wallal)

Deg tegnit-a dayen d tussda kan i yessemgiriden gar yisem n tigawt d yisem n umeskar.

Imedyaten :

– *azdam/ azeddam : (azdam deg unebdu, azizen deg tegrest/ yuyal-d uzeddam seg tegzi)*

– *axraz/ axerraz : (axraz d lhirfa taqburt/ axerraz yenya mmi-s)*

2.2.1.3. asemgired gar wawalen

Deg tegnit-a tussda tessemgirid gar wawalen.

- *talast/ tallest (talast d tilist/ yeyli yitij, teyli-d tallast)*
- *sew/ seww (ad isew aman isemmaḍen/ ad iseww lexrif s yiduḍan)*
- *sisen/ sissen (ad isisen aḡrum/ ad isissen gma-s i umdakef)*
- *les/ lles (les abernus teffyeḍ/ lles tixsi).*
- *tusna/ tussna (tusna d taḡawsa teskar tzizwit/ tussna tekka-d seg umyag issin)*
- *ilu/ illu (ilu d aḡersiw/ illu d tazmert tuffirt)*

2.2.2. Tussda n tnumi

Tussda n tnumi d tin ur nli azal asinlsan. Tettili deg wawal ilmend n wakken i numen medden sellen-as neḡ susruyen-t-id. Maca tussda-ya tettemgirid ilmend n tamiwin, n tudrin tikwal ula ilmed n yimdanen.

Tussda n tnumi tettili deg tagnatin-a:

-2.2.2.1. Iferdisen n umawal

Γas akken ur tli azal asinlsan, tussda tettban-d deg wamur ameqqran n wawalen n taḡult-a. Ilmend n waya ad tt-naru anda tella.

Imedyaten : *assay, tussna, allal, addal.*

Tamawt 1 : Tettili dayen tussda deg tazwara n yismawen i d-yekkan seg taḡrabt, ibeddun s kra n yimesla i yessertayen imesli [I] n umagrad n taḡrabt.

Imedyaten : **sser, nnif, ddunit**

Tamawt 2 : anda i yella umgired deg ususru gar temnaḍin, nezmer ad naru talɣiwini i snat.

Imedyaten : taggara/tagara, amddakel/amdakel, tannumi/tanumi, tazzla/tazla.

Dya, am wakken i uran deg *Ilugan ...*, tifat n wugur-a « *d asegzawal ara ay-d-yemlen anda tella, d wanda ur telli tussda* »⁴².

2.2.2. Iferdisen n tjerrumt

Ugur n tussda i d-ikecmen deg tsekka-ya yerza : izwiren n usuddem n umyag (*s* n ussway, *ttwa* n uttway) akked *tt* n wurmir ussid :

2.2.2.1. *s* n ussway

s n ussway, ad t-naru d aḥerfi deg talɣa taḥerfit, akken yebɣu yili umyag. Maca, deg umyag yeftin, *s* n ussway d ussid, ad t-naru s usekkil uslig.

Imedyaten : *siwel, seddu, senker, sufey; yessawal, yessedduy, yessenkar, yessufuy*

2.2.2.2. *ttwa* d *ttu* n uttway

Attway ila snat n talɣiwini zgant ssdent i snat: *ttwa* d *ttu* (snat-a n talɣiwini, d tisenfal timnaḍanin (variantes régionales)

– Imedyaten s *ttwa* : *ttwakkes* (< *kkes*), *ttwaddem* (< *ddem*), *ttwattef* (< *ttef*).

⁴² K. Bouamara, d wiyid, 2009, *Ilugan n tira*, Bgayet, sb. 20.

– Imedyaten s **ttu** : *ttudegger*, *ttucewwel*

ttunefk (< *efk*), talya n uttway-ines d *ttun*, am deg *ttunebdar* (= *ttwabdar*)

Akken tebyu tili talya n uttway, [tt] deg-s d ussid.

2.2.2.3. **tt** n wurmir ussid

[tt] n wurmir ussid d ussid akken yebyu yettwan̄teq.

Imedyaten : *ttawi* (< *awi*), *ttaki* (< *aki*), *ttnadi* (< *nadi*), *ttattaf* (< *ttef*), *ttlal* (< *lal*)

Tamawt : Maca llan yimyagen, deg kra n temnaḍin, [t] n wurmir ussid-nsen war tussda, am **ečč** : ad naru **ttett** yaş yettwan̄taq [tett] ; **ddu** : ad naru **teddu** yaş yettwan̄taq [teddu].

3. Addad amaruz

Deg tmaziyt, tuget n yismawen sean sin n waddaden : addad ilelli d waddad amaruz. Addad amaruz yeskan abeddel n tazwara n yisem deg kra n teginatin.

3.1. Talyiwin n waddad amaruz

3.2.1. Ismawen imalayen yebdan s **a** :

Lan snat n talyiwin :

Tamezwarut : addad ilelli **a** /addad amaruz **u**

Imedyaten : *afud* / *ufud*, *asafu* / *usafu*, *aḍris* / *uḍris*, *axxam* / *uxxam*

Tis snat : addad ilelli **a** / addad amaruz **wa**

Imedyaten : **awal** / **wawal**, **asif** / **wasif**, **akal** / **wakal**

Tamawt 1 : Deg tira yessefk ad neɖfer ilugan-a, maca deg ususru nezmer ad d-nessiwel akken nennum, amedya : **uxxam** (= [uxxam] = [wexxam])

Tamawt 2 : Llan yismawen lan snat n talyiwin n waddad amaruz : **afud** / **ufud** / **wafud** ; llan yismawen, d tasenfelt-nsen war tussda i ilan addad amaruz **tirugza** / **trugza** ; **adaynin** / **udaynin** (**tirugza** akked **addaynin** ur lin addad).

3.2.2. Ismawen imalayen yebdan s **i**

Deg timawt **i** iyelli, ur t-id-nessusruy, yettuɣal deg umkan-is **y**. Mi ara yili yisem ibeddu s **i**, deg waddad amaruz ad as-nernu kan **y**.

Addad ilelli **i** / addad amaruz **yi**

Imedyaten : **idis** / **yidis**, **iffis** / **yiffis**, **iyallen** / **iyiyallen**

3.2.3. Ismawen ibeddun s **u**

Akken yebyu yili yisem ibeddun s **u**, d asuf neɣ d amalay, deg waddad amaruz ad as-nernu **w**.

Addad ilelli **u** / addad amaruz **wu**

Imedyaten : **ul** / **wul** ; **udem** / **wudem** ; **uccen** / **wuccen**

3.2.3. Ismawen untiyen yebdan s teɣri **a**

Deg tegnit-a (deg yismawen ilan addad), addad amaruz yettili s sin n wudmawen :

a) Aϕelluy n teϕri

Imedyaten : *tamurt / tmurt ; tamettut / tmettut ; talaba / tlabā*

b) Abeddel n teϕri s yilem (deg yismawen ilan tayessa *tuR₁R₂γ-t*, d taluft n tira kan)

– **Imedyaten** : *tayrast / teϕrast ; tagmert / tegmert ; taswalt / teswalt*

Tamawt : Llan yismawen ur nli addad : ismawen untiyen i ibeddun s teϕri **u** (*tudert, tuddar, tuzzar, tuget*, atg.), *fad, laz, tala, taluft, tamemt*, atg.

4. Asbak n wawalen

4.1. Deg wayen yerzan **iferdisen n tjerrumt** ilan snat n tayunin, ad ten-naru :

a) **zdin** mi ara ilin sebken. S wawal-nniḍen mi ara d-ssenfaln yiwet n tikti,

Imedyaten : *dayen, iwimi, ideg, iyef, iwakken, dakken, akked, dasawen, assa*, atg.

b) **bḍan** mi ara mgirdent taggayin ideg ttikkint.

Imedyaten : *d ayen, i wimi, mi ara, d asawen, ass-a*, atg.

4.2. Deg wayen yerzan **iferdisen imseϕra**, ϕas nezmer ad d-nessufey deg-sen snat n tayunin, tira-nsen ad tili tesbek.

Imedyaten : *ulac, ulayϕer, ulamek, ulanda, ulansi, anectilat (anectila-tt/ anectila-ten/ anectila-ken/ anectila-kent...)*

Tamawt : tira n yiferdisen-a ad tili deg tjenţad n udlis-a.

5. Amatar udmawan : i/y

Deg tira, amatar udmawan n wudem wis krad amalay asuf d *y*.

Imedyaten : *yura, yeswa, yelluz, yeffud, ad yaf, ur yezri, yessawal*

Ad t-naru *i* mi ara yili ufeggag umyig ibeddu s tergalt ur nessid d teŷri :

Imedyaten :

- targalt-ilem : *iger, igen,*
- targalt-aŷra : *ila, iwala, ad isami*
- targalt-uŷru : *isud, icuff, iguğ, isuma*
- targalt-iŷri : *iŷil*

6. Tamsertit

Ad d-nerr talŷa taneslit i teffer temsertit. Tamsertit d taluft n ususru kan.

7. Tizdit

7.1. Gar umyag d yiferdisen i as-d-yezziin

Anda yebyu yili uferdis, sdat neŷ deffir umayag, nettarra tizdit gar-asen. Tettili tezditi gar umyag d yiwsilen-is (usriden d yirusriden) akked d tzelyiwin n tnila.

– awsil usrid : *yewwi-t/ ad t-yawi*

– awsil arusrid : *yessawel-as/ ad as-yessiwel*

– tazelya n tnila : *yewwi-d, yewwi-n/ad d-yawi, ad n-yawi*

Tamawt : mi ara d-mlilen yiwsilen n umyag d tzelya n tnila, tettili tezditi gar umyag d yiwsilen d tzelya : *yewwi-as-t-id, ad as-t-id-yawi/ yewwi-as-t-in/ ad as-t-in-yawi*

7.2. Gar yisem d yiwsilen-is

Tettili tezditi gar yisem d yiwsilen-is. Isem yezmer ad yili d amagnu, n timmarewt ney n umdan. Iwsilen n yisem, d awsil n yisem (amqim n wayla) akked urbib ameskan.

7.2.1. Isem amagnu

Imedyaten : *azwel-is, tikti-nney, tilelli-nkent, tamurt-nsen*

7.2.2. Isem n timmarewt

Imedyaten : *Setti-s, ultma-tney, gma-twen*

7.2.3. Isem n umdan

Imedyaten : *ur ibeddel ara : yiwen-is ; i sin-nsen d uzligen.*

7.2.4. Gar yisem d urbib ameskan

Llan kuz : n tama, n ugemmad, n ubdar, n tident.

Imedyaten : *tamurt-a, tamurt-ihin, tamurt-nni, tamurt-nniden*

Tamawt : mi ara d-mlilen yiwsilen n yisem, tettili tezditi gar-asen

Imedyaten : *Azwel-nni-ines iwata. Idrisen-nni-nkent lhan.*

7.3. Gar tenzay d yiwsilen

Imedyaten : *fell-as, deg-neḡ, nnig-sen, gar-akent, ddaw-atsent, ḡur-wen*

Tamawt tamatut : llant aḡas n tagnatin ideg ur nettaru tizdit, gar-asent :

lut : gar wis/tis d umḡan

Imedyaten : *wis semmus, tis snat*

T2 : gar yiferdisen n yisem uddis

Imedyaten : *tizurin n wuccen, taqejjart n tsekkurt, amezzuḡ n tixsi*

8. Timlilit n teḡra

Mi ara mlilent snat n teḡra, ad tent-naru i snat.

Imedyaten :

– *Mi ara d-yuḡal...*

– *D aya i as-d-yewwi.*

– *Yesla-as.*

– *Ur yeḡri ara.*

– *Akka i asent-yenna.*

– *Ma ur d-yusi.*

9. Tamsertit deg tezzart

Tamsertit d taluft i yettuneḥsaben tefra.

10. Asigez

Yewwi-d ad ilint temlilyin i tidmi akked tagmi γef tlufa-ya yecban asigez, tuttya, tisenfelt (variation)

11. Talya tameqqrant

12. Tuttya

Tuttya teqqim

13. Tisenfelt

Yisem (?)

Amedya : Idlisen, inu ; mačči inek. Tamurt, nney mačči nwen.

14. Agemmay n tiffinay

15. Ađris

Iwellihen : yewwi-d ad ilint tedmiwin d tagmiwin γef tlufa i yeqqimen ur frint, am usigez, tizdit gar yimuren n wuddusen imseyra, gar yimuren n taynunin tusbikin...

PROGRAMME

Journée du 20 septembre Matinée

- 09h00 : *Ouverture officielle par :*
Monsieur le Directeur de la culture - Boumerdes
Monsieur le Secrétaire Général du HCA
- 09h45 : *Présentation de la problématique*
Mme Cherifa BILEK-BENLAMARA
S/D - HCA

Présidence

Mme Cherifa BILEK-BENLAMARA
S/D - HCA

- 10h00 : *Variation et normalisation de Tamazight*
Moussa IMARAZENE
Docteur en linguistique amazighe
Université Mouloud Mammeri
Tizi-Ouzou
- 10h20 : *De la planification et de l'aménagement linguistique*
du Tamazight en Algérie :
Réalizations et problèmes en suspens
Saïd CHEMAKH
Docteur en linguistique amazighe
Université Mouloud Mammeri
Tizi-Ouzou
- 10h40 : *Des systèmes de transcription à un alphabet pour*
le berbère : Considérations théoriques et pratiques
Mohand Akli HADDADOU
Professeur
Université Mouloud Mammeri
Tizi-Ouzou

11h00 : *Le kabyle entre l'usage oral et l'écrit :*

Quels principes faut-il retenir pour adopter une norme orthographique à base latine ?

Said HASSANI

Samir HADDAD

Maîtres-assistants

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou

11h20 : *Typologie des erreurs d'orthographe dans les écrits des étudiants kabylophones en Tamazight*

Samia MERZOUKI

Maître-assistante

Université Mouloud Mammeri

Tizi- Ouzou

11h40 : Débat

12h30 : Déjeuner

Après-midi

Présidence

Saïd CHEMAKH

Docteur en linguistique amazighe

14h00 : *Analyse comparative entre les pronoms de taqbaylit et de tumzabt*

Brahim HAMEK

Maître-assistant

Université Abderahmane Mira

Bejaïa

14h20 : *Toponymie amazighe et standardisation : Réflexions préliminaires*

Mohand TILMATINE

Professeur titulaire de langue berbère

Université de Cadix

Espagne

14h40 : *Les assimilations, les chutes et les autres transformations*

Ramdane BOUKHEROUF

Maître-assistant

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou

15h00 : *Le vide vocalique «e» et son statut dans la langue berbère*

Lydia GUERCHOUH

Maître-assistante

Université Mouloud Mammeri

Tizi-Ouzou

15h20 : *Codification de l'orthographe kabyle (et berbère en général) : Critiques et propositions*

Kamal NAÏT ZERRAD

Professeur des Universités - Langue berbère

INALCO

Paris

15h40 : *La codification graphique du berbère : Etat des lieux et enjeux*

Salem CHAKER

Professeur de berbère

Université de Provence

INALCO - Centre de Recherche Berbère

Paris

16h00 : Débat

17h00 : Répartition des participants en ateliers

Journées du 21 septembre
Matinée

Ateliers :

Autour des propositions de solutions de quelques problèmes de notation de Tamazight

Après-midi

Ateliers :

Autour des propositions de solutions de quelques problèmes de notation de Tamazight

Journées du 22 septembre
Matinée

Ateliers :

Autour des propositions de solutions de quelques problèmes de notation de Tamazight

Après-midi

Plénière :

Comptes-rendus d'ateliers

Tizrigin n Usqamu Unnig n Timmuzya
Editions du Haut Commissariat à l'Amazighité

-o-O-o-

Collection "Idlisen-nney"

- 01- Khalifa MAMRI, *Abane Ramdane, ar taggara d netta i d bab n timmunt*, 2003
(Tasuqelt : Abdenour HADJ-SAID d Youcef MERAHI)
- 02- Slimane ZAMOUCHE, *Udan n tegrest*, 2003.
- 03- Omar DAHMOUNE, *Bu tqulhatin*, 2003.
- 04- Mohand Akli HADDADOU, *Lexique du corps humain*, 2003.
- 05- Hocine ARBAOUI, *Idurar ireqmanen (Sophonisbe)*, 2004.
- 06- Slimane ZAMOUCHE, *Inigan*, 2004.
- 07- S. HACID & K. FERHOUEH, *Lašel ittabae lašel akk d : Tafunast igujilen*, 2004.
- 08- Y. AHMED ZAYED & R. KAHLUCHE, *Lexique des sciences de la terre et animal*, 2004.
- 09- Lhadi BELLA, *Lunğa*, 2004.
- 10- Antoine de St EXUPERY, *Le Petit Prince*, 2004 (Tasuqelt : Habib Allah MANSOURI, *Ageldun amecçuḥ*)
- 11- Djamel HAMRI, *Agerruj n teqbaylit*, 2004.
- 12- Ramdane OUSLIMANI, *Akli ungiḥ*, 2004.
- 13- Habib Allah MANSOURI, *Amawal n tmaziyt tatrart, édition revue et augmentée*, 2004.
- 14- Ali KHALFA, *Angal n webrid*, 2004.
- 15- Halima AIT ALI TOUDERT, *Ayen i y-d-nnan gar yetran*, 2004.
- 16- Mouloud FERAOUN, *Le fils du pauvre*, 2004 (Tasuqelt : Moussa OULD TALEB, *Mmi-s n yigellil*, Tazwart : Youcef MERAHI)
- 17- Mohand Akli HADDADOU, *Recueil des prénoms amazighs*, 2004.
- 18- Nadia BENMOUHOUB, *Tamacahut n Basyar*, 2004.
- 19- Youcef MERAHI, *Taqbaylit ass wass*, 2004.
- 20- Abdelhafidh KERROUCHE, *Teyzi n yiles*, 2004.
- 21- Ahmed HAMADOUCHE, *Tiyri n umsedrar*, 2004.
- 22- Slimane BELHARET, *Awal yef wawal*, 2005.
- 23- Madjid SI MOHAMED, *Afus seg-m*, 2005.
- 24- Abdellah HAMANE, *Merwas di lberj n yitij - aḥric I*, 2005.
- 25- Collectif, *Tibḥirt n yimediyazen*, 2005.
- 26- Mourad ZIMU, *Tikli, tullisin nniden*, 2005.
- 27- Tayeb DJELLAL, *Si tinfusin n umaḍal*, 2005.
- 28- Yahia AIT YAHIA TENE, *Faḍma n Summer*, 2006.
- 29- Abdellah HAMANE, *Merwas di lberj n yitij - aḥric II*, 2006.
- 30- Lounes BENREJDAL, *Tamacahut n bu yedmin*, 2006.
- 31- Mezyan OU MOH, *Tamacahut n umeksa*, 2006.
- 32- Abdellah ARKOUB, *Nnig wurfan*, 2006.
- 33- Ali MAKOUR, *Hmed n ugellid*, 2006.
- 34- Y. BOULMA & S. ABDENBI, *Am tmeqqunt n tjeḡḡigin*, 2006.
- 35- Mohand Akli SALHI, *Amawal n tsekla*, 2006.
- 36- O. Kerdja & A. MEGHNEM, *Amawal amecçuḥ n ugama*, 2006.
- 37- Ali EL-HADJEN, *Tudert d usirem*, 2006.
- 38- Hadjira OUBACHIR, *Uzzu n tayri*, 2007.
- 39- Djamel BENAOUF, *Di tmurt ueekki*, 2007.
- 40- Said IAMRACHE, *Timenna n Sa'id Icemrac*, 2007.
- 41- Mohamed MEDJDOUB, *Baba Carlu*, 2007.
- 42- Nadia BENMOUHOUB, *Tafunast igujilen*, 2007.

- 43- Ali MOKRANI, *Agama s tugniwin*, 2007.
- 44- Fatma ELKOUCHA, *Tamedyazt n Yasmin*, 2007.
- 45- Naima HADJOU, *Amennuy n tudert-iw*, 2007.
- 46- Hocine LAOUES, *Gar umqadmu d umnelti*, 2007.
- 47- Omar KHAYAM, *Rubaeyyat*, 2007 (Tasuqelt : Abdellah HAMANE)
- 48- Ferdinand DUCHENE, *Tamilla*, 2007 (Tasuqelt : Habib Allah MANSOURI)
- 49- Slimane ZAMOUCHE, *Agellil akk d ineffuten yelhan*, 2007.
- 50- Djamel HAMRI, *Anadi di tmedyazt*, 2007.
- 51- Khaled FERHOUH, *Hku-yay-d tamacahut*, 2007.
- 52- Lhadi BELLA, *Awal d usefru*, 2007.
- 53- Omar DAHMOUNE, *Agu*, 2007.
- 54- SOPHOCLE, *Untigun*, 2007 (Tasuqelt : Yahia AIT YAHIATENE)
- 55- Ahmed HAMADOUUCHE, *Inzan tiqsidin*, 2007.
- 56- Ouiza GRAINE, *Isefra n tmaziyt*, 2007.
- 57- Lounès BENREJDAL, *Inzan n teqbaylit*, 2007.
- 58- Akli OUTAMAZIRT, *Targit*, 2008.
- 59- Mohamed Salah OUNISSI, *Tametna n umenzu*, 2008.
- 60- Ramdane ABDENBI, *Anagi*, 2008.
- 61- Ramdane LASHEB, *Ccna n tlawin yef ttrad 54/62*, 2008.
- 62- Said CHEMAKH, *Ger zik d tura*, 2008.
- 63- Tiddukla Yusef U Qasi - Si Muhend U Mhend, *Tafaska n tmedyazt_1*, 2008.
- 64- Sadi DOURMANE, *Abrid n tudert-iw*, 2008.
- 65- Dahbia AMOUR, *Tudert s tmedyazt*, 2009.
- 66- TANASLIT, *Akli n tayri*, 2009.
- 67- Djaffar CHIBANI, *Ddeqs-nney*, 2009.
- 68- Belkacem IHIDJATEN, *Irij asemmaq*, 2009.
- 69- Abdellah HAMANE, *Tisri n tayri*, 2009.
- 70- Said ABDELLI, *Tidwirin*, 2009.
- 71- Said ZANOUN, *Bururu yehya-d*, 2009.
- 72- U LAMARA, *Tullianum, taggara n Yugurten*, 2009.
- 73- Tiddukla Yusef U Qasi - Si Muhend U Mhend, *Tafaska n tmedyazt_2*, 2009.
- 74- Chabane OULAMARA, *Azamu l n tmusni*, 2010.
- 75- Mehenna SEHRANE, *Awal yef yiversiwen*, 2010.
- 76- Mohand Ouali KEZZAR, *Tibratin*, 2010.
- 77- R. OULHA, M. BOURIDANE, K. HOCINE, *Tamellaht n Belceggal*, 2010.
- 78- Mohamed Zakaria BENRAMDANE, *Iysan s teqbaylit*, 2010.
- 79- M. DJEGHALI, S. SELLAH, *Amawal n yiversiwen n yilel*, 2010.

Actes de colloques

- 01- Actes des journées d'étude sur *La connaissance de l'histoire de l'Algérie*, mars 1998.
 - Actes des journées d'étude sur *L'enseignement de Tamazight*, mai 1998.
 - Actes des journées d'étude sur *Tamazight dans le système de la communication*, juin 1998.
- 02- Actes des journées d'étude sur *La réhabilitation de l'environnement culturel amazigh et sur tamazight dans l'environnement juridique*, 2000.
- 03- Actes des journées d'étude sur *Approche et étude sur l'amazighité*, 2000/2001.
- 04- Actes du colloque sur *Le mouvement national et la revendication amazighe*, 2002.
- 05- Actes du colloque international sur *Tamazight face aux défis de la modernité*, 2002.

- 06- Actes des séminaires sur la formation des enseignants de Tamazight et l'enseignement de la langue et de l'histoire amazighe, 2003.
- 07- Actes du colloque : *Identité, langue et Etat, 2003.*
- Actes du colloque : *La permanence de l'architecture amazighe et l'évolution des cités en Algérie, 2003.*
- 08- Actes des stages de perfectionnement pour les enseignants de tamazight, mars 2004.
- 09- Actes du stage de perfectionnement des enseignants de la langue amazighe, 30/31 mars 2004.
- 10- Actes du Colloque : *Le passage à l'écrit des langues et cultures de tradition orale, le cas de Tamazight, 2004.* (Voir Timmuzgha N°13)
- 11- Actes du Colloque : *La littérature amazighe : de l'oralité à l'écrit, 2005* (Voir Timmuzgha N°14)
- 12- Actes du Colloque : *Tamazight dans les médias et à l'école : hypofonctionnalité usages du lexique, 2006* (Voir Timmuzgha N°15) *et*
- 13- Actes du colloque sur *Le patrimoine culturel immatériel amazigh, 2006.*
- 14- Actes du colloque sur *Le libyco-berbère ou le Tifinagh ; de l'authenticité à l'usage pratique, 2007.* *l'usage*
- 15- Actes du colloque : *L'apport des amazighs à la civilisation universelle, 2009.*
- 16- Actes des Journées d'étude sur l'enseignement de Tamazight, Région Est, 2009.
- Actes de la Genèse de l'enseignement de Tamazight depuis le XIXème siècle, 2009.
- Actes du Stage de perfectionnement pour les enseignants du primaire, 2009.

Revue « Timmuzgha »

Revue d'études amazighes du Haut Commissariat à l'Amazighité :

N° 1, avril 1999, ----- N° 21, janvier 2010.

- N°10, octobre 2004, Spécial Mohya, Entretien.
- N°12, décembre 2006, Tajmilt i Si Muḥend U Mḥend.
- N° spécial en Tamazight :

. N°16, janvier 2008.

. N°17, avril 2008.

. N°19, août 2008.

Revue « Tamazight tura »

Revue en Tamazight du Haut Commissariat à l'Amazighité :

N° 1, janvier 2009----- N°7, yennayer 2011.

Autres publications

- 01- Chafik MOHAMED, *Aperçu sur trente trois siècles de l'histoire des imazighènes, 1997.*
- 02- Annuaire des associations culturelles amazighes, 2000.
- 03- Idir El-Watani, *L'Algérie libre vivra, 2001.*
- 04- Mohand Oulhadj LACEB, *La phonologie générative du kabyle : l'emphase et son harmonie. Tome1, Histoire et fondements d'un débat argumentaire, 2007.*
- 05- Mohand Oulhadj LACEB, *La phonologie générative du kabyle : l'emphase et son harmonie. Tome2, Analyse et représentation phonologique, 2007.*
- 06- Collectif, *Mouloud FERAOUN, Evocation, Actes du Colloque, 2008.*
- 07- Catalogue des publications du HCA, 2008.

- 08- Catalogue des publications du HCA, 2009.
 09- Boudjema AZIRI, *Néologismes et calques dans les médias amazighs*, 2009.
 10- Mohand Idir AIT AMRANE, *Kker a mmi-s umaziɣ*, 2010.

Consultings

- 01- Kamal BOUAMARA, *Nekni d wiyiɣ*, 1998.
 02- Mouloud FERAOUN, *Jours de Kabylie*, 1999 (Tasuqelt : Kamal BOUAMARA, *Ussan di tmurt*)
 03- Nora TIGZIRI - Amar NABTI, Etude sur « *L'enseignement de la langue amazighe: bilan et perspectives* », 2004.
 04- Iddir AMARA, *Les inscriptions alphabétiques amazighes d'Algérie*, 2006.
 05- Kemal STITI, *Fascicule des inscriptions libyques gravées et peintes de la grande Kabylie*, 2006.
 06- Mohand Akli HADDADOU, *Dictionnaire des racines berbères communes*, 2006/2007.
 07- Abdellah NOUH, *Glossaire du vocabulaire commun au Kabyle et au Mozabite*, 2006/2007.
 08- Sadaq BENDALI, *Awfus amaynut n tutlayt tamaziɣt*, 2007.
 09- M'hammed DJELLAOU, *Tiwsatin timensayin n tesrit taqbaylit*, 2007.
 10- Kamal BOUAMARA, *Amawal n tunuyin n tesnukyest*, 2007.
 11- Moussa IMARAZENE, *Manuel de syntaxe berbère*, 2007.
 12- M'hammed DJELLAOU, *Tiwsatin timensayin n tmedyazt taqbaylit*, 2007.
 13- Moussa IMARAZENE, *Timeayin n leqbayel*, 2007.
 14- Nora BELGASMIA, *L'expression écrite en tamazight*, 2007.
 15- Mouloud LOUNAOU, *Projet de création d'un Centre de terminologie amazighe*, TERAMA, 2007.
 16- Zahir MEKSEM, *Isuraz n usezdi d tenmezla taɣrisant n tmaziɣt : Asnekwu d tesleɣt*, 2008.
 17- Mohammed Brahim SALHI, *La tariqa Rahmaniya : De l'avènement à l'insurrection de 1871*, 2008.
 18- Fakihani TIBERMACHINE, *Tanast u kajjuɣ*, 2009.
 19- Mohand Akli HADDADOU, *Introduction à la littérature berbère*, 2009.
 20- M'hammed DJELLAOU, *تطور الشعر القبائلي و خصائصه*, Tome1, 2009.
 21- M'hammed DJELLAOU, *تطور الشعر القبائلي و خصائصه*, Tome2, 2010.
 22- Zahir MEKSEM, *Tisekkiwin n yiɣrisen, tagmert d tesleɣt*, 2010.

Achévé d'imprimer sur les presses des
Beaux-Arts
Alger, Algérie

